

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, March 26, 2012
Monday, April 2, 2012

Issue No. 8

Twelfth and thirteenth meetings on:

The use of the Internet, new media and social media and
the respect for Canadians' language rights

First meeting on:

CBC/Radio-Canada's obligations under the Official
Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 26 mars 2012
Le lundi 2 avril 2012

Fascicule n° 8

Douzième et treizième réunions concernant :

L'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias
sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens

Première réunion concernant :

Les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la
Loi sur les langues officielles et de certains aspects
particuliers de la Loi sur la radiodiffusion

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) De Bané, P.C. Fortin-Duplessis	Losier-Cool Maltais Mockler Robichaud, P.C.
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	Segal

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Poirier (*April 2, 2012*).

The Honourable Senator Robichaud, P.C., replaced the Honourable Senator Tardif (*March 30, 2012*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Buth (*March 27, 2012*).

The Honourable Senator Losier-Cool replaced the Honourable Senator Robichaud, P.C. (*March 26, 2012*).

The Honourable Senator Robichaud, P.C., replaced the Honourable Senator Losier-Cool (*March 26, 2012*).

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Poirier (*March 22, 2012*).

The Honourable Senator Champagne, P.C., replaced the Honourable Senator Nolin (*March 14, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) De Bané, C.P. Fortin-Duplessis	Losier-Cool Maltais Mockler Robichaud, C.P.
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Segal

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 2 avril 2012*).

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Tardif (*le 30 mars 2012*).

L'honorable sénateur Poirier a remplacé l'honorable sénateur Buth (*le 27 mars 2012*).

L'honorable sénateur Losier-Cool a remplacé l'honorable sénateur Robichaud, C.P. (*le 26 mars 2012*).

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Losier-Cool (*le 26 mars 2012*).

L'honorable sénateur Buth a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 22 mars 2012*).

L'honorable sénateur Champagne, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 14 mars 2012*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 17, 2011:

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Mitchell:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on CBC/ Radio- Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than October 31, 2012, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until December 31, 2012.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 17 novembre 2011 :

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyée par l'honorable sénateur Mitchell,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 31 octobre 2012, et qu'il conserve, jusqu'au 31 décembre 2012, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 26, 2012
(19)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:03 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Champagne, P.C., Chaput, De Bané, P.C., Fortin-Duplessis, Mockler, Robichaud, P.C., and Tardif (8).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, October 5, 2011, the committee continued its study on the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 17, 2011, the committee began its study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

WITNESSES:*Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:*

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting;
Paulette Leclair, Director, Public Affairs;
Véronique Lehoux, Legal Counsel;
Paul Comeau, Senior Communications Officer.

CBC/Radio-Canada:

Patricia Pleszczynska, General Manager and Program Director, Regional Services;
Diane Laflamme, Chief of Planning, Regional Services, French Services.
Mr. Hutton made a statement and, along with Ms. Leclair, Ms. Lehoux and Mr. Comeau, answered questions.
At 6:30 p.m., the committee was suspended.
At 6:38 p.m., the committee resumed.
Ms. Pleszczynska made a statement and, along with Ms. Laflamme, answered questions.
At 8 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 26 mars 2012
(19)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 3 dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Champagne, C.P., Chaput, De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, Mockler, Robichaud, C.P., et Tardif (8).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 octobre 2011, le comité poursuit son étude concernant l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 17 novembre 2011, le comité poursuit son étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

TÉMOINS :*Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :*

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion;
Paulette Leclair, directrice, Affaires publiques;
Véronique Lehoux, conseillère juridique;
Paul Comeau, agent principal des communications.

CBC/Radio-Canada :

Patricia Pleszczynska, directrice générale et directrice de la programmation, Services régionaux;
Diane Laflamme, chef de la planification, Services régionaux, Services français.
M. Hutton fait une déclaration puis, avec Mmes Leclair, Lehoux et M. Comeau, répond aux questions.
À 18 h 30, la séance est suspendue.
À 18 h 38, la séance reprend.
Mme Pleszczynska fait une déclaration puis, avec Mme Laflamme, répond aux questions.
À 20 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Monday, April 2, 2012
(20)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:02 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Maltais, Mockler and Robichaud, P.C. (6).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament, and David Charbonneau, Communications Officer, Senate Communications.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, October 5, 2011, the committee continued its study on the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Public Service Commission:

Anne-Marie Robinson, President;

Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch;

Gerry Thom, Vice-President, Staffing and Assessment Services.

Association of Manitoba Bilingual Municipalities:

Louis Tétrault, Executive Director.

Ms. Robinson made a statement and, along with Mr. Thom and Ms. Laurendeau, answered questions.

At 4:58 p.m., the committee suspended.

At 5:03 p.m., the committee resumed.

Mr. Tétrault made a statement and answered questions.

At 5:55 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

OTTAWA, le lundi 2 avril 2012
(20)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Fortin-Duplessis, Losier-Cool, Maltais, Mockler et Robichaud, C.P. (6).

Aussi présents : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et David Charbonneau, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 octobre 2011, le comité continue son étude concernant l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Commission de la fonction publique :

Anne-Marie Robinson, présidente;

Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques;

Gerry Thom, vice-président, Services de dotation et d'évaluation.

Association des municipalités bilingues du Manitoba :

Louis Tétrault, directeur général.

Mme Robinson fait une déclaration puis, avec M. Thom et Mme Laurendeau, répond aux questions.

À 16 h 58, la séance est suspendue.

À 17 h 3, la séance reprend.

M. Tétrault fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 26, 2012

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at, 5:03 p.m., to examine the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights, as well as to study CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. Allow me to introduce myself. I am Senator Maria Chaput from Manitoba, chair of the committee.

Before introducing the witnesses appearing today, I would like to invite committee members to introduce themselves.

Senator Tardif: I am Claudette Tardif from Alberta.

Senator Robichaud: I am Fernand Robichaud from Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: I am Senator Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec City.

[*English*]

Senator Buth: JoAnne Buth from Manitoba.

[*Translation*]

The Chair: The committee is continuing its study of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights. It is also beginning its study on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act.

First, the committee will hear from the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, followed by CBC/Radio-Canada, as part of its studies.

We now welcome representatives of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission. We have with us Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting; Paulette Leclair, Director of Public Affairs; Véronique Lehoux, Legal Counsel; and Paul Comeau, Senior Communications Officer. Welcome.

I now invite Mr. Hutton to take the floor. The senators will follow with questions.

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: Honourable senators, we want to thank you for giving the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission the opportunity to appear before the Standing Senate Committee on Official Languages.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 mars 2012

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, pour faire l'étude de l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et du respect des droits linguistiques des Canadiens; ainsi que l'étude des obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénatrices et sénateur, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je me présente, je suis la sénatrice Maria Chaput, du Manitoba, présidente du comité.

Avant de présenter les témoins qui comparaissent aujourd'hui, j'aimerais inviter les membres du comité à se présenter.

Le sénateur Tardif : Je suis Claudette Tardif, de l'Alberta.

Le sénateur Robichaud : Je suis Fernand Robichaud, de Saint-Louis-de-Kent au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je suis Suzanne Fortin-Duplessis, de la ville de Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Buth : JoAnne Buth, du Manitoba.

[*Français*]

La présidente : Le comité poursuit son étude sur l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. Il débute également son étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada, en vertu de la Loi sur les langues officielles, et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion.

Le comité entendra d'abord le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, suivi de CBC/Radio-Canada, dans le cadre de ses études.

Nous accueillons maintenant des représentants du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Nous avons avec nous M. Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion, Mme Paulette Leclair, directrice des affaires publiques, Mme Véronique Lehoux, conseillère juridique, et M. Paul Comeau, agent principal des communications. Je vous souhaite la bienvenue.

J'invite maintenant M. Hutton à prendre la parole. Les sénateurs suivront avec des questions.

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Honorables sénateurs, nous tenons à vous remercier de l'occasion que vous offrez au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles.

I will begin with the first study, the one dealing with the use of the Internet, digital media and social media in the context of Canadians' language rights.

Since the late 1990s, the Internet has been imposing profound changes on communications activities, both here in Canada and around the world. Canadians are increasingly using digital media to access audiovisual and musical content.

The following statistics speak volumes: on a weekly basis, we note that anglophones spend a little over 18 hours online, while francophones spend 13 hours. Moreover, 38 per cent of anglophones and 41 per cent of francophones watch television shows online. Also, 63 per cent of anglophones and 60 per cent of francophones listen to streamed music.

As you note in the brief that is the basis of your study, all sectors of the economy are influenced by these new modes of communication. These changes raise numerous challenges for governments, particularly with regard to language rights.

The CRTC is obliged to respect Treasury Board guidelines on websites. In response to these guidelines, the commission completely overhauled its website in 2009, but maintained its respect for the requirements of official languages legislation. In fact, we post the English and French versions of all public documents simultaneously, once we have ensured that the texts are of equal quality in both languages.

Since 2009, the commission has held five online consultations to make it easier for Canadians to get involved with issues that affect them directly. For each consultation, the CRTC produced a short video in English and French to draw attention to the following issues: practices for managing Internet traffic; the value of local television signals; basic television and Internet services; wholesale high-speed access services, and the renewal of the Canadian Broadcasting Corporation's licences.

The CRTC also expanded its communications activities by using social media to reach a greater number of Canadians, in both official languages.

In fact, last June, the CRTC conducted a pilot project on the use of Twitter during a public hearing. All CRTC communications were in both official languages, including hash tags and real time responses from staff to questions put to us. We also saw this as an opportunity to improve public understanding of our mandate and to quickly correct any myths, rumours or misinformation. The CRTC has had an active presence on Twitter since that pilot project.

This presence is consistent with the guidelines issued by Treasury Board last November.

J'aborderai tout d'abord la première étude, celle qui porte sur l'utilisation d'Internet, des médias numériques et des médias sociaux dans le contexte des droits linguistiques des Canadiens.

Depuis la fin des années 1990, Internet a imposé des changements profonds dans les activités de communications tant au Canada qu'ailleurs sur la planète. Les Canadiens utilisent de plus en plus les médias numériques pour accéder au contenu audiovisuel et musical.

Voici quelques chiffres éloquentes. Par semaine, on note que les anglophones passent un peu plus de 18 heures en ligne, et les francophones passent 13 heures en ligne. De plus, 38 p. 100 des anglophones et 41 p. 100 des francophones regardent des émissions de télévision en ligne. De même, 63 p. 100 des anglophones et 60 p. 100 des francophones écoutent de la musique en continu, ou *streaming*.

Comme vous le notez dans l'argument qui sous-entend votre étude, tous les secteurs de l'économie sont influencés par ces nouveaux modes de communication. Pour les gouvernements, ces changements posent de nombreux défis, notamment en ce qui touche les droits linguistiques.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est tenu de respecter les lignes directrices du Conseil du Trésor en ce qui touche les sites web. Dans la foulée de ces directives, le conseil a entièrement refait son site en 2009, lequel souscrit toujours aux exigences de la loi en matière des langues officielles. En effet, nous affichons simultanément les versions anglaise et française de tous les documents publics, après nous être assurés que la qualité du texte est équivalente dans les deux langues.

Depuis 2009, le conseil a lancé cinq consultations en ligne, permettant à la population canadienne de participer plus facilement aux enjeux qui la touchent directement. Pour chaque consultation, le CRTC a produit une courte vidéo, en français et en anglais, pour attirer l'attention sur les enjeux suivants : les pratiques de gestion du trafic Internet; la valeur des signaux de télévision locale; les services téléphoniques et Internet de base; les services d'accès haute vitesse de gros; et le renouvellement des licences de la Société Radio-Canada.

Le CRTC a aussi élargi ses activités de communication, en utilisant les médias sociaux, afin de rejoindre un plus grand nombre de Canadiens dans les deux langues officielles.

De fait, le CRTC a mené un projet pilote pour l'utilisation de Twitter lors d'une audience publique en juin dernier. Toutes les communications du CRTC étaient dans les deux langues officielles, y compris les mots clics et les réponses en temps réel que le personnel donnait aux questions qui nous étaient posées. Nous y avons vu aussi l'occasion d'améliorer les connaissances du public sur notre mandat et de corriger mythes, rumeurs et informations erronées rapidement. Suite à ce projet pilote, le CRTC jouit aujourd'hui d'une présence active sur Twitter.

Cette présence s'appuie sur les lignes directrices que le Conseil du Trésor a diffusées en novembre dernier.

We analyzed the guidelines and amended our practices in order to ensure that they are compliant. For example, as of a few weeks ago, the CRTC has a Twitter account in each official language.

[English]

I would now like to address the CRTC's role in the context of the study on CBC that you began last fall. In carrying out its mandate, the CRTC ensures that the Canadian broadcasting system reflects the country's linguistic duality. As an administrative tribunal with quasi-judicial functions, a significant part of the commission's mandate involves implementing the policy objectives set out in the Broadcasting Act. To do this, we consider all of the objectives mentioned in the act, including linguistic duality.

As a national public broadcaster, the CBC must meet the objectives of the Broadcasting Act in order to properly serve all Canadians, including official language minority communities, or OLMCs.

Because the CBC is a federal institution under the Official Languages Act, like the CRTC, it reports annually on how it has met its obligations under section 41 of the act and provides an update of the broadcast year. In addition, the CRTC requires the corporation to file, within three months of the end of each broadcast year, a report dealing specifically with French-language television. Among other things, this report describes any adjustments made to address the needs of French-speaking Canadians outside Quebec.

We planned to hold hearings in June on the renewal of the CBC's radio and television licences. However, because of the tabling of the budget, the corporation asked the CRTC to put the hearings off to a later date so that it could establish its operating budget before conditions of licence are imposed. The commission acceded to this request and postponed this process until further notice.

I would like to take this opportunity to inform you of some of the decisions we have made since last year.

First, in March 2011, the CRTC approved the acquisition of CTVglobemedia by BCE. Among other thing, this transaction will mean improved access to the Canadian broadcasting system through a new independent fund of \$5.7 million for accessibility issues. This decision is consistent with our 2009 regulatory policy requiring English and French-language broadcasters to improve the quality of closed captioning and provide more programming with described video.

Then, last August, the CRTC granted the CBC an additional year to convert some of its analog transmitters to digital, while other broadcasters had to complete the transition by August 31,

Nous avons fait une analyse détaillée et avons modifié nos pratiques afin de nous assurer que ces dernières répondent aux lignes directrices en vigueur. Par exemple, depuis quelques semaines, le CRTC a un compte Twitter dans chacune des deux langues officielles.

[Traduction]

J'aimerais maintenant parler du rôle du CRTC dans le contexte de l'étude que vous avez entreprise à l'automne sur la SRC. Dans le cadre de son mandat, le CRTC veille à ce que le système de radiodiffusion canadien reflète la dualité linguistique du pays. En tant que tribunal administratif avec des fonctions quasi judiciaires, le conseil contribue à la réalisation des objectifs de la politique énoncés dans la Loi sur la radiodiffusion. Il voit ainsi à l'atteinte de tous les objectifs définis dans la loi, dont celui de la dualité linguistique.

À titre de radiodiffuseur public national, la SRC doit respecter les objectifs de Loi sur la radiodiffusion pour bien desservir l'ensemble de la population canadienne, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire, soit les CLOSM.

Puisque la SRC est une institution fédérale au sens de la Loi sur les langues officielles, tout comme le CRTC, elle rend compte annuellement de quelle façon elle s'acquitte de ses obligations découlant de l'article 41 de la loi et offre un bilan de l'année à l'antenne. De plus, le CRTC exige que la société dépose, dans les trois mois suivant la fin de chaque année de radiodiffusion, un rapport visant précisément la télévision de langue française. Ce rapport décrit entre autres les ajustements apportés pour répondre aux besoins des Canadiens d'expression française vivant hors Québec.

Nous devons tenir des audiences en juin prochain sur le renouvellement des licences radio et télévision de la SRC. Toutefois, en raison du dépôt du budget, la société a demandé au CRTC de remettre ces audiences à une date ultérieure afin de lui permettre d'établir son budget opérationnel avant l'imposition de conditions de licence. Le conseil a accédé à cette demande et a reporté le processus jusqu'à nouvel ordre.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous informer de certaines décisions que nous avons prises l'an dernier.

Tout d'abord, en mars 2011, le CRTC a approuvé l'acquisition de CTVglobemedia par BCE. Cette transaction permettra notamment d'accroître l'accessibilité du système canadien de radiodiffusion par l'entremise d'un nouveau fonds indépendant de 5,7 millions de dollars. Cette décision appuie notre politique réglementaire de 2009 qui exige que les télédiffuseurs de langue française et de langue anglaise améliorent la qualité du sous-titrage et offrent davantage de programmation en vidéodescription.

Ensuite, le CRTC a accordé en août dernier une année supplémentaire à Radio-Canada pour convertir certains de ses émetteurs de l'analogique au numérique, alors que les autres

2011. The reason for this decision is that the CBC operates the largest numbers of transmitters in the country: 66 in mandatory markets and 413 in non-mandatory markets.

Among these transmitters, there are 22 that rebroadcast the signals of local CBC stations into other communities. Those communities are considered mandatory markets but the CBC has no plans to replace the current transmitters with digital transmitters. In granting this extension, the commission ensured that OLMCs in certain markets will not lose access to the signals of television stations in the language of their choice. The CRTC plans to review the CBC's long-term plans for over-the-air analog transmitters before August 31, 2012.

[Translation]

Finally, we amended our satellite distribution policy last fall to ensure that Canadians can access the services of the CBC in their province. We are requiring Bell TV to distribute at least 43 additional television stations by August 31, 2012, while Shaw Direct will have to distribute all conventional television stations that are eligible for support from the Local Programming Improvement Fund by January 1, 2013.

The CRTC is working closely with OLMCs on several levels. First of all, in 2007, we created a discussion group that brings together community representatives and commission staff. The meetings, which take place twice a year, give staff an opportunity to familiarize themselves with OLMCs' needs, priorities and realities. They also enable community representatives to identify the commission's public proceedings that could have an impact on their growth and vitality, and in which OLMCs can participate in order to make their views known.

We are pleased to note that the discussion group's work has provided for greater OLMC participation in the commission's public proceedings, and that the quality of their interventions has improved a great deal. This participation provides for systematic use by the CRTC of an internal tool that is essentially a step-by-step process for assessing the impact on OLMCs of the commission's options and possible decision. This tool is available on the commission's internal site and enables CRTC staff to better meet their obligations under section 41 of the Official Languages Act.

Senators, I have just provided you with an overview of the many activities that reflect the CRTC's commitment to respecting the Broadcasting Act and the Official Languages Act. My colleagues and I would be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, sir.

radiodiffuseurs devaient parachever cette conversion au 31 août 2011. La raison de cette décision est la suivante : la SRC exploite le plus grand nombre d'émetteurs au pays, soit 66 émetteurs dans les marchés tenus de se convertir au numérique et 413 émetteurs dans les marchés non tenus de se convertir.

Parmi ces émetteurs, il y en a 22 qui rediffusent les signaux de ces stations locales dans d'autres collectivités. Les collectivités sont considérées comme des marchés tenus de se convertir, mais la SRC ne prévoit pas remplacer les émetteurs actuels par des émetteurs numériques. En accordant ce sursis, le conseil a ainsi veillé à ce que les CLOSM dans certains marchés ne perdent pas l'accès aux signaux des stations de télévision dans la langue de leur choix. Sur la question des émetteurs analogiques en direct, le CRTC a l'intention d'examiner les plans à long terme de la SRC avant le 31 août 2012.

[Français]

Finale, étant très conscients de la question de l'accès des Canadiens aux services de la SRC dans leur province, nous avons modifié l'automne dernier notre politique de distribution par satellite. Dans le cas de Bell TV, nous avons imposé la distribution d'au moins 43 stations de télévision supplémentaires d'ici le 31 août 2012; et dans celui de Shaw Direct, l'entreprise devra distribuer toutes les stations de télévision conventionnelles admissibles au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale d'ici le 1^{er} janvier 2013.

Le CRTC travaille étroitement avec les CLOSM, et ce, à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, nous avons créé en 2007 un groupe de discussion qui réunit des représentants des communautés et du personnel du conseil. Les rencontres, qui ont lieu deux fois par année, permettent au personnel de se familiariser avec les besoins, les priorités et les réalités des CLOSM. Elles permettent aussi aux représentants des communautés de cerner les processus publics du conseil qui peuvent avoir une incidence sur leur épanouissement et leur vitalité, et auxquels les CLOSM peuvent participer pour faire valoir leurs points de vue.

Nous sommes heureux de noter que les travaux du groupe de discussion ont permis une participation accrue des CLOSM aux processus publics du conseil, et que la qualité de leurs interventions s'est grandement améliorée. Cette participation permet au conseil une mise en œuvre systématique d'un outil interne qui contient les étapes de l'analyse d'impact des options et de l'éventuelle décision du conseil sur les CLOSM. Cet outil est affiché sur le site interne du conseil et permet au personnel du CRTC de mieux s'acquitter de leurs obligations en vertu de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.

Messieurs et mesdames les sénateurs et sénatrices, je viens de vous donner un aperçu des nombreuses activités qui reflètent l'engagement du CRTC envers le respect de la Loi sur les langues officielles. Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur.

[English]

Senator Buth: You have given an example of using social media such as Twitter. Are you using any other types of social media?

Supplementary to that, how are you measuring the success of using social media, and are you finding any differences between French and English in that?

Mr. Hutton: We primarily use Twitter, although we are currently re-evaluating the options of other social media such as Facebook and LinkedIn.

Ms. Leclair can provide us with a few details and statistics.

Paulette Leclair, Director, Public Affairs, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: Thank you for the question. We started with Twitter because it was the best way for us to reach as many Canadians as possible. As you know, our main communication tool is our website, but we thought that for the purposes of CRTC Twitter was the best tool. We are looking into using Facebook. We are currently working on our social media plan for 2012-13. Once that plan is completed, we will look at what needs to be done.

It is difficult to provide statistics yet because we only started using Twitter last June. In order to follow Treasury Board guidelines with regard to social media, we recently created our French Twitter account and it would therefore be difficult to provide statistics at this time.

[Translation]

Senator De Bané: Thank you, Madam Chair. Mr. Hutton, how do you interpret your obligations with regard to the CBC? Is it important to you that the CBC carry out the mandate assigned it, to:

- (ii) reflect Canada and its regions to national and regional audiences, while serving the special needs of those regions.

I have two other questions in relation to that. Are you taking measures to ensure that the CBC carries out its mandate in that area?

In your opinion, is the CBC carrying out that part of its mandate? If that is not the case, what do you intend to do about it?

I was inspired to ask that question by a 250-page report by Dr. Marie-Linda Lord, of the Université acadienne de Moncton, author and former Radio-Canada journalist. The title of that report is, *The National*, for Canada; *Le Téléjournal*, for Quebec. The title amply sums up the first question I just asked you.

[Traduction]

Le sénateur Buth : Vous avez donné un exemple de l'utilisation des médias sociaux comme Twitter. Utilisez-vous d'autres types de médias sociaux?

D'autre part, comment mesurez-vous le succès des médias sociaux et, selon vous, existe-t-il des différences entre le français et l'anglais à cet égard?

M. Hutton : Nous utilisons surtout Twitter, bien que nous soyons à réévaluer la possibilité d'utiliser d'autres médias sociaux comme Facebook et LinkedIn.

Madame Leclair peut vous fournir quelques précisions et statistiques.

Paulette Leclair, directrice, Affaires publiques, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Merci pour cette question. Nous avons commencé par Twitter, parce que c'était la meilleure façon de rejoindre le plus grand nombre de Canadiens possible. Comme vous le savez, notre principal outil de communication est notre site web, mais nous avons considéré que, pour les besoins du CRTC, Twitter s'avérait le meilleur outil. Nous envisageons également d'utiliser Facebook. Nous élaborons actuellement un plan axé sur les médias sociaux pour 2012-2013. Une fois que ce plan sera établi, nous nous pencherons sur les mesures qui s'imposent.

Il est cependant trop tôt pour vous donner des statistiques car nous n'utilisons Twitter que depuis juin dernier. Conformément aux directives du Conseil du Trésor à l'égard des médias sociaux, nous avons tout récemment créé notre compte Twitter en français. Il nous serait donc difficile de vous fournir des statistiques pour l'instant.

[Français]

Le sénateur De Bané : Merci, madame la présidente. Monsieur Hutton, comment interprétez-vous vos obligations relativement à la Société Radio-Canada? Vous importe-t-il que la SRC remplisse le mandat qui lui est confié, de :

- (ii) refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions.

J'ai deux autres questions liées à celle-là. Prenez-vous des mesures pour voir à ce que la SRC remplisse son mandat à cet égard?

D'après vous, est-ce que la SRC remplit cette partie de son mandat? Si ce n'est pas le cas, qu'avez-vous l'intention de faire à ce sujet?

Cette question m'a été inspirée par une étude de 250 pages faite par la docteure Marie-Linda Lord, de l'Université acadienne de Moncton, auteur et ancienne journaliste à Radio-Canada. Le titre de cette étude est *The National*, pour le Canada; *le Téléjournal*, pour le Québec. Ce titre résume bien la première question que je vous pose.

Mr. Hutton: Thank you, senator. The role the CRTC plays with regard to the CBC is similar to and, at the same time, different from the role it plays with private broadcasters.

The CRTC oversees the industry as a whole and ensures and sees to it that all broadcasters achieve all the objectives of the act. There is a minor difference in the CBC's case because, as you noted, it has a specific mandate under the act.

Senator De Bané: A mandate that warrants having all Canadian taxpayers pay for the service?

Mr. Hutton: Indeed. On the whole, we ensure that the objectives of the act are achieved by the system as a whole and by the CBC in particular.

How has the CRTC traditionally ensured that all the objectives, and more specifically those of the CBC, have been achieved? It has done so by imposing licensing and licence renewal conditions. At all stated periods, we have a discussion, a hearing concerning the CBC's licences.

In the context of those hearings, we discuss the objectives or we require the CBC to be accountable for achieving their various objectives.

The last time we conducted that exercise was in 2000, and we did so precisely in order to ask the CBC to carry out its mandate at the national, regional and local levels. We established various expectations and licensing conditions that differed from those imposed on individual stations regarding the number of hours of local programming that had to be produced. We also asked CBC/Radio-Canada to broadcast a number of hours of regionally produced programs.

We also asked it to do a better a job of reflecting the country as a whole, not so much by setting a licensing condition, but rather in more general areas so that it meets expectations. We use our regulatory methods at those three levels.

In your second question, you ask whether we demand that businesses be accountable. Yes. In the case of CBC/Radio-Canada, we require an annual report on all expectations and licensing conditions. The number of hours is identified, both locally and regionally; we also identify regional productions and productions from various locations. We also enable the business to show us how they are trying, or will try, to meet this request to project a reflection of the country.

In your third question, you asked for my opinion on whether we believe it is meeting the various conditions in this area. I can tell you that, at first glance, based on quantitative information, it appears to be performing relatively well and, in a number of cases, even to be exceeding the expectations or licensing conditions that we have put in place.

M. Hutton : Merci, monsieur le sénateur. Le rôle que joue le CRTC envers Radio-Canada est semblable et en même temps différent de celui qu'il prend auprès des diffuseurs privés.

Le CRTC supervise l'ensemble de l'industrie, il s'assure et voit à ce que tous les radiodiffuseurs atteignent l'ensemble des objectifs de la loi. Dans le cas de la SRC, il y a une petite différence parce que comme vous l'avez précisément noté, cette dernière a un mandat précis d'inscrit à la loi.

Le sénateur De Bané : Mandat qui justifie que tous les contribuables canadiens paient pour ce service?

M. Hutton : Effectivement. Dans l'ensemble, on veille à ce que les objectifs de la loi soient atteints par l'ensemble du système et plus précisément par la SRC.

De quelle façon le CRTC voit traditionnellement à l'ensemble des objectifs et plus précisément ceux de la SRC? C'est par la voie d'imposition de conditions de licences ou de renouvellement de licences. À toutes lesdites périodes, nous avons une discussion, une audience concernant les licences de Radio-Canada.

C'est dans le cadre de ces audiences que nous discutons des objectifs ou que nous demandons à la SRC de rendre compte de leurs différents objectifs.

La dernière fois où nous avons procédé à cet exercice, c'était en 2000, et c'était justement afin de demander à la SRC de bien remplir son mandat, que ce soit aux niveaux national, régional ou local. Nous avons imposé diverses attentes et conditions de licences qui variaient de celles imposées sur les stations individuelles quant au nombre d'heures d'émissions locales à être produites. Nous avons aussi demandé que l'ensemble de la CBC/Radio-Canada présentent un certain nombre d'heures pour les émissions produites en région.

Nous avons également demandé, moins au niveau d'une condition de licence mais plus au niveau de questions plus générales pour combler des attentes, de projeter un meilleur reflet de l'ensemble du pays. C'est un peu à ces trois niveaux que nous utilisons nos méthodes réglementaires.

Dans votre deuxième question, vous voulez savoir si nous demandons aux entreprises de rendre des comptes. Effectivement. Dans le cas de CBC/Radio-Canada, nous demandons un rapport annuel sur l'ensemble des attentes et des conditions de licence. Le nombre d'heures est identifié, que ce soit local ou régional; on identifie aussi les productions d'ordre régional et les productions des divers endroits. On permet aussi à l'entreprise de nous démontrer de quelle façon ils vont chercher ou cherchent à répondre à cette demande de projeter le reflet du pays.

Dans votre troisième question, vous me demandez de juger si nous sommes d'avis qu'il remplit les diverses conditions à cet effet. Je peux vous dire qu'à prime abord, sur les données quantitatives, il semble relativement bien performer, et même dépasser, dans plusieurs cas, les attentes ou conditions de licences que nous avons mises en place.

I would like to say that the last set of conditions covers a period of slightly more than one decade. Consequently, among the various actions that should be carried out in the next renewal, we hope to announce, when we resume the exercise very soon, that we will be trying to take a somewhat closer look at the reflecting issue beyond purely empirical concerns and to talk a little more about the qualitative aspect.

I believe that was why you raised your question.

Senator De Bané: Do you think that Dr. Lord's finding that *The National* provides Canadian coverage, whereas *Le Téléjournal* provides coverage of Quebec is not accurate?

Mr. Hutton: I cannot give you a firm opinion because, in the context of the process, we have to give the runners a chance to establish their positions.

Senator De Bané: Would it surprise you if I told you that a lot of francophones, in both Quebec and the rest of Canada, tune in to CBC Newsworld if they want to know what is going on in Canada?

Mr. Hutton: We said that, at the start of our renewal process, we conducted an online consultation of Canadians. One of the points raised in that consultation was the lack of reflection in the various regions. So your comment does not surprise me.

Senator De Bané: During a recent trip to Acadia, Céline Galipeau was asked how it was that, according to Dr. Lord's report, the CBC provided four times as much coverage of Acadian society as Radio-Canada. Ms. Galipeau said she was surprised to see that surprised them, since, as Quebecers have no interest in what goes on in the rest of Canada, that subject gets no coverage.

Having said that, I would like you to tell us how you interpret the interests, needs and rights of francophones outside Quebec. Do those francophones, like other people, have a right to know what is going on nationally? At great cost, they will be given stations that cover their regional affairs, but they cannot get onto the national network?

So francophones outside Quebec will be shown what is going on in their area, in Acadia, in Manitoba, Ontario, British Columbia and Alberta, but will that news be broadcast on the entire network at 10 p.m.? No, those hours are not for them; they are for Quebec.

I would like to know what the CRTC thinks of that way of doing things.

Mr. Hutton: The fact that this is called the "regionalization" or the "Montrealization" of the airwaves, or the idea that Radio-Canada simply reflects Quebec, is definitely an issue of interest to the CRTC. The commission has already issued a public notice, and, although the hearing has not yet been held, we have nevertheless published our notice of hearing.

J'aimerais indiquer que les dernières séries de conditions relèvent d'une période couvrant un peu plus d'une décennie. Alors parmi les actions à accomplir lors du prochain renouvellement, on espère annoncer, pour reprendre l'exercice bientôt, que nous tenterons de regarder un peu plus la question de reflet au-delà des pures questions empiriques et parler un peu plus du qualitatif.

Je pense que c'est à cet effet que votre question a été soulevée.

Le sénateur De Bané : Êtes-vous d'avis que cette conclusion de la docteure Lord selon laquelle au *National*, on a une couverture du Canada et qu'au *Téléjournal*, on a une couverture du Québec, n'est pas juste?

M. Hutton : Je ne peux pas donner un avis exact parce que dans le cadre du processus, nous devons donner la chance aux coureurs de mettre leurs positions en place.

Le sénateur De Bané : Est-ce que cela vous étonnerait si je vous disais que beaucoup de francophones, tant au Québec que dans le reste du Canada, vont syntoniser *CBC Newsworld* s'ils veulent savoir ce qui se passe au Canada?

M. Hutton : Au début de notre processus de renouvellement, on a indiqué qu'on a fait une consultation en ligne avec les Canadiens. Un des points soulevés lors de cette consultation est le manque de reflet dans les diverses régions. Votre commentaire ne me surprend donc pas.

Le sénateur De Bané : On a demandé à Mme Céline Galipeau, lors d'un récent passage en Acadie, comment il se faisait que la thèse de la Dre Marie-Linda Lord mentionnait que la CBC couvrirait quatre fois plus la société acadienne que la Société Radio-Canada. Mme Galipeau s'est dite surprise de voir que cela l'étonnait, puisque, comme les Québécois ne s'intéressent pas à ce qui se passe dans le reste du Canada, ce sujet n'est donc pas couvert.

Cela dit, j'aimerais que vous nous disiez comment vous interprétez les intérêts, les besoins, les droits des francophones vivant à l'extérieur du Québec. Est-ce que ces francophones ont le droit, comme les autres, de savoir ce qui se passe au niveau national? On va leur donner des stations, à grands frais, qui couvriront leurs affaires régionales mais ils ne peuvent pas passer sur le réseau national?

Donc, on va montrer à ces francophones hors Québec ce qui se passe chez eux, en Acadie, au Manitoba, en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta. Mais de là à passer ces actualités sur tout le réseau à 22 heures, non, ces heures ne sont pas pour eux. Ces heures sont pour le Québec.

J'aimerais savoir ce que le CRTC pense de cette façon de faire.

M. Hutton : Qu'on l'appelle la « régionalisation » ou la « montréalisation » des ondes, ou que la SRC reflète simplement le Québec, est certes une question qui intéresse le CRTC. Le Conseil a déjà lancé l'avis public, et bien que l'audience n'ait pas encore eu lieu, nous avons quand même publié notre avis d'audience.

Senator De Bané: When will it be held? In the fall?

Mr. Hutton: It may be in the fall or the spring of 2013; those are two options that we are considering. That is on the agenda for this year, or the CRTC's fiscal year starting April 1. The issue of regionalization and of reflecting the country as a whole is definitely a point that will be discussed at that hearing. We have already identified it in the public notice, and we are seeking some accountability in that area.

Senator Fortin-Duplessis: I have two questions for you. First, in the summer of 2011, you conducted an online consultation for the renewal of CBC/Radio-Canada's licences. I imagine the information gathered during that consultation will be taken into consideration for the next hearing on the renewal of CBC/Radio-Canada's licences, which will be held later on this year. I also note that the CRTC has conducted other online consultations in the past.

One thing somewhat surprised me: you received more responses from anglophones across the country than from francophones. I know there are fewer francophones than anglophones in Canada, but can you tell us why you think that was the case?

Mr. Hutton: In that specific case, I cannot say why the CRTC received fewer responses. I can offer a more general thought, and we somewhat deliberately mentioned this in our statistics, in the speech; there are probably various reasons. However, the anglophone market, English-speaking Canadians, use the Internet and social media much more than francophones. For us, the ratio of users on our website is about five to one. We do not yet have any firm statistics for our Twitter account, but the initial statistics nevertheless show that we have a lot of anglophone subscribers and a much smaller number of francophone subscribers. That is somewhat a reflection of the fact that — and we also deliberately cited some data in this regard — when a service is offered, francophones use it equally, but the market is less developed in French Canada than in English Canada. That may be somewhat as a result of the pure availability of services over the Internet.

Senator Fortin-Duplessis: In the last paragraph on page 3 of your brief, you say:

Among these transmitters, there are 22 that rebroadcast the signals of local CBC stations into other communities. Those communities are considered mandatory markets, but the CBC has no plans to replace the current transmitters with digital transmitters.

Do you have the power to require them to replace them — and they then can get their money from other items?

Mr. Hutton: The CRTC is an organization that grants permission to operate. It is often difficult, on a case-by-case basis, to require someone to do something, to require someone to broadcast from a certain location.

Le sénateur De Bané : Elle aura lieu quand? À l'automne?

M. Hutton : Cela peut être à l'automne ou au printemps 2013, ce sont deux options que nous étudions. Il est au plan de travail pour la présente année ou l'année fiscale qui va commencer au 1^{er} avril pour le CRTC. La question de la régionalisation et du reflet de l'ensemble du pays est certainement un point qui va être discuté à cette audience. Nous l'avons déjà identifié dans l'avis public et nous demandons des comptes à cet effet.

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'ai deux questions à vous poser. En premier lieu, à l'été 2011, vous avez lancé une consultation en ligne pour le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada. Les informations recueillies dans le cadre de cette consultation, j'imagine, vont être prises en ligne de compte en vue de la prochaine audience sur le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada qui aura lieu plus tard cette année. Je note aussi que le CRTC a mené d'autres consultations en ligne dans le passé.

Une chose m'a surpris un peu : vous avez reçu plus de réponses de la part des anglophones à travers le pays que de la part des francophones. Je sais quand même qu'il y a moins de francophones au Canada que d'anglophones, mais est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi, selon vous?

M. Hutton : Dans ce cas précis, je ne peux pas dire pourquoi, auprès du CRTC, on a moins d'interventions. Je peux donner une réflexion plus générale, et nous avons fait un peu exprès de le mentionner dans nos statistiques, dans le discours; il y a probablement différentes raisons, mais le marché anglophone, les Canadiens anglophones, utilisent Internet et les médias sociaux beaucoup plus que les francophones. Pour nous, que ce soit l'utilisation de notre site web, c'est à peu près du cinq pour un. Nous n'avons pas encore de statistiques fermes avec notre compte Twitter, mais les premières statistiques nous montrent quand même que nous avons un bon nombre d'abonnés anglophones et un beaucoup plus petit nombre d'abonnés francophones. C'est un peu un reflet du fait que — et nous avons fait aussi exprès de mentionner certaines données — lorsqu'il y a un service offert, les francophones le consomment autant, mais le marché est moins développé au Canada français qu'au Canada anglais. C'est peut-être un peu à cause de la pure disponibilité des services sur Internet.

Le sénateur Fortin-Duplessis : À la page 4 de votre mémoire, au deuxième paragraphe, vous mentionnez :

Parmi ces émetteurs, il y en a 22 qui rediffusent les signaux de ces stations locales dans d'autres collectivités. Les collectivités sont considérées comme des marchés tenus de se convertir, mais la SRC ne prévoit pas remplacer les émetteurs actuels par des émetteurs numériques.

Est-ce que vous avez le pouvoir de les obliger à les remplacer — et ils prendront leur argent dans d'autres postes?

M. Hutton : Le CRTC est un organisme qui accorde des permissions d'opérer. C'est souvent difficile, à la pièce, d'obliger quelqu'un à faire quelque chose, d'obliger quelqu'un à diffuser à partir d'un certain endroit.

To answer your question specifically, we require no one to do anything. That is more part of a whole discussion at the time of renewal. On renewal, our intention was to discuss matters to determine the various options for meeting the needs of the Broadcasting Act, which requires that the CBC's services be made available to the largest possible number of Canadians. Note, however, that the act requires them to make a maximum effort, but that is not an absolute obligation.

Senator Champagne: Before I ask my question, please allow me two very brief comments. The first is that I apologize for being late; no one put a helicopter at my disposal.

I wanted to take this opportunity to thank the CRTC, which, following the hearings that most of us attended, decided to give TV5 Québec-Canada some respite. I believe that the fact it is still possible for minority francophones to access TV5 at no extra cost, and without it being bundled in with the Italians, the Spanish and Al Jazeera, was very much appreciated, and I wanted to thank you.

My question is this: I admit to my utter ignorance, but what restrictions can the CRTC impose on the two Crown corporations under its jurisdiction regarding collaboration and cooperation? Surely there are restrictions somewhere. I could tell you a story, but perhaps you can answer me right away, which would save us some time.

Mr. Hutton: If I clearly understand your question on restrictions, the act requires the CRTC to consult CBC/Radio-Canada before imposing any licensing conditions. When we prepare to proceed with a renewal, we hold a hearing, propose certain licensing conditions at that hearing and conduct discussions. Once the decision is made within the CRTC, there is an obligation to consult CBC/Radio-Canada on the conditions we are putting in place. That is an obligation: we consult before making them public. That aspect differs in the case of private broadcasters. When we impose a licensing condition on a private broadcaster, it is not absolute, but we make the decision; everything is under our scrutiny. Here, since we have an obligation to consult, it follows that Radio-Canada or the CBC may then appeal to the minister on those specific issues. So there is a minor difference in the restrictions and licensing conditions that we can impose.

Senator Champagne: Madam Chair, with your permission, I would like to tell you a story about a very recent incident that may perhaps clarify what I mean.

We regularly listen to CBC Radio 2 at home; we love Julie Nesrallah's program, *Tempo*. She always presents a varied selection of high-quality music. On Fridays, she has a special

Pour répondre strictement à la question, nous n'obligeons personne à faire quoi que ce soit. C'est plutôt dans l'ensemble d'une discussion lors du renouvellement. Notre intention était, lors du renouvellement, de discuter pour savoir quelles sont les diverses options qui existent pour répondre aux besoins de la Loi sur la radiodiffusion, qui impose de rendre les services de la SRC disponibles au plus grand nombre de Canadiens. Notons quand même que la loi leur demande un maximum d'effort, mais ce n'est pas une obligation absolue.

Le sénateur Champagne : Avant de poser ma question, vous me permettez deux très courts commentaires. Le premier est que je vous prie d'excuser mon retard, on n'a pas mis d'hélicoptère à ma disposition.

Je voulais en profiter pour remercier le CRTC qui, suite à des audiences auxquelles la majorité d'entre nous avons participé, a décidé de donner un répit à TV5 Québec-Canada. Je pense que le fait que ce soit encore possible pour les francophones en situation minoritaire d'avoir accès à TV5 sans frais supplémentaires et sans que ce soit inclus dans un bouquet avec les Italiens, les Espagnols et Al Jazeera, a été beaucoup apprécié et je voulais vous remercier.

Ma question est celle-ci : je vous avoue mon ignorance totale, mais quelles peuvent être les restrictions que le CRTC impose aux deux sociétés de la Couronne qui tombent sous sa tutelle au niveau de la collaboration et de la coopération? Il y a sûrement des restrictions quelque part. Je pourrais vous donner une anecdote, mais peut-être que vous pouvez me répondre tout de suite, ce qui nous épargnerait du temps.

M. Hutton : Si je comprends bien votre question sur les restrictions, la loi demande au CRTC de consulter la SRC/CBC avant d'imposer des conditions de licence. Quand nous nous apprêtons à procéder à un renouvellement, nous allons avoir une audience, nous allons proposer certaines conditions de licence en audience, nous allons tenir des discussions. Une fois la décision prise à l'intérieur du CRTC, il y a une obligation de consulter la SRC/CBC sur les conditions que nous mettons en place. C'est une obligation : avant de les rendre public, nous consultons. C'est un élément qui est différent des radiodiffuseurs privés. Lorsque nous imposons une condition de licence à un radiodiffuseur privé, ce n'est pas une question absolue, mais nous prenons la décision, tout est sous notre regard. Ici, nous avons une obligation de consultation, il s'ensuit, pour la Société Radio-Canada ou la CBC, qu'ils peuvent ensuite faire appel au ministre sur ces questions précises. Alors, il y a un peu une différence dans les restrictions ou les conditions de licence que nous pouvons imposer.

Le sénateur Champagne : Si vous me le permettez, madame la présidente, je voudrais vous raconter une anecdote bien récente, mais qui va peut-être préciser ce que je veux dire.

Nous sommes, à la maison, des auditeurs réguliers de CBC Radio 2; nous adorons l'émission que présente Julie Nesrallah qui s'appelle *Tempo*. Elle présente toujours un choix de musique varié

feature on her program called, *Music That Rocked Your World*, during which she invites listeners to share personal moments in their musical lives.

We recently sent her an unusual story about something that happened in Barcelona, when circumstances permitted us to spend two hours with the surviving daughter of composer Enrique Granados. We had the opportunity to spend two hours in her family home and had the privilege of visiting their personal museum, where we saw, for example, an enormous silver urn that had been awarded to Granados by President Wilson of the United States.

You may remember that, during the war, the opera *Goyescas* was to have its premiere in Paris, but that, because of the war, it took place in New York. As Mr. and Ms. Granados were preparing to return to Europe, the president invited the composer and pianist to give a concert at the White House, where he gave him this enormous inscribed urn, which was full of gold and silver pieces. They therefore delayed their trip by two weeks and took the boat to England. From England, they took the ferry *Sussex* to cross to France. The *Sussex* was sunk by U-boats and Enrique Granados and his wife Amparo both drowned.

We suggested this idea for March 23 and 24, because that was the anniversary of the deaths of Mr. and Ms. Granados. We offered them a CD of a concert that my husband had recorded at Radio-Canada, in 1985, featuring a work entitled *Escenas Romanticas*, a marvelous suite by Granados. We received an answer, and I have the emails in front of me.

[English]

As strange as it might sound, there are some rights issues to us playing a 1980 recording from Radio-Canada.

[Translation]

They definitely did not concern the performer's rights because, at the time, all contracts were for what were called "phonograms" in which Radio-Canada reserved the rights for life. Since Granados's music is more than 50 years old, there is no more copyright. So what are the restrictions? I do not know whether there are any legal aspects or programming issues that would prevent the CBC from broadcasting. This is not a piracy issue. We were given a cassette after the live concert at Radio-Canada. When the technology permitted, we transferred it to a CD to preserve its quality.

Why would the CBC refuse to broadcast something that was recorded at Radio-Canada the same year, 1985, as Granados's work, which coincided with March 24? That is a question I have.

Mr. Hutton: I cannot answer your question. All I can say is that today rights issues are a day-by-day matter.

et d'une grande qualité. Le vendredi, elle a une chronique particulière à son émission qui s'appelle *Music that rocked your world*, pendant laquelle elle invite les auditeurs à partager des moments précieux de leur vie musicale.

Dernièrement, nous lui envoyions une histoire bien particulière. Elle a eu lieu à Barcelone, alors que des circonstances nous ont permis de passer deux heures avec la fille survivante du compositeur Enrique Granados. Nous avons eu l'occasion de passer deux heures dans la maison familiale, le privilège d'aller visiter leur musée personnel dans lequel nous avons vu, par exemple, une énorme urne en argent qui lui avait été remise par le président Wilson des États-Unis.

Vous vous souviendrez peut-être que, au moment de la guerre, la première de l'opéra *Goyescas* devait avoir lieu à Paris. À cause de la guerre, elle a eu lieu à New York. Alors que M. et Mme Granados s'apprêtaient à retourner en Europe, le président a invité le compositeur/pianiste à venir donner un concert à la Maison-Blanche, où il lui a remis cette énorme urne bien inscrite, qui était pleine de pièces d'or et d'argent. Ils ont donc retardé leur voyage de deux semaines et ont pris le bateau vers l'Angleterre. De l'Angleterre, ils ont pris le traversier *Sussex* pour rejoindre les côtes de la France. Le *Sussex* fut détruit par les u-boats. Enrique Granados et sa femme Amparo furent tous deux noyés.

Nous avons proposé cette idée pour le 23 ou 24 mars, car c'était le jour de l'anniversaire de la mort de M. et Mme Granados. Nous leur avons offert le CD d'un concert, que mon mari avait enregistré à Radio-Canada, en 1985, mettant en scène une œuvre intitulée *Escenas Romanticas*, une suite merveilleuse de Granados. Nous avons reçu une réponse, et j'ai les courriels devant moi.

[Traduction]

Aussi étrange que cela puisse paraître, il y a des questions de droits liées à la diffusion d'un enregistrement de 1980 de Radio-Canada.

[Français]

Il ne s'agissait sûrement pas de droits pour l'interprète, car à cette époque, tous les contrats étaient ce qu'on appelait des « phonogrammes » où Radio-Canada se réservait les droits à vie. La musique de Granados a plus de 50 ans, donc il n'existe plus de droits à cet égard. Quelles sont donc les restrictions? J'ignore s'il s'agit d'aspects légaux ou des questions de programmation qui empêcheraient la CBC de diffuser. Il n'est pas question de piratage. On nous a remis une cassette, après le concert en direct à Radio-Canada. Quand la technologie l'a permis, nous l'avons fait transférer sur un CD pour en conserver la qualité.

Pourquoi CBC refuserait de diffuser quelque chose qui a été enregistré à Radio-Canada la même année, soit 1985, de cette œuvre de Granados, qui coïncidait avec le jour du 24 mars? C'est une question que je me pose.

M. Hutton : Je ne peux répondre à votre question. Tout ce que je peux dire, c'est qu'aujourd'hui, les questions de droits sont au jour le jour.

Senator Champagne: Radio-Canada and the CBC are twin sisters.

Mr. Hutton: I cannot answer because, to my knowledge, rights are a very complicated field. There are various rights. A single piece may entail several rights. Where applicable, we can say that Radio-Canada has a broadcasting right. There are rights pertaining to the composer.

Senator Champagne: The composer died around 1914, more than 50 years ago.

Mr. Hutton: I cannot answer you. I know the issue is complicated. The CRTC is not involved in that aspect of broadcasting.

Senator Champagne: Then what are the restrictions between those twin sisters? We are not talking about language when we talk about instrumental music.

The pianist was a francophone. However, he was one of five pianists that Harry Summers selected to play his entire work, and a disc was produced in collaboration with Radio-Canada and the CBC. Everything was working well at that point. Then, suddenly, we cannot use it because there are rights issues. It is quite odd.

Mr. Hutton: I will answer that there is no CRTC rule preventing that.

Senator Champagne: But it should permit it.

Mr. Hutton: At the last renewal, we encouraged the sharing of various programs, various features between the two, between the CBC and Radio-Canada. We encouraged that, and we do not prevent it.

Senator Champagne: Thank you very much. I will send everything to my friends at the *Tempo* program, Michael Morreale, the production assistant, who responded to us. What are the rights?

As I had received this, we did it for March 24, the anniversary of the death of Granados, and I knew that I would be seeing you today; I kept the notes.

Senator Tardif: The Commissioner of Official Languages published a study in 2009; I believe the title was *Shadows over the Canadian Television Landscape: The Place of French on the Air and Production in a Minority Context*. That study contained a number of recommendations concerning the CRTC.

Recommendation 2 was as follows:

- (a) develop a specific policy which will: clarify the concept of regional reflection; distinguish between the production of regional programs in the majority official language and the production of regional programs in the minority official language;

Le sénateur Champagne : La Société Radio-Canada et la CBC sont des sœurs jumelles.

M. Hutton : Je ne peux répondre car, à ma connaissance, les droits sont un domaine très compliqué. Il existe divers droits. Une même pièce peut comporter plusieurs droits. Dans le cas échéant, on parle d'un droit de diffusion à la SRC. Il y a les droits relatifs au compositeur.

Le sénateur Champagne : Le compositeur est décédé aux alentours de 1914, soit depuis plus de 50 ans.

M. Hutton : Je ne peux vous répondre. Je sais que la question est compliquée. Le CRTC ne s'implique pas dans cet aspect de la radiodiffusion.

Le sénateur Champagne : Quelles sont donc les restrictions qui existent entre ces deux sœurs jumelles? On ne parle pas de langue lorsqu'on parle de musique instrumentale.

Le pianiste était un francophone, soit. Toutefois, il était un des cinq pianistes que Harry Summers a choisis pour faire toute son œuvre et un disque qui a été réalisé en collaboration avec Radio-Canada et la CBC. À ce moment-là tout fonctionnait bien. Or, soudainement, on ne peut l'utiliser car il y a des droits. C'est plutôt bizarre.

M. Hutton : Je répondrai que ce n'est pas une règle du CRTC qui l'empêche.

Le sénateur Champagne : Mais elle devrait le permettre.

M. Hutton : Dans le dernier renouvellement, nous avons encouragé le partage de diverses émissions, de divers reportages entre les deux, du côté de la CBC et de Radio-Canada. Nous l'avons encouragé et nous ne l'empêchons pas.

Le sénateur Champagne : Merci beaucoup. J'enverrai le tout à mes amis de l'émission *Tempo*, Michael Morreale, assistant à la production, qui nous a répondu. Quels sont les droits?

Comme j'ai reçu ceci, on l'a fait pour le 24 mars, date de l'anniversaire de la mort de Granados, et je savais que je vous verrais aujourd'hui, j'ai conservé les notes.

Le sénateur Tardif : Le commissaire aux langues officielles a publié une étude en 2009; je crois que le titre était *Ombre sur le paysage télévisuel canadien : Place du français sur les ondes et production en contexte minoritaire*. Cette étude contenait plusieurs recommandations qui visaient le CRTC.

La recommandation 2 était la suivante :

- a) d'élaborer une politique précise qui : clarifie la notion de reflet régional; établit la distinction entre la production d'émissions régionales de langue officielle majoritaire et la production d'émissions régionales de langue officielle minoritaire;

(b) encourage all Canadian broadcasting services to make commitments regarding the development and acquisition of French-language programs produced outside Quebec and English-language programs produced in Quebec, including a certain percentage produced outside of Montréal.

Recommendation 3 was that the CRTC:

. . .define the minimum commitments to be made by major media conglomerates. . .in order to reflect the reality of official language minority communities and meet their needs.

Can you tell us whether those recommendations have been implemented?

Mr. Hutton: The recommendations have definitely been considered. We have invited the Commissioner of Official Languages to appear before our various bodies on policy and renewal for the major conglomerates referred to in those recommendations. We have not developed a policy on that distinction, as suggested. However, with the major conglomerates, we have evaluated the issues of regional production and regional reflection and the various licensing conditions, asking them to produce programs outside the major centres and to reflect the official language minority communities.

So we have set expectations and licensing conditions for the various conglomerates in order to better serve the francophone communities outside Quebec and the anglophone community in Quebec.

Senator Tardif: Why do you proceed on a case-by-case basis rather than establish a policy defining the terms as such, the necessary minimum commitments, to clarify the concept of reflecting the regions?

Mr. Hutton: We have implemented it by setting expectations and specific conditions for the major conglomerates. The major conglomerates are now businesses serving not only a region, but also the entire country. The regulations that we are putting in place, particularly in television, are moving more away from local considerations and increasingly toward these conglomerates. So we have set expectations in this area at a higher level, the national level, for these conglomerates. This reflects a change in the regulations that we are imposing in the television industry.

Senator Tardif: What follow-up mechanism are you putting in place to ensure that these major conglomerates comply with their undertakings when they are granted a licence?

Mr. Hutton: Every year, we ask the major conglomerates to report to the CRTC on all their conditions, more particularly on local production issues, but also on the way they interact with, for example, independent producers outside the major centres and independent producers that reflect the communities.

b) d'encourager tous les services canadiens à prendre des engagements quant au développement et à l'acquisition d'émissions de langue française produites à l'extérieur du Québec et d'émissions de langue anglaise produites au Québec, dont un certain pourcentage à l'extérieur de Montréal.

La recommandation 3 encourageait le CRTC :

[...] de définir les engagements minimums que doivent prendre les grands groupes de propriété de stations multiples [...] afin de refléter la réalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de répondre à leurs besoins.

Pouvez-vous nous dire si ces recommandations ont été appliquées?

M. Hutton : Les recommandations ont certes été considérées. Nous avons invité effectivement le commissaire aux langues officielles à comparaître à nos diverses instances de politique ainsi que de renouvellement des grands groupes dont faisaient mention ces recommandations. Nous n'avons pas élaboré une politique de distinction, tel que suggéré. Nous avons par contre évalué auprès de tous les grands groupes les questions de production régionale, les questions de reflet régional ainsi que les diverses conditions de licence, leur demandant justement de produire des émissions à l'extérieur des grands centres et de refléter les communautés de langues officielles en milieu minoritaire.

Nous avons donc imposé des attentes et des conditions de licence sur les divers grands groupes afin de mieux desservir les communautés francophones à l'extérieur du Québec et anglophone à l'intérieur du Québec.

Le sénateur Tardif : Pourquoi procédez-vous au cas par cas plutôt que d'établir une politique qui définit les termes comme tels, les engagements minimums nécessaires, clarifier la notion de reflet régional?

M. Hutton : La façon dont nous l'avons mis en œuvre, c'est par voie d'attentes et de conditions précises aux grands groupes. Les grands groupes, c'est maintenant des entreprises qui desservent non seulement une région, mais l'ensemble du pays. La réglementation que nous mettons en place, surtout dans le domaine de la télévision, quitte le local et s'en va de plus en plus vers ces grands groupes. Nous avons donc mis des attentes au niveau supérieur, au niveau national, sur les grands groupes à cet effet. Cela reflète un changement dans la réglementation que nous imposons dans le domaine de la télévision.

Le sénateur Tardif : Quel mécanisme de suivi mettez-vous en place pour vous assurer que ces grands groupes, lorsqu'ils reçoivent une licence, respectent leurs engagements?

M. Hutton : À chaque année, nous demandons aux grands groupes de faire rapport au CRTC sur l'ensemble de leurs conditions, plus particulièrement sur des questions de production locale, mais aussi sur la façon dont ils interagissent avec, par exemple, les producteurs indépendants à l'extérieur des grands centres et les producteurs indépendants reflétant les communautés.

Senator Tardif: If I understand correctly, you require a report from them?

Mr. Hutton: Yes.

Senator Tardif: And if the report shows that there is a deficiency, what happens?

Mr. Hutton: At the CRTC, we issue licences, we set expectations and licensing conditions. Every year, or at certain specific periods, we determine whether businesses are meeting those expectations or licensing conditions. Every year, we also respond to complaints. If people feel that the businesses are not meeting the expectations or licensing conditions very well, we can call on the businesses and make them accountable.

However, when we are in the midst of a licensing period, although we can ask them to take corrective action, it is mainly at the next renewal that we have the opportunity to make them accountable. If we conclude that there has been a deficiency, we then issue shorter-term licences or stricter conditions. As an organization, we do not have the option of taking immediate action.

Senator Tardif: Have you experienced a situation in which you have set stricter conditions for some of those large conglomerates on this issue of reflecting the regions in productions?

Mr. Hutton: If we are talking about the major conglomerates, I believe we previously set conditions and expectations at the time of the last licensing renewals. The businesses appear to have met them, but, following the hearings, the positions that were put forward called for the conditions to be refined to a certain degree. So we amended them, but we did not find them at fault.

Senator Tardif: Can you identify some of those major conglomerates for us? I believe it is important to know who we are talking about when discussing those major conglomerates, which reach 70 per cent of the audience.

Mr. Hutton: In English Canada, it is mainly CTVglobemedia. There is also Shaw Media, which owns the stations of the former CanWest group, as well as Corus Entertainment. However, we treat Corus and Shaw differently as a result of a degree of synchronization and at the request of the business. Those are three large anglophone groups, together with Rogers Media.

In French Canada, the two major groups are Groupe TVA and Groupe Astral. In those two cases, we have just completed the public process and the commission is in the process of reaching a decision concerning them.

Senator Robichaud: When you issue licences, you said you had expectations. You also mentioned the issue of reflection, of what Radio-Canada must do under the Official Languages Act. How do you set those expectations or determine the way the regions should be reflected?

Le sénateur Tardif : Si je comprends bien, vous leur demandez un rapport?

M. Hutton : Oui.

Le sénateur Tardif : Et si le rapport démontre qu'il y a une insuffisance, qu'est-ce qui se passe?

M. Hutton : Au CRTC, nous émettons des licences, nous émettons des attentes et des conditions de licence. On vérifie à toutes les années, ou à certaines périodes précises, si les entreprises rencontrent ces attentes ou ces conditions de licence. À toutes les années, on répond aussi aux plaintes. Si les gens trouvent que les entreprises ne répondent pas très bien aux attentes ou aux conditions de licence, on peut faire appel aux entreprises et leur demander de rendre compte.

Cependant, lorsque nous sommes dans une période de licence, mis à part une demande de rappel à l'ordre, c'est principalement lors du prochain renouvellement que nous avons l'occasion de demander des comptes. Si nous concluons qu'il y a eu un manque, nous émettons alors des licences plus courtes ou des conditions plus sévères. On n'a pas l'option, en tant qu'organisme, d'intervenir sur-le-champ.

Le sénateur Tardif : Est-ce que vous avez vécu cette situation, où vous avez émis des conditions plus sévères à certains de ces grands groupes relativement à toute cette question du reflet régional dans les productions?

M. Hutton : Je pense que lors du dernier renouvellement, si on parle des grands groupes, nous avons émis des conditions et des attentes auparavant. Les entreprises semblaient les avoir rencontrées, mais suite aux audiences, les positions qui ont été mises en place ont appelé à un certain raffinement des conditions. Nous les avons alors modifiées, mais nous ne les avons pas trouvées en faute.

Le sénateur Tardif : Est-ce que vous pouvez nous identifier quels seraient certains de ces grands groupes? Je pense qu'il est important de savoir de qui nous parlons lorsqu'il est question de ces grands groupes qui rejoignent 70 p. 100 de l'auditoire.

M. Hutton : Au Canada anglais, le principal est CTVglobemedia. Il y a aussi l'entreprise Shaw Media, qui est propriétaire des stations de l'ancien groupe Canwest, ainsi que Corus Entertainment. Cependant, nous avons traité Corus et Shaw de façon différente en vertu d'une certaine synchronisation et aussi à la demande de l'entreprise. Ce sont trois grands groupes anglophones, avec l'entreprise Rogers Media.

Au Canada français, les deux grands groupes sont le Groupe TVA, ainsi que le Groupe Astral. Dans le cas des deux derniers, nous venons de compléter le processus public et le conseil est en instance décisionnelle à leur sujet.

Le sénateur Robichaud : Lorsque vous émettez des licences, vous avez parlé d'attentes. Vous avez aussi parlé de reflet, de ce que la SRC doit faire dans le cadre de la Loi sur les langues officielles. Comment établissez-vous ces attentes ou ces reflets régionaux?

You mentioned a discussion group. What does that include? Are these people who belong to minority community associations?

Mr. Hutton: I believe there are two parts to your question. The discussion groups are a tool that we use to address our obligations under the Official Languages Act. I am going to ask Ms. Lehoux to explain to you something of the process involved because she is a member of those groups.

However, to answer your question specifically, expectations and licensing conditions are set at the end of the process. That is the commission's decision. Before that, there is a public process that involves written submissions from the public and a hearing where we consider opinions. Then the various businesses have a right of rebuttal and the commission deliberates on what they have to say. If we go back even further in time, all that is addressed in a public notice stating the process that is to be followed.

Where the discussion groups are particularly important is before the entire formal process begins. That is more informal. The idea is to share the commission's upcoming plans and to discuss the needs of the various communities. This is where the discussion groups fit into our process. I am going to ask Ms. Lehoux to supplement that.

Véronique Lehoux, Legal Counsel, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission: The discussion groups were created in 2007, and there are about two meetings a year. There are five coordinators who assist the national coordinator at the CRTC, and they represent each of the sectors of the CRTC: distribution, television, radio, on the English and French side, and legal affairs. That is at the CRTC.

There are a lot of participants from the official language minority communities in that discussion group. There is the FCFA, the FCCF, the Assemblée communautaire fransaskoise, the Société franco-manitobaine and several others. If you wish, I will be pleased to send you a list.

Senator Robichaud: No, that is fine, provided there are groups across Canada.

Ms. Lehoux: That is correct. For the CRTC, the objective of this discussion group is really to be aware of the issues, needs and concerns of the communities. For the communities, this is really a forum where we can speak with them about the best way for them to take part in our process. One should never lose sight of the fact that we are an administrative tribunal with quasi-judicial functions. This is our way of telling them, "Look, such and such a process is coming up, and it would be a good forum for you to take part in, to submit a brief and to ask to appear. The commission will be able to hear you and consider your remarks."

As an administrative tribunal, we cannot consider submissions that have not been made as part of our public processes. That is why we created this group, which discusses issues and is very effective. I do not know whether you have previously heard about

Vous parlez d'un groupe de discussion. Cela comprend quoi? Est-ce que ce sont les gens qui font partie des associations des communautés en situation minoritaire?

M. Hutton : Je crois qu'il y a deux volets à votre question. Les groupes de discussion sont un outil que nous utilisons face à nos obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles. Je vais demander à Mme Lehoux de vous expliquer un peu le processus impliqué parce qu'elle participe à ces groupes.

Cependant, pour répondre précisément à votre question, l'émission des attentes ou des conditions de licence se fait en fin de processus. C'est la décision du conseil. Avant cela, il y a un processus public qui implique une audience et des interventions écrites du public où on considère les opinions. Il y a alors un droit de réplique des diverses entreprises et une délibération du conseil à ce sujet. Si on recule encore dans le temps, tout cela est cerné dans un avis public qui annonce le processus à suivre.

Là où les groupes de discussion ont leur importance, c'est avant que tout le processus formel ne commence. C'est plus informel. Il s'agit de partager les plans à venir du conseil et de discuter des besoins des diverses communautés. C'est un peu là que les groupes de discussion s'insèrent dans notre processus. Je vais demander à Mme Lehoux de compléter.

Véronique Lehoux, conseillère juridique, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : Les groupes de discussion ont été créés en 2007 et il y a environ deux rencontres par année. Il y a cinq coordonnateurs qui aident le coordonnateur national au CRTC, et il représente chacun des secteurs du CRTC, soit la distribution, la télévision, la radio, du côté français et anglais, et le contentieux. Cela, c'est du côté du CRTC.

Il y a énormément de participants du côté des communautés de langues officielles dans ce groupe de discussion. Il y a la FCFA, la FCCF, l'Assemblée communautaire fransaskoise, la Société franco-manitobaine et plusieurs autres. Si vous voulez, il me ferait plaisir de vous envoyer la liste par la suite.

Le sénateur Robichaud : Non, c'est bon, en autant qu'il y en a de partout au Canada.

Mme Lehoux : C'est ça. Pour le CRTC, l'objectif de ce groupe de discussion est vraiment de se mettre au parfum des enjeux, des besoins et des préoccupations des communautés. Pour les communautés, il s'agit vraiment d'un forum où on peut discuter avec eux de la meilleure façon de participer à nos processus. Il ne faut jamais perdre de vue qu'on est un tribunal administratif avec des fonctions quasi judiciaires. C'est notre façon de leur dire : « Écoutez, il y a tel processus qui s'en vient, ce serait un bon forum pour vous d'y participer, de déposer un mémoire et de demander à comparaître. Le conseil sera en mesure de vous entendre et de prendre en considération votre intervention. »

En tant que tribunal administratif, on ne peut pas prendre des interventions qui n'ont pas été déposées dans le cadre de nos processus publics. C'est pour cette raison qu'on a créé ce groupe, qui discute des enjeux et qui est très efficace. Je ne sais pas si vous

the group, but we are proud of it. It is informal, but there is a good exchange of information, information that is as useful for the CRTC as it is for the communities.

Senator Robichaud: Are these discussion groups also involved in the evaluation that follows the issuing of the licence and that states the expectations that must be met?

Ms. Lehoux: I would not use the word “evaluation”. When the commission has rendered its decision, we can discuss it, but the commission will have rendered its decision at that point. We will discuss it in terms of content to determine what the commission’s findings are and what that means. Sometimes it is not always easy to get a clear understanding of what we do. The group members can share with us some of their reservations about the commission’s decisions. However, this is really a group that is not part of the commission’s process. It stands outside the commission.

Senator Robichaud: I understand, but an evaluation is conducted following the decision to determine whether the people concerned are meeting the conditions. Are the discussion groups involved at that point?

Mr. Hutton: The commission evaluates its various policies over a seven-year cycle. We conduct informal discussions with the communities before starting the process. We issue a notice and hold a hearing concerning a future policy.

In response to those policies, we can nevertheless speak with the groups once the decision has been made. The policies are implemented at additional hearings concerning renewal for the various corporations. That is another opportunity for the communities to intervene and to make adjustments. This cycle is repeated every year. If we go back to the start of the cycle at the end of the following seven years, what does the commission do? It evaluates the last policy in which the communities were involved. This takes place over a long period of time, but that is how we proceed.

Senator Robichaud: Thank you, Madam Chair.

[English]

Senator Buth: I have questions about the analog transmitters. I am not sure I understand the issue completely.

I am assuming that the analog transmitters are used in smaller communities or more isolated communities. Is that a correct assumption?

Mr. Hutton: Basically, until a few years ago, all transmission — we are talking television transmission here — was analog. We have mandated the industry to switch in certain markets, primarily the larger markets, from analog to digital. It was sort of a forced move on that front. That was made necessary to respect issues of spectrum policy and international affairs with the U.S. The spectrum policies changed. Dedication of some of that spectrum

avez déjà eu des échos de ce groupe, mais nous en sommes fiers. C’est informel, mais il y a un bel échange d’informations qui se fait. Des informations aussi utiles pour le CRTC que pour les communautés.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que ces groupes de discussion sont aussi impliqués dans l’évaluation qui suit l’émission de la licence et qui dicte les attentes qu’on doit rencontrer?

Mme Lehoux : Je ne dirais pas « évaluation ». Lorsque le conseil aura rendu sa décision, on peut en discuter, mais le conseil aura rendu sa décision à ce moment-là. On va en discuter en termes de contenu pour savoir quelles sont les conclusions du conseil et qu’est-ce que cela veut dire. Des fois, il n’est pas toujours facile de bien comprendre tout ce qu’on fait. Les membres du groupe peuvent partager avec nous certaines de leurs réserves par rapport à des décisions du conseil. Par contre, c’est vraiment un groupe qui n’est pas dans le processus du conseil. C’est en marge du conseil.

Le sénateur Robichaud : Je comprends, mais il y a une évaluation qui est effectuée suite à la décision afin de savoir si les gens qui sont concernés rencontrent les conditions. À ce moment-là, est-ce que ces groupes de discussion sont impliqués?

M. Hutton : Le conseil procède à l’évaluation de ses diverses politiques sur un cycle d’environ sept ans. Nous menons des discussions informelles avec les communautés avant de lancer le processus. Nous émettons un avis et avons une audience concernant une politique à venir.

Suite à ces politiques, nous pouvons quand même discuter avec les groupes une fois la décision prise. Les politiques sont mises en œuvre lors d’autres audiences additionnelles concernant le renouvellement des diverses sociétés. C’est une autre occasion pour les communautés d’intervenir et de faire des ajustements. Ce cycle se répète toutes les années. Si on retourne au début du cycle, lorsqu’on est rendu aux sept ans suivants, que fait le conseil? Il fait l’évaluation de la dernière politique à laquelle les communautés participent. C’est sur une période de longue haleine, mais c’est de cette façon que nous procédons.

Le sénateur Robichaud : Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Le sénateur Buth : J’ai quelques questions concernant les émetteurs analogiques. Je ne suis pas certaine d’avoir bien compris l’enjeu.

Je suppose que les émetteurs analogiques sont utilisés dans les petites collectivités ou dans des collectivités plus isolées. Est-ce exact?

M. Hutton : En fait, il y a tout juste quelques années encore, toute la transmission — nous parlons ici de transmission télévisuelle — était analogique. Nous avons demandé à l’industrie d’effectuer la transition de la télévision analogique à la télévision numérique dans certains marchés, principalement les grands marchés. Nous l’avons en quelque sorte obligée. Cette conversion était essentielle au respect des politiques d’utilisation

that used to be reserved for television has been farmed over for other purposes, such as smartphones, emergency services, et cetera. There was a public policy need for that switch to occur, so we instituted that switch, liberating the spectrum in most of the large markets to be able to be used for something else.

We have asked, pushed, coerced, some would say, the broadcasters to switch in major markets in the provincial capitals, in markets where there is more than one broadcaster, so Canadians would be one minute on digital and the other on analog. As a result, primarily larger cities definitely all converted, and less so in the more rural areas. The 22 transmitters we identified in the opening remarks are all in relatively larger markets. They are in what we have come to call mandatory markets, markets that were required to switch from analog to digital.

Senator Buth: Are there any issues in terms of viewers accessing TV stations if the switch were made to digital in some of the smaller markets?

Mr. Hutton: When a broadcaster switches from analog to digital, naturally there is a process to follow to advise and make everyone aware. Essentially, consumers in those areas, if they are subscribers to cable or satellite, there is no impact. It is really if they receive the signal off-air. If you receive the signal off-air, you are required to have a digital tuner. If you have a flat-screen TV, you have a digital tuner and you are fine; you probably do not have to do anything else. If you have a more traditional television set without a digital tuner, you are required to purchase a small converter box that you would insert between your antenna and your television set, which will convert the signal back to analog so that your television can capture it.

Senator Buth: There are some discriminatory issues in terms of whether or not you have modern equipment versus old equipment, but if you are using modern television equipment, then there should be no issue. Is that correct?

Mr. Hutton: There should relatively be no issue. We are talking physics and radio waves. Analog bounces off a mountain, and digital bounces off differently. There are changes in the physical reception, and there can also be changes in the strength of the signal that is emitted by the broadcaster. There can be instances where you would lose service. The commission has been very concerned about that, so we have certainly made the public aware of when and where that would occur, and we have provided other options that would allow Canadians who would be losing their signals to gain access to a free satellite service that replaces the signals they have lost.

du spectre et des ententes de partage avec les États-Unis. Les politiques d'utilisation du spectre ont changé. Le spectre, autrefois réservé à la télévision, sert aujourd'hui à d'autres fins, notamment les téléphones intelligents et les services d'urgence. Par conséquent, dans l'intérêt du public, il fallait disposer d'une plus grande largeur de spectre. Les stations ont donc commencé à diffuser en numérique, ce qui a fait en sorte de libérer les ondes dans la plupart des grands marchés.

Nous avons demandé aux radiodiffuseurs — certains diront même que nous les avons obligés — de se convertir au numérique dans les grands marchés, notamment les capitales provinciales et les marchés desservis par plus d'un radiodiffuseur, de façon à ce que les Canadiens puissent être une minute en mode numérique et l'autre en mode analogique. Par conséquent, la plupart des grandes villes se sont toutes converties, ce qui n'est pas le cas des régions plus rurales. Les 22 émetteurs dont nous avons parlé dans la déclaration se trouvent tous dans des marchés relativement grands, que nous appelons les marchés tenus de se convertir au numérique.

Le sénateur Buth : Les téléspectateurs pourraient-ils perdre l'accès aux signaux en direct après le passage à la télévision numérique dans les petits marchés?

M. Hutton : Lorsqu'un radiodiffuseur passe de l'analogique au numérique, il y a naturellement un processus à suivre afin que tout le monde en soit informé. Si vous recevez les signaux par le câble ou le satellite, le passage au numérique n'entraîne pas de changement pour vous. Le passage au numérique pourrait toucher les téléspectateurs qui captent les signaux des stations de télévision en direct au moyen d'une antenne. Ces téléspectateurs risquent d'avoir besoin d'un téléviseur équipé d'un syntoniseur numérique. Si vous avez une télévision à écran plat et un syntonisateur numérique, vous n'avez probablement rien à faire. Toutefois, si vous avez une télévision plus traditionnelle et pas de syntonisateur numérique, vous devrez envisager l'achat d'un convertisseur numérique-analogique que vous insérerez entre votre antenne et votre téléviseur et qui captera des signaux de télévision numérique par ondes hertziennes et les convertira en signaux analogiques affichables sur votre téléviseur analogique ordinaire.

Le sénateur Buth : On fait de la discrimination à l'endroit de ceux qui ne possèdent pas d'équipement télévisuel moderne. Toutefois, si vous êtes équipés, il ne devrait y avoir aucun problème, n'est-ce pas?

M. Hutton : Cela ne devrait pas. Il est ici question de physique et d'ondes radioélectriques. La transmission analogique est obstruée par les montagnes, contrairement à la transmission numérique. Il y a des changements sur les plans de la réception et possiblement de la force des signaux émis par le radiodiffuseur. Il peut arriver qu'on perde le service. Le conseil prend cette question très au sérieux et en a avisé la population. Elle a proposé d'autres options permettant aux Canadiens qui perdraient autrement leurs signaux d'avoir accès à un service par satellite gratuit.

Senator Buth: Then why is CBC not moving towards digital in those 22 markets?

Mr. Hutton: I think they are coming up, so I will let them provide their own views. I will say generally, for all broadcasters, they have converted primarily in the mandatory markets and in some cases they have chosen to shut transmitters down. It is a business case issue. With the number of subscribers to satellite and cable, the remaining over-the-air market is rather small. There is a business case for them to do it in a large city, because 5 per cent of Toronto is still a lot of people. However, the issue is that with 5 per cent of a 50,000 population town, it gets hard to justify the \$200,000 to \$1 million it takes to upgrade a transmitter.

[Translation]

Senator De Bané: Mr. Hutton, if we break down Radio-Canada news into four groups, there is news about Quebec, international news, news about Canada and news about the Canadian provinces outside Quebec. Do you have an approximate idea of the percentage of time allocated to each of those four groups?

Mr. Hutton: In the context of a particular program?

Senator De Bané: Over a particular year, because it changes every day.

Mr. Hutton: We have them in certain situations. We have asked some questions not based on the breakdown that you indicated, but we will be asking them before another body that will soon be starting up on local programming.

Senator De Bané: I am talking about the national news broadcast.

Mr. Hutton: We do not have that information for the moment. Based on our practices in recent proceedings before two bodies, we will be asking precisely those questions at the time of the renewal of Radio-Canada's licence.

Senator De Bané: At the hearings, I will have the honour to submit a study based on news broadcasts 365 days a year as well as a scientific sampling concerning this subject including Quebec news, international news, Canadian news and news concerning all the Canadian provinces.

My second question is this: do you have an idea of the number of French-mother-tongue francophones or francophone speakers — there are millions of Canadian anglophones who understand French or even speak it; there are new Canadians from Europe, Asia and Africa who speak French as well — who tune in to CBC Newsworld to see what is going on in Canada?

Mr. Hutton: We do not monitor the number of francophones who tune in to CBC Newsworld.

Le sénateur Buth : Dans ce cas, pourquoi la SRC ne commence-t-elle pas à diffuser en numérique dans ses 22 marchés?

M. Hutton : Étant donné que des représentants de la société vont comparaître plus tard, je vais les laisser s'exprimer sur cette question. Je dirais que de façon générale, tous les radiodiffuseurs ont fait la conversion dans les marchés tenus de se convertir et, dans certains cas, ils ont choisi d'arrêter la diffusion. C'est une question de rentabilisation. Compte tenu du nombre d'abonnés aux services de télévision par câble ou par satellite, la proportion des téléspectateurs qui seront touchés par le passage au numérique est plutôt petite. Il faut toutefois réaliser une analyse de rentabilisation dans le cas d'une grande ville, parce que 5 p. 100 de la ville de Toronto, cela fait quand même beaucoup de gens. En revanche, dans une ville de 50 000 habitants, il est plus difficile de justifier les 200 000 \$ à 1 million de dollars nécessaires pour mettre à niveau un émetteur.

[Français]

Le sénateur De Bané : M. Hutton, si on fait une ventilation des nouvelles à Radio-Canada en quatre groupes, il y a les nouvelles concernant le Québec, les nouvelles internationales, les nouvelles concernant le Canada et les nouvelles concernant les provinces canadiennes hors Québec. Avez-vous une idée approximative du pourcentage de temps alloué à chacun de ces quatre groupes?

M. Hutton : Dans le cadre d'une émission particulière?

Le sénateur De Bané : Sur une année, parce que tous les jours cela change.

M. Hutton : Nous les avons dans certaines situations. Nous avons effectivement posé des questions non pas selon la ventilation que vous avez indiquée mais nous les poserons dans le cadre d'une autre instance qui commencera bientôt sur la programmation locale.

Le sénateur De Bané : Je parle du bulletin national.

M. Hutton : Nous n'avons pas cette information pour l'instant. Si on se fie à nos pratiques lors de deux instances récentes, nous allons poser justement ces questions lors du renouvellement de Radio-Canada.

Le sénateur De Bané : J'aurai l'honneur, lors des auditions, de déposer une étude basée sur le bulletin de nouvelles 365 jours par année ainsi qu'un échantillonnage scientifique sur ce sujet entre les nouvelles concernant le Québec, les nouvelles internationales, les nouvelles canadiennes et les nouvelles concernant toutes les provinces canadiennes.

Deuxième question : avez-vous idée du nombre de francophones de langue maternelle française ou de locuteurs français — il y a des millions de Canadiens anglophones qui comprennent le français ou même le parlent. Il y a des Néo-Canadiens qui viennent d'Europe, d'Asie, d'Afrique qui parlent français également — qui syntonisent CBC Newsworld pour savoir ce qui se passe au Canada?

M. Hutton : Nous ne suivons pas la syntonisation des francophones à CBC Newsworld.

Senator De Bané: Believe me, there are a lot of them, in Quebec and elsewhere. When they want to know what is going on in Canada, they tune in to CBC Newsworld. Do you believe that anyone at the CRTC is aware of Marie-Linda Lord's study on the differences between *The National* in Canada and *Le Téléjournal* in Quebec?

Mr. Hutton: I remember that, when the report was published, it was circulated internally by one of our commissioners who, like you, shares the same opinions and fears concerning the availability of Canadian news at Radio-Canada, and even regional news at Radio-Canada reflecting the various provinces.

We were made aware of the study and, as I indicated earlier, in connection with licence renewal, and you have already expressed your intention to take part in it, and I thank you for that. I invite you to do so. This is a subject that we will be evaluating at the hearings.

Senator De Bané: With your permission, Madam Chair, like Senator Champagne, I too would like to tell Mr. Hutton about an incident.

A popular radio host I like to listen to on Radio-Canada resorts to an English expression when he is unable to say what he means. And then he says, "as they say in Chinese." He may say it once, twice, three times, four times in the same program. I got fed up at one point and wrote to the senior representative of CBC/Radio-Canada in Parliament to tell him that was not right and that he had an obligation under the act to reflect common values. We have two languages under the supreme law of the country, under the Constitution. I must have written several times, and I never got a reply.

At one point, the official responsible for parliamentary relations telephoned me and said: "Senator, the director of Radio-Canada's French radio would like to speak to you over the telephone." I said: "No." I had sent enough emails; I wanted a written answer. I ultimately got one and I will be submitting it at the hearing at the appropriate time. He told me that this was a man of extraordinary talent, but he was obviously not perfect. The expression I had complained of in so many letters was an "unconscious language tic". That is why he had used the expression for so many years. Fine. It is an unconscious language tic. What do I do about it? I am not a psychologist; I am a lawyer.

I went to see a PhD in psychology at the University of Ottawa, who had more than 20 years of clinical experience. She watched the program for a few weeks and gave me quite an opinion. It was not what is called an "unconscious language tic". This is a guy who coordinates a lot of correspondents and other people on his program. I sent it to Radio-Canada. It suddenly stopped. It was over, but I had to go and see a psychologist in order to show senior management that it had had the wool pulled over its eyes for years and that it had docilely accepted what it had been told.

Le sénateur De Bané : Croyez-moi, il y en a beaucoup, au Québec et ailleurs. Quand ils veulent savoir ce qui se passe au Canada, ils sintonisent CBC Newsworld. Croyez-vous qu'il y ait au CRTC quelques personnes qui soient au courant de l'étude de Mme Marie-Linda Lord sur les différences entre *The National*, le Canada et le *Téléjournal*, le Québec?

M. Hutton : Je me souviens que lorsque l'étude a été publiée, elle a été circulée à l'interne par un de nos commissaires qui, comme vous, partage les opinions et des craintes identiques concernant la disponibilité des nouvelles pancanadiennes à la SRC, et même régionales à la SRC, et reflétant les diverses provinces.

Nous avons été mis au courant de l'étude et comme je l'ai indiqué plus tôt, dans le cadre du renouvellement, et vous avez déjà manifesté votre intention d'y participer et je vous en remercie. Je vous invite à le faire. C'est un sujet que nous allons évaluer lors des audiences.

Le sénateur De Bané : Si vous me permettez, madame la présidente, je voudrais, comme le sénateur Champagne, raconter également un incident à M. Hutton.

Un animateur populaire à la radio de Radio-Canada — que j'aime bien écouter — lorsqu'il est incapable d'exprimer ce qu'il veut dire, a recourt à une expression anglaise. Et là, il dit : « comme on dit en chinois ». Il peut le dire une fois, deux fois, trois fois, quatre fois dans la même émission. À un moment donné, je me suis tanné et j'ai écrit au représentant sénior de la société CBC/Radio-Canada au Parlement pour lui dire que c'était incorrect, qu'il avait, en vertu de la loi, l'obligation de refléter les valeurs communes. Nous avons deux langues en vertu de la loi suprême du pays, et de la Constitution. J'ai dû écrire à plusieurs reprises, je n'ai jamais reçu de réponse.

À un moment donné, ce fonctionnaire responsable des relations avec les parlementaires me téléphone. Il me dit : « Monsieur le sénateur, le directeur de la radio française de Radio-Canada aimerait vous parler au téléphone. J'ai dit : « Non. » Cela fait suffisamment de courriels que j'envoie, je veux une réponse écrite. J'ai fini par en recevoir une et je vais la déposer en temps utile lors de l'audition. Il me dit que c'est un homme de talent extraordinaire, mais évidemment, il n'est pas parfait. L'expression dont vous vous plaignez avec tant de lettres, est un « tic de langage inconscient ». Voilà pourquoi il emploie cette expression depuis des années. Bon. Il s'agit d'un tic de langage inconscient. Qu'est-ce que j'ai fait, moi? Je ne suis pas psychologue, je suis avocat.

J'ai été voir une psychologue qui a obtenu un doctorat de l'Université d'Ottawa qui a une expérience clinique de plus de 20 ans. Durant quelques semaines, elle a écouté l'émission et elle m'a donné toute une opinion. Ce n'est pas ce qu'on appelle un « tic de langage inconscient ». Il s'agit d'un gars qui coordonne dans son émission une pléthore de correspondants, et cetera. J'ai envoyé cela à Radio-Canada. Tout de suite, cela a arrêté. Cela a été fini. Mais j'ai dû voir un psychologue pour montrer à la haute direction qu'elle se fait bernier depuis des années et qu'elle a bu comme du petit lait ce qu'on lui racontait.

I subsequently received a letter telling me to stop writing to the parliamentary correspondent in Ottawa and that he would stop answering me. I did not believe him. I wrote to him, and he never answered me. Never. I dared to tell them that it was unacceptable to laugh at a language that is one of our two official languages.

Senator Champagne told you about an incident that had surprised her, and I am telling you about one that shocked me, both the action itself and the reaction by management, who told me that no one would ever reply to me and that I should write to Radio-Canada's audience service. And to prove to me that it was a unanimous view, it was sent to the president, the director, to everyone. That is it. All done. The comedy is over.

That is how they reacted because I had told them there was a limit to contempt; a basic service of Radio-Canada acted arrogantly because a parliamentarian had gone to see a doctor of psychology, who had explained the essential issue to them, that an "unconscious language tic" was not that, not at all; it was something else. They were caught with their pants down and they told me to stop writing and that they never wanted to see me. That is what happened, Madam Chair.

Senator Fortin-Duplessis: Further to the questions I asked you earlier about Radio-Canada having to replace its current transmitters with digital transmitters, I would like to know where CBC/Radio-Canada stands in the implementation of its plan for the transition to digital. Will they be giving you an answer soon when you go to meet them?

Mr. Hutton: There were transmitters that had to be converted and for which they gave us some plans. We followed up those plans, and, as a result of some minor construction details, they were virtually all converted on August 31, 2011. Some are a little late; there are a lot of those at CBC/Radio-Canada. As is the case for other broadcasters, there are construction problems like what you hear about, but there was follow-up and all the transmitters that were to be converted in Canada have been.

As for the 22 transmitters to come, our intention was to discuss them at the time of the licence renewal and to seek some accountability on their conversion project at the time of the hearing. For the moment, we have no additional information on those 22 regional transmitters.

Senator Fortin-Duplessis: I have another question in another area. Recent studies that you have had done with CEFRIO have shown that web TV is becoming increasingly popular. Is there a way to measure the popularity of web TV? If so, how? If not, why not?

Mr. Hutton: There are various types of measures. So it is possible. Through the transmitter, if, for example, Radio-Canada uses Tou.tv, they can measure audiences quite accurately. They cannot say whether there are four persons in the house watching, but they know that at least one person is watching. There is a way to determine ratings via web TV.

Après, j'ai reçu une lettre me disant de ne plus écrire au correspondant parlementaire à Ottawa, qu'il ne me répondrait plus. Je ne l'ai pas cru. Je lui ai écrit, il ne m'a jamais répondu. Jamais. J'ai osé leur dire qu'il était inacceptable de rire d'une langue qui est une des deux langues officielles ici.

Le sénateur Champagne vous a raconté un incident qui l'a étonnée et je vous en raconte un qui m'a choqué. Tant l'action elle-même que la réaction de la direction qui me dit qu'on ne me répondra plus jamais et que je dois écrire au service des auditeurs de Radio Canada. Et pour me prouver qu'il s'agissait d'une vision unanime, on l'a envoyé au président, au directeur, à tout le monde. C'est tout. Fini. *The comedy is over.*

Voilà comment ils ont réagi parce que je leur ai dit qu'il y avait une limite au mépris; un service fondamental de Radio-Canada de se conduire d'une façon arrogante parce qu'un parlementaire a été voir une docteure en psychologie qui leur a expliqué l'ABC, qu'un « tic de langage inconscient », ce n'est pas cela, pas une miette; c'est bien d'autres choses que cela. Ils ont été pris les culottes baissées et ils m'ont dit de ne plus écrire et qu'on ne voulait plus jamais me voir. Voilà ce qui est arrivé, madame la présidente.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pour faire suite aux questions que je vous ai posées tout à l'heure concernant Radio-Canada qui doit remplacer les émetteurs actuels par des émetteurs numériques, je voudrais savoir où en est rendu CBC/Radio-Canada dans la mise en œuvre de son plan de transition au numérique? Est-ce qu'ils vont vous donner la réponse prochainement lorsque vous allez les rencontrer?

M. Hutton : Il y a les transmetteurs qui ont dû se convertir et pour lesquels ils nous avaient donné des plans. On fait le suivi de ces plans et faute de quelques petits détails de construction, ils ont presque tous été convertis au 31 août 2011. Quelques-uns ont pris un certain retard; il y en a quand même un bon lot chez CBC/Radio-Canada. Tout comme pour d'autres radiodiffuseurs, il y a des difficultés de construction comme on entend parler, mais on a fait un suivi et tous les transmetteurs qui devaient se convertir au Canada l'ont été.

Du côté des 22 transmetteurs à venir, notre intention était d'en discuter lors du renouvellement et de demander des comptes sur leur projet de conversion lors de l'audience. Nous n'avons pas, pour l'instant, d'information additionnelle sur ces 22 transmetteurs en région.

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'ai une autre question dans un autre domaine. Des études récentes que vous avez fait faire avec le CEFRIO ont démontré que la webtélé connaît une popularité grandissante. Existe-t-il un moyen de mesurer la popularité de la webtélé? Si oui, comment? Et sinon, pourquoi?

M. Hutton : Il existe divers moyens de mesures. C'est donc possible. Par l'entremise du metteur en ondes, si par exemple, Radio-Canada utilise Tou.tv, ils sont capables de mesurer l'écoute de façon assez précise. Ils ne peuvent pas dire s'il y a quatre personnes dans la maison qui écoutent, mais ils savent qu'il y a au moins une personne qui écoute. Il y a moyen de connaître les cotes d'écoute via la webtélé.

There is also a new way through audiometry. When BBM did the ratings, they filled a little notebook, stating the time and channel watched. Now they use little electronic gadgets, PPMs. This is an American technology, People Meter; you can carry it on you and it recognizes a coding embedded in the programming you are watching on your television set or computer; in most cases, it recognizes the signal. There is a way to recognize it, but, in this case, there will be no distinction between watching a program on television or a computer. These are two general ways of doing this.

Senator Tardif: Mr. Hutton, in your answer to the questions I asked, you said that some of these major broadcasting conglomerates had asked that the rules be relaxed. I would like to go back to that point.

Before the CRTC, Quebecor representatives requested that the rules imposed on TVA be relaxed, particularly with regard to Canadian content percentages. They also asked that the licensing condition concerning the reinvestment of profits from distribution outside Quebec be eliminated. If I understand correctly, when TVA received its licence in 1990, they undertook to reinvest 43 per cent of profits made outside Quebec in programming for minority francophones. Now they are asking for that condition to be relaxed and eliminated. How do you view that situation?

Mr. Hutton: That is a file that is open before us. We conducted hearings last December, and the commission is deliberating on the matter. So I must refrain from giving an opinion at this time.

To be specific about the issue, the commission assigned TVA mandatory distribution status in its last renewal, which you cited. The effect is essentially to make the TVA service available on the basic service free of charge by either cable or satellite. The primary objective was to make a second option available for francophones outside Quebec or outside the area traditionally served by TVA. In the context of this permission or mandatory distribution, conditions were put in place: a condition that TVA consult with minority groups, a reinvestment licensing condition and a condition or expectation concerning a minimum number of hours of regional production. TVA came back and asked that the condition regarding reinvestment of revenue attributable outside the country be relaxed. We are therefore considering the matter.

The position adopted by the business is that they were unable to monetize the audience outside Quebec through their sponsors. They said that revenue was zero. However, since 43 per cent of zero is zero, the condition is therefore unnecessary. That is what TVA advanced.

Senator Tardif: What was the required minimum when you stated the number of hours of production?

Mr. Hutton: I read it last week because we deliberated, but the figure escapes me for the moment.

Aussi dans le cadre de l'audiométrie, il y a une nouvelle façon. Lorsque BBM faisait les cotes d'écoute, on remplissait un petit calepin indiquant l'heure et le canal écouté. Maintenant ce sont des petits bidules électroniques, les PPM. Il s'agit d'une technologie américaine, People Meter; on le porte sur soi et il reconnaît un certain codage qui est inscrit à même la programmation que vous l'écoutez via votre téléviseur ou votre ordinateur, elle reconnaît, dans la plupart des cas, ce signal. Il y a un moyen de reconnaître, mais dans ce cas, il n'y aura pas de distinction si l'écoute s'est faite via les ondes télévisuelles ou via l'ordinateur. Ce sont deux façons générales de le faire.

Le sénateur Tardif : Monsieur Hutton, dans votre réponse aux questions que j'ai posées, vous avez indiqué que certains de ces grands groupes diffuseurs avaient demandé un allègement des règles. J'aimerais revenir sur ce point.

Devant le CRTC, des représentants de Québecor ont demandé un allègement des règles imposées à TVA, notamment pour ce qui est des pourcentages du contenu canadien. Ils ont aussi demandé d'éliminer la condition de licence au sujet du réinvestissement des profits pour la distribution hors Québec. Si je comprends bien, lorsque TVA a reçu sa licence, en 1990, ils s'étaient engagés à réinvestir 43 p. 100 des profits réalisés hors Québec dans la programmation destinée aux francophones en situation minoritaire. Maintenant, ils demandent un allègement et l'élimination de cette condition. Comment voyez-vous cette situation?

M. Hutton : C'est un dossier qui est ouvert devant nous. Nous avons procédé aux audiences en décembre dernier, et le conseil est en train de délibérer sur la question. Je dois donc me garder sous réserve d'émettre une opinion à ce moment-ci.

Pour être précis sur la question en cause, le conseil a accordé un statut de distribution obligatoire à TVA, dans le cadre de son dernier renouvellement que vous avez cité. L'effet est essentiellement de rendre disponible, sur le service de base gratuitement, soit par câblodistribution ou satellite, le service de TVA. L'objectif premier était de rendre une deuxième option disponible aux francophones à l'extérieur du Québec ou à l'extérieur de la zone traditionnelle desservie par TVA. Dans le cadre de cette permission ou distribution obligatoire, des conditions ont été mises en place : une condition de consultation avec les groupes minoritaires, une condition de licence de réinvestissement, et une condition ou une attente concernant un minimum d'heures de production régionale. TVA est revenu et a demandé un allègement concernant la condition de réinvestissement des revenus attribuables à l'extérieur du pays. Nous sommes donc en délibéré.

La position prise par l'entreprise est qu'ils n'ont pas pu monétiser l'écoute à l'extérieur du Québec de la part de leurs annonceurs. Ils se sont dit que les revenus étaient de zéro. Or, 43 p. 100 de zéro donne zéro; la condition n'est donc pas nécessaire. C'est ce qui a été mis de l'avant par TVA.

Le sénateur Tardif : Quel était le minimum exigé lorsque vous avez indiqué le nombre d'heures de production?

M. Hutton : Je l'ai lu la semaine dernière car on a délibéré, mais le chiffre m'échappe pour le moment.

Senator Tardif: Could you forward that information to the committee?

Mr. Hutton: We can send it to you.

Senator Tardif: My next question concerns another recommendation by the Commissioner of Official Languages regarding the importance of establishing incentives to encourage the broadcast of Canadian programs and filming in French for young people. What weight did you attach to that recommendation? Has anything been set up?

Mr. Hutton: We used to have a specific priority programming incentive. We are talking about eight hours of priority programming a week during prime time. That was our main incentive.

Youth programming was not included in that priority programming. We changed our way of doing things at the time of the renewal hearings for the major conglomerates. We identified national interest programming. As a result of a reformulation of national interest programming, it is no longer a number of hours, but rather an investment amount. Approximately 5 per cent of revenue must be reinvested in national interest programming. Whether it is dramatic content for youth or documentaries concerning youth, these matters are now included in national interest programming.

Senator Tardif: You are not unaware that youth is the major key in ensuring the vitality of our minority francophone communities.

Senator Mockler: My question is further to that of Senator De Bané. Mr. Hutton, you said that, in your management office, you had a commissioner who had raised Ms. Lord's study?

Mr. Hutton: Indeed.

Senator Mockler: As a result of that commissioner's attention to the matter, has the CRTC taken that study seriously? Has it checked what was stated?

Mr. Hutton: Our intention was to check it during the renewal process. However, it was to take place in June and it has been postponed. We intended to ask questions on reflection as a whole. We identified the subject as part of the upcoming hearing. It is not good that we have been unable to verify the accuracy of all the figures all those years. We are well aware of the situation. We have heard those comments from various sources, including the working groups, and questions from consumers. Those matters also came out of our online consultations. We are well aware of the subject, and these points will be considered and evaluated at the hearing.

Senator Mockler: Can you assure the committee today that you will prepare a follow-up report and submit it to the committee chair?

Mr. Hutton: You are talking about the study?

Le sénateur Tardif : Pourriez-vous transmettre cette information au comité?

M. Hutton : On pourra vous la faire suivre.

Le sénateur Tardif : Ma prochaine question concerne une autre recommandation du commissaire aux langues officielles, qui touchait l'importance de mettre sur pied des incitatifs pour encourager la diffusion d'émissions canadiennes et de tournages en langue française pour les jeunes. Quel poids avez-vous accordé à cette recommandation? Est-ce que quelque chose a été mis sur pied?

M. Hutton : Nous avons, par le passé, un incitatif particulier de programmation prioritaire. On parle de huit heures de programmation prioritaire par semaine en heures de grande écoute. C'était notre outil d'incitatif principal.

La programmation pour les jeunes n'était pas incluse à cette programmation prioritaire. Lors des audiences de renouvellement des grands groupes, nous avons modifié notre façon de faire. Nous avons identifié la programmation d'intérêt national. En reformulant la programmation d'intérêt national, ce n'est plus un nombre d'heures mais un montant d'investissement. Environ 5 p. 100 des revenus doivent être réinvestis dans la production d'intérêt national. Qu'il s'agisse de contenu dramatique pour les jeunes ou de documentaire concernant les jeunes, ces questions sont maintenant incluses à l'intérieur de la programmation d'intérêt national.

Le sénateur Tardif : Vous n'êtes pas sans savoir que la jeunesse est la clé importante pour assurer l'épanouissement de nos communautés francophones en situation minoritaire.

Le sénateur Mockler : Ma question fait suite à celle du sénateur De Bané. Vous avez dit, monsieur Hutton, que vous aviez, à l'intérieur de votre bureau de direction, un commissaire qui a soulevé l'étude de Mme Lord?

M. Hutton : Effectivement.

Le sénateur Mockler : Avec ce suivi du commissaire, le CRTC a-t-il pris cette étude au sérieux? A-t-on vérifié ce qui avait été énoncé?

M. Hutton : Notre intention était de vérifier, lors du processus de renouvellement. Or celui-ci devait avoir lieu en juin et il a été remis. Nous avons l'intention de poser des questions concernant l'ensemble du reflet. Nous avons identifié le sujet comme partie prenante de l'audience à venir. Il n'est pas bien qu'on n'ait pas pu vérifier, depuis toutes ces années, l'exactitude de toutes les données. Nous sommes bien au fait de la situation. Nous avons entendu ces commentaires de diverses sources, incluant les groupes de travail, et des interrogations des consommateurs. Ces choses sont également ressorties de nos instances en ligne. Nous sommes bien au fait du sujet, et ces points seront considérés et évalués lors de l'audience.

Le sénateur Mockler : Pouvez-vous rassurer le comité aujourd'hui que vous ferez un suivi et le déposerez auprès de la présidente du comité?

M. Hutton : Vous parlez de l'étude?

Senator Mockler: I am talking about the study raised by Ms. Lord.

Mr. Hutton: We will try to get a formal copy and we will be able to submit it. I can assure you that there will be follow up on the subject as a whole. That is set out in our public notice. We firmly intend to evaluate the performance of the business or corporation in relation to its reflection obligations because I believe we are talking about a reflection obligation here.

Senator Mockler: Did I actually hear that you do not have an official copy?

Mr. Hutton: We have a copy. However, before making photocopies, there may be a rights issue, but we would like to find a way to send you a copy.

Senator De Bané: Mr. Hutton, when I read the Broadcasting Act, what is explained there is precisely what we would need. The national level, the regional level and common values must be reflected. I watch the news, and I know you must watch it too. I understand your duty of reserve. However, a train recently derailed in southern Ontario. It was a very serious accident. That incident made the first news broadcast on the English network, but not on the French network.

And then there was the youth in Newfoundland who died because they waited three or four days to send a helicopter to try and save him. That incident made the first news broadcast on the entire English network, but not on the French network.

In other words, although the act appears to be full of wisdom, these are two completely different worlds and these news broadcasts appear to come from two different countries, even from the standpoint of terminology. As you know, choosing broadcasting terms is a bit like choosing terrain in a military operation.

Pierre Nadeau, a great reporter — one of the greatest in the world — was on the program *Tout le monde en parle* yesterday. The following question was put to him: “Mr. Nadeau, among the major personalities you have interviewed in Quebec and Canada. . . .” The wording always comes back to “in Quebec and Canada.” I have previously heard “the military industry in Quebec and Canada”. In the United States, is it possible to say, “the industry in Texas and the United States,” or “the industry in Brittany and France”?

Let us not be naive. I hope the CRTC takes note of all our observations. These are things that everyone hears, that everyone interprets. I will have more to say when I make my presentation. I understand your duty of reserve, but I am asking you to take action.

The Chair: I would have liked to ask you for some information, which you could perhaps send us in writing: do you have any recommendations to make to the committee regarding its study on the use of the Internet and social media? If you have any recommendations to make to us, and I am sure you have a few, could you send them to the committee?

Le sénateur Mockler : Je parle de l'étude soulevée par Mme Lord.

M. Hutton : Nous tenterons d'en obtenir une copie formelle et on pourra la déposer. Je puis vous assurer que, sur l'ensemble du sujet, il y aura un suivi. C'est inscrit dans notre avis public. Nous avons la ferme intention d'évaluer la performance de l'entreprise ou de la corporation en vertu de ses obligations de reflet — car je crois qu'ici on parle d'une obligation de reflet.

Le sénateur Mockler : Ai-je bien entendu que vous n'avez pas une copie officielle?

M. Hutton : Nous avons une copie. Toutefois, avant de faire des photocopies, c'est peut-être une question de droits, mais nous aimerions trouver moyen de vous en faire suivre une copie.

Le sénateur De Bané : Monsieur Hutton, quand je lis la Loi sur la radiodiffusion, ce qui y est expliqué est exactement ce qu'il nous faudrait. On doit refléter le national, le régional, les valeurs communes. Je regarde les nouvelles et je sais que vous devez également les regarder. Je comprends votre devoir de réserve. Toutefois, récemment, un train a déraillé dans le sud de l'Ontario. Il s'agissait d'un accident très grave. Cet événement faisait la première nouvelle sur le réseau anglais, mais pas sur le réseau français.

Puis, il y eut ce jeune, à Terre-Neuve, qui est mort parce qu'on a attendu trois ou quatre jours avant d'envoyer un hélicoptère pour tenter de le sauver. Cet événement faisait la première nouvelle sur tout le réseau anglais, mais pas sur le réseau français.

En d'autres termes, bien que la loi me semble pleine de sagesse, ce sont deux mondes complètement différents et ces nouvelles ont l'air de venir de deux pays différents, et ce, même dans la terminologie. Comme vous le savez, le choix des termes en radiodiffusion, c'est un peu comme le choix des terrains dans le domaine militaire.

Pas plus tard qu'hier, M. Pierre Nadeau, grand reporter — parmi les plus grands au monde — était à l'émission *Tout le monde en parle*. Cette question lui a été posée : « Monsieur Nadeau, parmi les grandes personnalités que vous avez interviewées au Québec et au Canada... ». Cette formule revient toujours : « Au Québec et au Canada ». J'ai déjà entendu « l'industrie militaire au Québec et au Canada ». Est-il possible que, aux États-Unis, on dise : « l'industrie au Texas et aux États-Unis »; ou encore « l'industrie en Bretagne et en France »?

Ne soyons pas naïfs. J'espère que le CRTC prendra note de toutes nos observations. Ce sont des choses que tout le monde entend, que tout le monde interprète. J'en dirai davantage lorsque je ferai ma présentation. Je comprends votre devoir de réserve, mais je vous demande de passer à l'action.

La présidente : J'aurais aimé vous demander une information, que vous pourriez peut-être nous faire parvenir par écrit : Auriez-vous des recommandations à faire au comité pour son étude sur l'utilisation d'Internet et des médias sociaux? Si vous aviez des recommandations à nous faire, et je suis certaine que vous en avez quelques-unes, pourriez-vous les faire parvenir au comité?

Mr. Hutton: Yes, we will do that.

The Chair: Thank you very much. We have finished with our first group of witnesses. Ladies and gentlemen, thank you for coming and appearing before the committee.

Mr. Hutton: Thank you, Madam Chair, and thanks to all the senators.

The Chair: Thank you once again. Honourable senators, we will suspend for a few minutes and resume with the second group of witnesses.

Honourable senators, we will now continue our meeting. Now we welcome the representatives of CBC/Radio-Canada: Patricia Pleszczynska, General Manager and Program Director, Regional Services; and Diane Laflamme, Chief of Planning, Regional Services, French Services.

Welcome, ladies. I invite Ms. Pleszczynska to take the floor, and the senators will follow with questions.

Patricia Pleszczynska, General Manager and Program Director, Regional Services, CBC/Radio-Canada: Good evening, senators. I am in charge of all regional TV, radio and web services and programming offered to French-speaking Canadians from coast to coast. My mandate is also to ensure that our network programming reflects community life as it is experienced in all parts of the country. I am joined today by Diane Laflamme, Planning Manager for Radio-Canada Regional Services.

I would like to start by giving you an overview of the services we provide to official language minority communities, particularly French-speaking ones, since it accounts for the bulk of my responsibilities.

[English]

I will also give you some highlights on how CBC serves the English-speaking minority in Quebec.

[Translation]

On multiple occasions over the past 75 years, CBC/Radio-Canada has demonstrated its commitment to better serve regional communities, especially minority-language ones. This commitment was renewed last year when we tabled our 2015: Everyone, Every Way Strategy. It is a five-year plan in which we identify three priorities: provide distinctive programming, strengthen our regional presence, and expand our digital offering. Today, Radio-Canada's regional services comprise a total of 12 multi-platform TV, radio and web production centres, 7 of which serve French-speaking minority communities. Added to this are 4 radio stations and 18 news bureaux dedicated to minority-language populations.

M. Hutton : Oui, nous allons le faire.

La présidente : Merci beaucoup. Nous en avons donc terminé avec notre premier groupe de témoins. Mesdames et Messieurs, je vous remercie beaucoup d'être venus comparaître au comité.

M. Hutton : Merci à vous, madame la Présidente, et merci à tous les sénateurs et sénatrices.

La présidente : Je vous remercie encore une fois. Honorables sénateurs, nous suspendons quelques minutes, et nous reprendrons avec le deuxième groupe de témoins.

Honorables sénateurs, nous poursuivons maintenant notre rencontre. Nous accueillons maintenant les représentants de CBC/Radio-Canada : Mme Patricia Pleszczynska, directrice générale et directrice de la programmation, Services régionaux; et Mme Diane Laflamme, chef de la planification, Services régionaux, Services français.

Bienvenue mesdames. J'invite Mme Pleszczynska à prendre la parole, les sénateurs suivront avec des questions.

Patricia Pleszczynska, directrice générale et directrice de la programmation, Services régionaux, CBC/Radio-Canada : Mesdames et messieurs les sénateurs, bonsoir. Je suis responsable de l'ensemble des services et de la programmation régionale radio, télévision et Internet offerte aux francophones d'un océan à l'autre. J'ai également le mandat de veiller au rayonnement sur l'ensemble de nos programmations réseau, de la réalité des communautés telle qu'elle est vécue dans toutes les régions du pays. Je suis accompagnée aujourd'hui de Diane Laflamme, chef de la planification aux services régionaux de Radio-Canada.

Avant de répondre à vos questions, j'aimerais d'abord vous donner un aperçu de nos services envers les communautés linguistiques en milieu minoritaire, particulièrement envers les communautés francophones, puisqu'il s'agit là de l'essentiel de mes responsabilités.

[Traduction]

Je vais également vous exposer quelques faits saillants sur la façon dont CBC dessert les communautés anglophones en situation minoritaire au Québec.

[Français]

À plusieurs occasions au cours des derniers 75 ans, CBC/Radio-Canada a fait la preuve de son engagement à mieux servir les communautés régionales, notamment en milieu minoritaire. Cet engagement a été renouvelé l'an dernier avec le dépôt de notre stratégie 2015 : Partout, pour tous. Il s'agit d'un plan quinquennal dans lequel nous identifions trois priorités : offrir une programmation distinctive, renforcer notre présence régionale et élargir notre offre numérique. Aujourd'hui, Radio-Canada en région a un total de 12 centres de production multiplate-formes radio, télévision, Internet, dont sept desservent les communautés francophones en milieu minoritaire. À cela, s'ajoutent, en milieu minoritaire uniquement, quatre stations de radio et 18 bureaux journalistiques.

On television, our production centres in minority-language communities produce an average of 6 to 11 hours of local programming each week. The bulk of this programming is in news and current affairs, but we have also managed to expand and diversify regional production into other genres, including independent production.

Our radio services also have strong regional roots. On Première Chaîne, 100 per cent of prime-time hours — specifically, the morning and drive-home periods — are regional productions.

This strong regional presence also allows us to better reflect these communities' cultural, democratic and economic life on our national network. On Première Chaîne radio, many of our network programs produce remote broadcasts outside Quebec. Among the most recent examples, the national arts show *Bouillant de culture* was in Vancouver on March 10 to mark the launch of the Prix des lecteurs de Radio-Canada, which showcases literary works by French-Canadian authors outside Quebec. And this year, the finals for the Prix des lecteurs will be broadcast in prime time on April 17 during the Pénélope McQuade show.

In its network schedule, Radio-Canada television carries a daily program produced out of Ottawa and whose specific mandate is to report on life in French-speaking communities across Canada. Aired on weekdays, *C'est ça la vie* is in its fifth season.

Naturally, Radio-Canada also plays a key role in keeping the country's French-speaking population informed. Need I remind you that Radio-Canada is the only news media organization with a presence in all regions across the country, on TV, radio, web and mobile platforms.

Radio-Canada's news network, RDI, relies on Radio-Canada's seasoned team of journalists to provide real-time coverage of national and world affairs. No other continuous news network in the country can match RDI's ability to report in French on the events that matter to francophone minority communities.

In addition to this ongoing coverage, RDI airs *Le National*, a half-hour weeknight newscast that rounds up the top stories from all of the major regions across Canada. It draws heavily on the reports aired seven days a week on the regional *Téléjournal* newscasts.

Over and above strategy 2015, which reiterates our regional commitment — including to minority-language communities — another tool has allowed us to enhance our regional presence: the Local Programming Improvement Fund, or LPIF, set up by the CRTC.

En télévision, nos centres de production en milieu minoritaire produisent en moyenne entre six et 11 heures de programmation locale chaque semaine. L'essentiel de cette programmation est en information, mais nous avons aussi réussi à élargir et à diversifier la production régionale à d'autres genres, incluant la production indépendante.

En radio, nous avons aussi un ancrage régional très fort. À la Première chaîne, 100 p. 100 des heures de grande écoute, soit le matin et l'après-midi au retour à la maison, sont des productions régionales ou locales.

Cette forte présence régionale nous permet également de mieux refléter sur nos programmations nationales la vie démocratique, économique et culturelle de ces communautés. À la Première Chaîne radio, signalons le déplacement à l'extérieur du Québec de plusieurs émissions réseau. Parmi les exemples les plus récents, l'émission culturelle nationale *Bouillant de culture*, qui était à Vancouver le 10 mars pour marquer le lancement du Prix des lecteurs de Radio-Canada, qui met en valeur les œuvres littéraires d'auteurs de la francophonie canadienne hors Québec. Et cette année, la finale du Prix des lecteurs sera diffusée en heure de grande écoute à la télévision, le 17 avril, à l'émission de Pénélope McQuade.

La télévision de Radio-Canada diffuse dans sa programmation réseau une émission quotidienne produite à Ottawa et dont le mandat spécifique est de rendre compte de la vie des communautés francophones de partout au pays. Diffusée du lundi au vendredi, *C'est ça la vie* en est à sa cinquième année de diffusion.

Évidemment, Radio-Canada joue également un rôle très important en information pour les francophones de ce pays. Faut-il le rappeler, Radio-Canada est le seul média d'information présent dans toutes les régions du pays et ce, sur des plate-formes radio, télévision, Internet et mobile.

RDI, Le Réseau de l'information, s'appuie sur la force journalistique de Radio-Canada pour rendre compte en temps réel de l'actualité du pays et du monde. Aucun autre réseau d'information continue au pays ne peut égaler la capacité de RDI de couvrir en français les événements marquants dans les communautés francophones en milieu minoritaire.

En plus de cette couverture en continu, RDI présente chaque soir en semaine *Le National*, un bulletin qui réunit en 30 minutes les nouvelles qui ont dominé l'actualité dans les grandes régions du pays, à partir notamment de reportages diffusés sept jours sur sept dans les éditions régionales du *Téléjournal 18 h*.

Au-delà de la stratégie 2015, qui réitère notre engagement régional, incluant les communautés linguistiques vivant en milieu minoritaire, nous avons bénéficié d'un autre outil pour enrichir notre présence régionale. Le fonds pour l'amélioration de la programmation locale, le FAPL, mis sur pied par le CRTC.

At Radio-Canada, we have leveraged the LPIF to begin offering regional news in French seven days a week. Thanks to the fund, viewers in British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Manitoba now have access to local and regional news on Saturdays and Sundays.

This seven-day-a-week presence is reflected in our ability to provide regional and national coverage of key stories such as the Manitoba floods last year or the recent Air Canada disruptions.

Since last summer, summer arts magazines have been specifically designed by each of the country's 12 regional stations. In Ottawa, the *Changer d'air* continued into the regular season on Saturdays at 6:30 p.m. All of these magazines will be back on air and hitting the festival circuit in summer 2012.

The LPIF has also enabled us to develop regional programs that contribute to conveying the realities of French-speaking communities on our network. For example, for the past three years, we have produced 34 episodes of the series *Tout le monde en parlait*, including 19 by our minority-language stations. These programs deal with topics like the Batoche bell, the battle for the French-language school in Penetanguishene, or the Franco-Ontarian band CANO. These local stories resonated with other francophones across the country, since these broadcasts drew record ratings for regional productions.

The original network broadcast, not including repeats, reached an average audience of 840,000 viewers these past two summers. It was a resounding success that we hope to repeat. And it will be among the LPIF success stories that we will be presenting to the CRTC at its hearings on the fund, starting April 16.

[English]

At this point I would like to share with you some highlights on CBC in Quebec. CBC is very proud to serve English-speaking Quebecers over the last two years. In line with the 2015 strategy, CBC has enhanced its regional presence and will continue to do so throughout 2012.

Currently, CBC produces 12 hours of daily and 7 hours of weekly radio programming. Of these, 5 hours are produced daily in Quebec City to serve the communities outside of Greater Montreal. CBC also produces 100 minutes of daily television news covering the essential stories for English-speaking Quebecers.

In May, CBC is launching TV news on Saturday and Sunday evenings, as well as extending weekend radio news coverage. In December, 2011 CBC launched a new regional web page that is more interactive and regionally reflective. Later this year, CBC is launching a separate web page for programs generated out of Quebec City for the off-island English-speaking community.

À Radio-Canada, nous avons utilisé le FAPL comme levier pour étendre l'offre de nouvelles régionales en français sept jours sur sept. Grâce au FAPL, les téléspectateurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba bénéficient désormais de nouvelles locales et régionales les samedis et dimanches.

Cette présence sept jours sur sept se manifeste par notre capacité à rendre compte aux antennes régionales et nationales d'événements importants qui surviennent comme les inondations au Manitoba l'an dernier ou les récentes perturbations du service aérien.

Depuis l'été dernier, des magazines culturels d'été ont aussi été conçus spécifiquement par chacune des 12 stations régionales du pays, des centres de production. À Ottawa, le magazine *Changer d'air* s'est poursuivi en saison régulière le samedi à 18 h 30. Tous ces magazines reprendront l'antenne et la route des festivals à l'été 2012.

Le FAPL nous a aussi permis de développer des émissions régionales qui contribuent au rayonnement de la réalité des francophones sur notre réseau. Par exemple, depuis trois ans, nous aurons produit 34 épisodes de la série *Tout le monde en parlait*, dont 19 par nos stations en milieu minoritaire. Ces émissions portent sur des sujets comme la cloche de Batoche, la bataille pour l'école française à Penetanguishene ou le groupe musical franco-ontarien CANO. Ces histoires locales ont eu une résonance chez les autres francophones du pays, car ces émissions ont généré des niveaux d'auditoire inégalés pour des productions régionales.

La diffusion régionale réseau, sans compter les rediffusions, a rejoint une portée moyenne de 840 000 téléspectateurs ces deux derniers étés. Il s'agit d'un beau succès que nous espérons pouvoir rééditer et que nous allons présenter au CRTC parmi les exemples de réussite du FAPL lors des audiences que le conseil tiendra sur ce fonds dès le 16 avril prochain.

[Traduction]

J'aimerais maintenant vous faire part de quelques faits saillants sur la présence de CBC au Québec. CBC est très fière de desservir les communautés anglophones au Québec. Depuis les deux dernières années, et dans le cadre de la stratégie 2015, CBC a accru sa présence régionale et va continuer de le faire au cours de l'année 2012.

À l'heure actuelle, CBC produit, à la radio, 12 heures de programmation quotidienne et sept heures de programmation hebdomadaire, dont cinq heures produites quotidiennement à Québec, afin de mieux desservir les communautés anglophones situées à l'extérieur du Grand Montréal. CBC produit aussi, à la télévision, 100 minutes de nouvelles quotidiennes qui couvrent les nouvelles essentielles pour les communautés anglophones du Québec.

En mai, CBC va élargir son service de nouvelles à la télévision les samedis et dimanches soirs ainsi qu'à la radio les fins de semaine. En décembre 2011, CBC a lancé une nouvelle page web régionale qui est plus interactive et qui reflète les réalités régionales. Plus tard cette année, CBC va lancer une page web distincte pour les programmes offerts à l'extérieur de la ville de Québec aux communautés anglophones.

Recently, CBC created a new position, a roaming reporter, who has already visited different English-speaking communities, including Baie-Comeau and Fermont, and reported on these communities. CBC also reflects French realities back to English Canada through national radio performance programming, such as Jim Corcoran's *A Propos* and current affairs programs, such as Bernard St-Laurent's *C'est la vie*.

CBC has close partnerships with several organizations tying us to Quebec's English-speaking communities, including the Quebec community groups network Townshippers' Association, Quebec Writers' Federation and the Quebec English School Boards Association.

As you can see, CBC is committed to fulfilling its mandates and serving the nearly 1 million anglophones in Quebec with local news, current affairs and arts programming on all platforms: TV, radio and the web.

[Translation]

Before taking your questions, a final word to tell you about how Radio-Canada uses web, mobility and social networking platforms. On radio-canada.ca, visitors have access to a wide selection of local and regional news content, and if they wish, they can customize the site's home page so that it gives greater prominence to news from their region, wherever they are in Canada. Incidentally, the regional news component is one of the sections that generate the most site traffic. What is more, all regional content, including the regional *Téléjournal* newscasts, is available for viewing on demand.

We now offer a radio de Radio-Canada mobile app that allows users to choose the Première Chaîne regional signal of their choice on their iPhone or tablet computer. The main challenge facing Canadians, particularly French-speaking Canadians, is to ensure a strong presence on the digital landscape by creating spaces able to showcase original French-language content that is rich, varied and relevant. That is precisely the approach adopted by Radio-Canada in launching Tou.tv, North America's leading French-language web TV service. Conceived, initiated and operated by Radio-Canada, Tou.tv is a partnership among a number of French-language producers and broadcasters in Canada and around the world.

I am very proud to say that Tou.tv — whose success continues to grow — also offers a substantial selection of regional productions, making them accessible to an even wider audience.

As you can see, Radio-Canada takes its role and obligations toward French-language minority communities very seriously. By developing a strategy that leverages the combined strength of TV, radio, web and mobility platforms, and by making regional presence a priority in its strategic plan.

Récemment, CBC a créé un nouveau poste, soit celui d'un journaliste itinérant qui couvrira plusieurs communautés anglophones au Québec. D'ailleurs, le journaliste a déjà visité les villes de Baie-Comeau et de Fermont. À travers des émissions nationales à la radio comme *À propos*, avec Jim Corcoran, et *C'est la vie*, avec Bernard St-Laurent, CBC expose aussi la réalité francophone au reste du Canada anglais.

De plus, CBC travaille avec plusieurs partenaires qui représentent les intérêts des communautés anglophones au Québec, dont le Quebec Community Groups Network, la Townshippers' Association, la Quebec Writers' Federation et la Quebec English School Boards Association.

Comme vous pouvez le constater, CBC est très résolue à remplir son mandat. CBC est au service de près d'un million d'anglophones au Québec et offre des nouvelles locales ainsi qu'une programmation culturelle sur toutes les plateformes : télé, radio et web.

[Français]

Un dernier mot, avant de répondre à vos questions, pour vous parler de notre utilisation à Radio-Canada d'Internet, de la mobilité et des réseaux sociaux. Sur Radio-Canada.ca, les internautes retrouvent une importante composante de nouvelles locales et régionales. S'ils le souhaitent, ils peuvent personnaliser la page d'accueil du site afin de mettre en valeur les nouvelles de leur région. Cette page est géo-régionalisée et ce, peu importe où ils se trouvent au pays. D'ailleurs, le volet régional de l'information est une des sections du site qui génère beaucoup d'achalandage. De plus, tous les contenus régionaux, notamment les éditions régionales du *téléjournal* peuvent être réécoutées sur demande.

Nous offrons aussi une application mobile de la radio de Radio-Canada qui permet aux usagers de choisir d'écouter un signal régional de la Première Chaîne de son choix sur son iPhone ou sa tablette électronique. Le principal défi des Canadiens, particulièrement des francophones de ce pays, est d'assurer une présence forte dans l'univers numérique en créant des espaces capables de mettre en valeur un contenu francophone original, riche et pertinent. C'est exactement l'approche adoptée par Radio-Canada lorsqu'elle a créé Tou.tv, la plus importante webtélé francophone en Amérique du Nord, imaginée, initiée et opérée par Radio-Canada. Tou.tv est un partenariat qui regroupe plusieurs producteurs et diffuseurs francophones d'ici et de partout dans le monde.

Je suis très fier de dire que Tou.tv propose également, dans sa programmation, un choix intéressant de productions régionales, les rendant accessibles à un plus large auditoire encore que la diffusion seule sur les antennes régionales.

Comme vous pouvez le constater, Radio-Canada accorde beaucoup d'importance à son rôle et ses obligations envers les francophones en milieu minoritaire en développant une stratégie qui mise sur la force combinée de la radio, de la télévision, d'Internet et de la mobilité, et en faisant de la présence régionale une priorité dans son plan stratégique.

Radio-Canada provides French-speaking Canadians across the country with a space where they can come together and see themselves reflected. That is why I believe that, thanks to our regional strategy, francophones from all regions now have a stronger voice on our national networks.

I am now ready to take your questions.

Senator Champagne: Good evening, ladies. On the CBC/Radio-Canada website, there is a table 1 entitled “Journalistic Standards and Practices with Respect to Language.” You tell us you use a current and accessible language of high quality.

From a journalistic standpoint, I more or less agree, and even constantly agree, with your statement.

However, the situation is different with regard to television series — the serials, as we used to call them — and I admit that some news situations sometimes arise that even make me cross. We have obviously never managed to replace the good old watchdogs. I am thinking of the venerable Miville Couture, Jean-Marie Laurence and Henri Bergeron. They should come back from the grave, often.

I am not just talking about mispronunciations of somewhat foreign-sounding words or names. I am simply talking about Jean-Louis Audet, to whom I owe everything, who was my teacher for many years and who called the problem “dangerous liaisons”.

We are told about a particular artist who has had a career for “neuf z-années,” or about four Canadian athletes, “quatre z-athlètes canadiens,” who have the misfortune not to be Quebecers and who have dared win a medal. Last summer, I was watching the program *Les Chefs* on Radio-Canada, where I heard the hostess ask the other four competitors, the “quatre z-autres concurrents,” to withdraw during the duel, the decisive moment.

And, even more recently, a young woman offered cultural criticism of the Cirque du Soleil’s last show by telling us about the five artists, “les cinq z-artistes,” who had played the Jackson Five. Senator De Bané might say this is Chinese; I think it is awful to hear on Radio-Canada’s airwaves. Can you do something about that? Are you trying to do something?

Ms. Pleszczyńska: Thank you for your comments. It is obviously a priority for us to use proper French and to maintain a level of quality of French. Every year that priority is reflected by standards that are established and that each of our teams must meet, standards that we have encouraged through the creation of a group of employees across the country who ensure that the quality of the language is maintained, or that the quality of their colleagues’ language is improved.

Senator Champagne: We are not even thinking about incorrect agreements with past participles. We overlook that; we know that happens frequently, but the Cirque du Soleil show in which “les

Radio-Canada offre aux francophones de partout au pays un espace où ils se retrouvent et se reconnaissent. Je crois également que, grâce à notre stratégie régionale, les francophones de toutes les régions ont aujourd’hui une voix plus forte sur nos antennes nationales.

Je suis maintenant prête à accueillir vos questions.

Le sénateur Champagne : Bonjour, mesdames. Sur le site web de Radio-Canada, il y a un tableau 1 qui s’appelle « Normes et principes journalistiques de CBC/Radio-Canada en matière de langues ». Vous nous dites que vous utilisez une langue de niveau courant, de bonne qualité et accessible.

Au niveau journalistique, je suis à peu près d’accord et même presque constamment d’accord avec votre énoncé.

Pour ce qui est des séries télé — les continuités, comme on les appelait dans mon temps —, c’est autre chose. Et je vous avoue qu’à certains moments, il y a une situation qui me met en rogne même au niveau des informations. Il est bien évident qu’on n’a jamais pu remplacer les bons vieux chiens de garde. Je pense au vénérable Miville Couture, à Jean-Marie Laurence, à Henri Bergeron. Ils doivent se retourner dans leur tombe bien souvent.

Je ne vous parle pas seulement de mauvaises prononciations de mots ou de noms à consonance un tant soit peu étrangère. Je vous parle tout simplement de Mme Jean-Louis Audet, à qui je dois tout, qui a été mon professeur pendant des années, et qui appelait ça des « liaisons dangereuses ».

On nous parle de tel artiste qui fait carrière depuis neuf « z » années, ou des quatre « z » athlètes canadiens qui ont la malchance de ne pas être Québécois et qui ont osé gagner une médaille. L’été dernier, je regardais l’émission *Les Chefs*, à Radio-Canada, où j’ai entendu l’animatrice demander aux quatre « z » autres concurrents de se retirer pendant le duel, le moment décisif.

Et plus récemment encore, une jeune femme offrait une critique culturelle du dernier spectacle du Cirque du Soleil en nous parlant des cinq « z » artistes qui représentaient les Jackson Five. Le sénateur De Bané dirait peut-être que c’est du chinois, moi je trouve que c’est une sainte horreur sur les ondes de Radio-Canada. Est-ce que vous pouvez y faire quelque chose? Est-ce que vous essayez de faire quelque chose?

Mme Pleszczyńska : Je vous remercie pour vos commentaires. Il est certain que pour nous, l’utilisation d’un français correct et du maintien d’une qualité du français est une priorité. Cette priorité se traduit chaque année par des normes qui sont établies et que chacune de nos équipes doivent respecter, normes que nous avons encouragées par la création d’un groupe d’employés, à travers le pays, qui veillent au maintien de la qualité de la langue ou à l’amélioration de la qualité de la langue de leurs collègues.

Le sénateur Champagne : On ne pense même pas aux mauvais accords des participes passés. On oublie ça, on sait que c’est fréquent. Mais les cinq « z » artistes qui représentent les Jackson

cing z-artistes” played the Jackson Five was quite recent. I thought it was unbearable; it was a terrible thing that should not be heard on Radio-Canada’s airwaves.

Ms. Pleszczynska: I understand your comment.

Senator Fortin-Duplessis: And when people say “*si j’aurais.*”

Senator Robichaud: “The ‘*s*’s do not like the ‘*-rais*’.” That is what we learned at school.

Senator Champagne: I would like to go back to another subject. Can you tell me what lack of cooperation there is between the two sisters, Radio-Canada and the CBC? For example, I heard that the CBC cannot play, on its English-language network, a recording of a concert performed on Radio-Canada. Can you answer that question?

Ms. Pleszczynska: I am unaware of the specific context in which that impossibility came about. I can tell you, however, that the recordings of concerts performed on CBC and Radio-Canada are indeed shared regularly on CBC Radio 2.

Senator Champagne: I will give you a copy of the reply from the associate producer of *Tempo* at CBC2.

Senator Fortin-Duplessis: Welcome, ladies. I was very pleased to hear your brief.

The licences of CBC/Radio-Canada will be up for renewal this year. Last February, the CRTC issued a notice stating that the renewal hearings for CBC/Radio-Canada’s licences were postponed until further notice. The CRTC’s public hearings will be an opportunity to discuss local and regional programming issues and the changing role of the public broadcaster.

I would like to know the principal changes that are being proposed by CBC/Radio-Canada in the context of the renewal of its licences.

Ms. Pleszczynska: I cannot answer you at this stage, before our licence renewal application is submitted to the CRTC, when we are summoned.

Senator Fortin-Duplessis: Do you think you will take public comments into account when you appear or that you will disregard them?

Ms. Pleszczynska: We have a consultation process that has been in place for a number of years now, in which we hear from citizens across the country and group them together. We also have an annual meeting with representatives, citizens from every province of the country, who speak to us about topics of interest in their region. The regions’ panel meets regularly.

Five, ce spectacle du Cirque du Soleil, est tout récent. Je me suis dit que ce n’était pas écoutable, c’est une horreur qui ne devrait pas s’entendre sur les ondes de Radio-Canada.

Mme Pleszczynska : Je comprends votre intervention.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Et les « si j’aurais ».

Le sénateur Robichaud : Les « si » n’aiment pas les « rais ». C’est ce qu’on a appris à l’école.

Le sénateur Champagne : J’aimerais revenir sur un autre sujet. Pouvez-vous me dire quel est le manque de coopération qui existe entre les deux sœurs que sont Radio-Canada et la CBC? J’ai entendu, par exemple, que la CBC ne peut pas jouer un enregistrement d’un concert fait à Radio-Canada sur son réseau anglais. Est-ce que vous pouvez répondre à cette question?

Mme Pleszczynska : Je ne connais pas le contexte spécifique dans lequel cette impossibilité était créée. Je peux vous dire, par ailleurs, que les captations de concerts qui se font à CBC ou à Radio-Canada sont effectivement partagées de façon régulière sur les chaînes de CBC Radio 2.

Le sénateur Champagne : Je vous laisserai copie de la réponse du producteur associé de *Tempo* à CBC2.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Mesdames, soyez les bienvenues. J’étais bien contente d’entendre votre mémoire.

Les licences de CBC/Radio-Canada feront l’objet d’un renouvellement cette année. En février dernier, le CRTC a rendu public un avis indiquant que les audiences pour le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada étaient reportées jusqu’à nouvel ordre. Les audiences publiques du CRTC seront l’occasion de discuter des questions de programmations locales et régionales ainsi que du rôle changeant du radiodiffuseur public.

J’aimerais savoir quels sont les principaux changements proposés par CBC/Radio-Canada dans le cadre du renouvellement de ses licences?

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais vous répondre à ce stade avant la présentation de notre renouvellement de licence au CRTC, au moment où nous serons convoqués.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pensez-vous tenir compte des commentaires du public lorsque vous allez intervenir ou si vous allez laisser tomber?

Mme Pleszczynska : Nous avons un processus de consultation qui est en place depuis déjà plusieurs années et où nous entendons des citoyens à travers le pays en les regroupant. Nous avons d’ailleurs une réunion annuelle avec des représentants, des citoyens de chaque province du pays qui interviennent auprès de nous sur les sujets d’intérêt dans leur région. Le panel des régions se réunit régulièrement.

Through francophone associations, we also have regular meetings where we hear their questions and issues and tell them about our programming and actions with the communities, whether it be communities representing cultural, musical or other associations.

Each of our directorates has also held, and continues to hold, regular meetings with the community to hear about the issues, questions and needs of those communities and to be aware of what is going on in each of our regions so that we can respond to that with the programming we put forward on radio, television and the Internet.

Yes, we are listening to our audience, citizens and television viewers so that we can respond to their needs through the programs we develop.

Senator Fortin-Duplessis: Why did you ask for the public hearings to be postponed?

Ms. Pleszczynska: I cannot answer that question officially. Furthermore, we are in the midst of the renewal process; we will be appearing before the CRTC in two weeks for hearings on the renewal of the Local Programming Improvement Fund, which is a major issue for CBC/Radio-Canada as it pertains to its ability to continue to produce and develop regional programming.

It is important for us to have this opportunity to make a submission on this issue to the CRTC and to get an answer from the CRTC concerning the renewal of this fund, which is fundamentally important for the continuation of our activities in the regions.

Senator Fortin-Duplessis: Further to questions that I previously put to the CRTC representatives concerning the advantages of transitioning to digital for CBC/Radio-Canada's regional stations, what progress have you made in implementing your digital plan?

Ms. Pleszczynska: The facilities are coming along, and, to my knowledge, we are meeting requirements and our commitments to the CRTC.

Senator De Bané: Earlier you mentioned the number of journalists you have across Canada. Would you be so kind as to send our chair the geographic distribution of all the journalists in the two networks, by province and by municipality, in each of the provinces? Can you do that?

Ms. Pleszczynska: Yes, that is possible.

Senator De Bané: If you would be so kind as to forward them to our chair, I have the figures for 2010, but I would obviously prefer to have the most recent figures for each province, in each of the cities, the number you have, and also those of the CBC.

Nous avons aussi, par l'entremise d'associations francophones, des réunions régulières où nous entendons leurs questions ou leurs enjeux et où nous leur faisons part de notre programmation et de nos interventions auprès des communautés, que ce soit des communautés représentant des associations culturelles, musicales ou autres.

Chacune de nos directions a aussi tenu et continue de tenir des réunions régulières avec la communauté pour entendre les questions, les enjeux, les besoins de ces communautés et pour être à l'affût de ce qui se trame dans chacune de nos régions pour que nous puissions y répondre avec la programmation que nous mettons de l'avant, soit à la radio, à la télévision ou sur Internet.

Oui, nous sommes à l'écoute de l'auditoire, des citoyens, des téléspectateurs pour répondre à leurs besoins dans l'élaboration de nos émissions.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pourquoi avez-vous demandé le report des audiences publiques?

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais répondre à cette question de façon officielle. Par ailleurs, nous sommes en renouvellement, nous allons comparaître dans deux semaines devant le CRTC pour les audiences concernant le renouvellement du Fonds d'amélioration de la programmation locale, qui est un enjeu majeur pour Radio-Canada et CBC en ce qui concerne sa capacité de continuer de produire et de développer la programmation en région.

Il est important pour nous d'avoir cette opportunité de faire la représentation devant le CRTC à ce sujet et d'avoir la réponse du CRTC concernant le renouvellement de ce fonds qui est primordial pour la continuité des activités en région.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pour faire suite à des questions que j'ai posées précédemment aux représentants du CRTC, concernant les avantages de la transition en mode numérique pour les stations régionales de CBC/Radio-Canada, où en êtes-vous rendus pour la mise en place de votre plan pour le numérique?

Mme Pleszczynska : Les installations sont en cours et, à ma connaissance, nous sommes en train de répondre aux exigences et à ce sur quoi nous nous sommes engagés auprès du CRTC.

Le sénateur De Bané : Vous avez fait allusion tantôt au nombre de journalistes que vous avez à travers le Canada. Auriez-vous l'amabilité de transmettre à notre présidente une répartition géographique de tous les journalistes des deux réseaux, par province et par municipalité, à l'intérieur de chacune des provinces? Est-ce que vous pouvez le faire?

Mme Pleszczynska : Oui, c'est possible.

Le sénateur De Bané : Si vous aviez l'amabilité de les transmettre à notre présidente; moi j'ai les chiffres pour l'année 2010, mais je préférerais évidemment avoir les chiffres les plus récents, pour chaque province, dans chacune des villes, combien vous en avez, et également ceux de la société CBC.

Second, with your permission, I would like to ask some questions that should undoubtedly be directed to the national corporation, but that you may perhaps be comfortable answering. The first is this: who do you think are your radio and television audiences? Please explain your answer together with these two subquestions: do you believe your main audience is in Quebec? If that is the case, tell us what that means, both for your Quebec audience and for your audience outside Quebec. That is my first question.

Ms. Pleszczynska: If I understand correctly, you are asking me that question with regard to national programs, are you not?

Senator De Bané: Yes.

Ms. Pleszczynska: All right. If we look at the distribution of the francophone population in Canada, the majority of French-language citizens are definitely located in Quebec; that is an undeniable fact. So it is essential that our national programs serve that Quebec audience. However, that does not prevent audiences outside Quebec from needing and having a right to be reflected on the national airwaves, and that also does not prevent Quebec audiences from having an interest in what goes on outside Quebec. So our national broadcasters have a duty to reflect the Quebec audience, where the majority francophone population is located, and a duty to reflect the francophone audiences across the country, and to reflect the realities of the country and of Quebec to national audiences.

Senator De Bané: Let us suppose that we divide the national newscast into four sections: Quebec news, international news, news for Canada as a whole — that is to say the federal government — and news from the Canadian provinces. Do you have an idea how the news is currently divided up?

Ms. Pleszczynska: I cannot provide that distribution for you.

Senator De Bané: All right. You talk about French speakers. There are several categories of French speakers: those whose mother tongue is French; those who have learned French, and there are millions of English-mother-tongue Canadians who have learned French; and new Canadians, who come from the Americas, the United States, Haiti, Europe, Asia, the Middle East and Africa. Do you have an idea how many French speakers there are outside Quebec?

Ms. Pleszczynska: We have access to those figures.

Senator De Bané: Go ahead.

Ms. Pleszczynska: But the figures we use are those gathered and compiled by Statistics Canada; we have no other information.

Senator De Bané: Those are the ones I am interested in; that is what I have as well.

Deuxièmement, si vous me permettez, je voudrais poser des questions qui, sans doute, devraient aller à la société nationale, mais peut-être que vous êtes à l'aise pour y répondre. La première : D'après vous, quel est votre auditoire à la radio et à la télévision? Veuillez expliquer votre réponse avec ces deux sous-questions : considérez-vous que votre auditoire principal se situe au Québec? Si c'est le cas, dites-nous ce que cela signifie, à la fois pour votre auditoire québécois et pour votre auditoire hors Québec. C'est ma première question.

Mme Pleszczynska : Vous me posez la question, si je comprends bien, pour les émissions nationales, n'est-ce pas?

Le sénateur De Bané : Oui.

Mme Pleszczynska : D'accord. Si on regarde la répartition de la population francophone au Canada, il est certain que la majorité de la population des citoyens de langue française se situe au Québec; c'est un fait incontestable. Il est donc essentiel pour nos émissions nationales de servir cet auditoire du Québec. Cela n'empêche pas, par ailleurs, que les auditoires hors Québec aient un besoin et un droit de reflet sur les antennes nationales et cela n'empêche pas non plus que les auditoires québécois aient un intérêt quant à ce qui se produit hors Québec. Alors nos antennes nationales ont un devoir de refléter l'auditoire québécois où se situe la majorité de la population francophone, et un devoir de refléter les auditoires francophones de partout au pays, et de refléter les réalités du pays et du Québec aux auditoires nationaux.

Le sénateur De Bané : Supposons qu'on regroupe le bulletin de nouvelles national en quatre groupes : les nouvelles concernant le Québec, les nouvelles concernant les nouvelles internationales, les nouvelles concernant le Canada dans son ensemble — c'est-à-dire le gouvernement fédéral — et les nouvelles concernant les provinces canadiennes. Avez-vous une idée de la façon dont c'est réparti actuellement?

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas faire ce partage pour vous.

Le sénateur De Bané : D'accord. Vous parlez des locuteurs francophones. Les locuteurs francophones, c'est plusieurs catégories : ceux dont la langue maternelle est le français; ceux qui ont appris le français, et il y a quelques millions de Canadiens de langue maternelle anglaise qui ont appris le français; il y a les néo-Canadiens qui viennent des Amériques, des États-Unis, de Haïti, d'Europe, de l'Asie, du Moyen-Orient, de l'Afrique. Pour les locuteurs francophones, avez-vous une idée de combien ils sont à l'extérieur du Québec?

Mme Pleszczynska : Nous avons accès à ces chiffres.

Le sénateur De Bané : Allez-y.

Mme Pleszczynska : Mais les chiffres que nous utilisons sont ceux qui sont retenus et compilés par Statistique Canada, nous n'avons pas d'autres informations.

Le sénateur De Bané : Ce sont ceux qui m'intéressent, c'est ce que j'ai moi aussi.

Ms. Pleszczynska: The distinction that Statistics Canada draws is based on mother tongue, the first official language spoken. There are these definitions; these are not our definitions, but those established based on the statistics.

Senator De Bané: I have official figures too. I am not interested in anecdotal evidence. In your view, how many people are there who understand French, French speakers outside Quebec?

Ms. Pleszczynska: One million.

Senator De Bané: In total?

Ms. Pleszczynska: In total, one million.

Senator De Bané: No, madam. I will submit my figures with their sources. I have an official document from the Library of Parliament of Canada giving me the official figures.

The Chair: I would like to ask a question. Does the one-million figure you mentioned just refer to people whose mother tongue is French?

Ms. Pleszczynska: Yes.

Senator De Bané: There are one million anglophones who have learned French; there are those who come from elsewhere, perhaps from Romania or Algeria, and who speak French. It is not their mother tongue. You are not taking that into account.

Ms. Pleszczynska: We also take into account the first official language spoken. In that case, we are talking about 1.53 million. We do have similar figures.

Senator De Bané: You are not taking into account those who have learned French and whose mother tongue is not French.

Ms. Pleszczynska: We take into account the figures at our disposal.

Senator De Bané: The figures at your disposal reflect mother-tongue speakers, do they not?

Ms. Pleszczynska: Absolutely.

Senator De Bané: And you are not taking into account French speakers whose mother tongue is not French, are you?

Ms. Pleszczynska: We are taking into account all citizens who speak French, without necessarily dividing them into categories.

Senator De Bané: You just gave me a figure, stating that, in your view, there are one million French-mother-tongue speakers. Let us stop playing with words. I am not talking about those whose mother tongue is French, but I am asking you whether you have an idea of the number of French speakers living outside Quebec. That includes those whose mother tongue is French, anglophones who have learned French and immigrants who learned French in their native country.

Ms. Pleszczynska: Then I cannot give you that figure.

Mme Pleszczynska : La distinction faite par Statistique Canada est langue maternelle, première langue officielle parlée. Il y a ces définitions; ce ne sont pas nos définitions mais les définitions établies à même les statistiques.

Le sénateur De Bané : J'ai des chiffres officiels également. Les histoires anecdotiques ne m'intéressent pas. D'après vous, ceux qui comprennent le français, les locuteurs francophones de l'extérieur du Québec, il y en a combien?

Mme Pleszczynska : Un million.

Le sénateur De Bané : En tout?

Mme Pleszczynska : En tout, un million.

Le sénateur De Bané : Non, madame. Je déposerai mes chiffres avec les sources. J'ai un document officiel de la Bibliothèque du Parlement me donnant les chiffres officiels.

La présidente : Je voudrais poser une question. Le million que vous venez de nous annoncer, madame, s'agit-il de français langue maternelle?

Mme Pleszczynska : Oui.

Le sénateur De Bané : Il y a le million d'anglophones qui ont appris le français; il y a ceux qui viennent d'ailleurs, peut-être de Roumanie ou d'Algérie, et qui parlent français. Ce n'est pas leur langue maternelle. Vous n'en tenez pas compte, de cela.

Mme Pleszczynska : Nous tenons aussi compte de la première langue officielle parlée. Là encore, on parle de 1,53 million. Nous avons effectivement des chiffres qui se ressemblent.

Le sénateur De Bané : Vous ne tenez pas compte de celui qui a appris le français et qui n'est pas de langue maternelle française.

Mme Pleszczynska : Nous tenons compte des chiffres dont nous disposons.

Le sénateur De Bané : Les chiffres dont vous disposez reflètent la langue maternelle, n'est-ce pas?

Mme Pleszczynska : Tout à fait.

Le sénateur De Bané : Et vous ne tenez pas compte des locuteurs francophones dont la langue maternelle n'est pas le français, n'est-ce pas?

Mme Pleszczynska : Nous tenons compte de tous les citoyens qui parlent français sans nécessairement en tenir compte de façon chiffrée.

Le sénateur De Bané : Vous venez de me donner un chiffre disant, d'après vous, qu'il y a un million de personnes langue maternelle française. Arrêtons de jouer avec les mots. Je ne parle pas de ceux dont c'est la langue maternelle, mais je vous demande si vous avez une idée du nombre de locuteurs français qui vivent à l'extérieur du Québec. Cela comprend ceux dont le français est la langue maternelle, les anglais qui ont appris le français et les immigrants qui ont appris le français dans leur pays d'origine.

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas vous donner ce chiffre à ce moment.

Senator De Bané: Good. Thank you for conceding that point. One thing that has struck me is that, for you, since most of the francophone population is in Quebec, you are saying, “Our first duty is to give them Quebec news.” Is that in fact what you said?

Ms. Pleszczynska: No.

Senator De Bané: Can you repeat what you said?

Ms. Pleszczynska: Knowing that most of the francophone population is in Quebec, we have a responsibility to serve that audience to the same degree as we must serve the audience in the entire country. That is all I said.

Senator De Bané: All right, but what I am asking you is: what does it mean to serve the Quebec audience? Do you start with Quebec news or do you start with Canada?

Ms. Pleszczynska: The editorial process changes depending on the news, every day, every moment of the day. On all our programs, we have teams in place whose duty is to find the most relevant sequence for the audience, based not just on the origin of the story or the citizens watching or listening to it, but on the relevance or the interest of the editorial decision they make in that regard.

Senator De Bané: You know about that as the regional programming director. On the basis of 365 days a year, what percentage of time does Quebec represent in the national news on the national network?

Ms. Pleszczynska: I could not tell you.

Senator De Bané: Perfect. The international news?

Ms. Pleszczynska: I could not give you a percentage.

Senator De Bané: The news about Canada as a country, that is to say the national news?

Ms. Pleszczynska: I cannot give you a percentage.

Senator De Bané: Do you have an idea of the percentage of news concerning the nine provinces outside Quebec?

Ms. Pleszczynska: Our news programs are not based on percentages, but rather on editorial choices that are made by our editorial teams, our desks and our assignment officers, depending on the news and the importance of the news of the day.

Senator De Bané: A question concerning the English community in Quebec. The committee before which you are appearing today — and I thank both of you for being with us — spent a full week in Quebec meeting with English-speaking Quebecers. We toured around and met a lot of people: university presidents, people who deal with artists, civil society and so on. Do you have an idea of the number of minutes that are allocated on the French network to coverage of our proceedings in a week?

Le sénateur De Bané : Bon. Merci de me le concéder. Une chose qui m’a frappé c’est que, pour vous, comme la majorité de la population francophone est au Québec, vous dites : « notre premier devoir est de leur donner les nouvelles du Québec ». Est-ce bien ce que vous avez dit?

Mme Pleszczynska : Non.

Le sénateur De Bané : Pouvez-vous nous répéter ce que vous avez dit?

Mme Pleszczynska : Sachant que la population francophone est majoritairement au Québec, nous avons une responsabilité de servir cet auditoire autant que nous devons servir l’auditoire de tout le pays. C’est tout ce que j’ai dit.

Le sénateur De Bané : D’accord, mais ce que je vous demande, c’est que signifie servir l’auditoire québécois? Est-ce qu’on commence avec les nouvelles du Québec ou si on commence avec le Canada?

Mme Pleszczynska : Le processus éditorial change selon la nouvelle, chaque jour, chaque moment de la journée. Nous avons en place, à toutes nos émissions, des équipes dont le devoir est de trouver la séquence la plus pertinente pour l’auditoire, pas seulement en fonction de l’origine de l’histoire et des citoyens qui l’écouteront, mais de la pertinence ou de l’intérêt de la décision éditoriale qu’ils prennent en ce sens.

Le sénateur De Bané : Vous vous y connaissez en tant que directrice régionale de la programmation. Sur une base de 365 jours par année, d’après vous, sur le réseau national, le Québec a quel pourcentage de temps aux nouvelles nationales?

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas vous dire.

Le sénateur De Bané : Parfait. Les nouvelles internationales?

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas vous donner un pourcentage.

Le sénateur De Bané : Les nouvelles du Canada comme pays, c’est-à-dire les nouvelles fédérales?

Mme Pleszczynska : Je ne peux pas vous donner un pourcentage.

Le sénateur De Bané : Les nouvelles concernant les neuf provinces hors Québec, avez-vous une idée du pourcentage?

Mme Pleszczynska : Nos émissions d’information ne sont pas basées sur des pourcentages, mais sur des choix éditoriaux qui sont faits par nos équipes éditoriales, nos pupitres et nos « affectateurs » selon la nouvelle et l’importance de la nouvelle du jour.

Le sénateur De Bané : Une question concernant la communauté anglaise au Québec. Le comité devant lequel vous êtes aujourd’hui — et je vous remercie toutes les deux d’être avec nous — a passé une semaine complète au Québec pour rencontrer les Québécois de langue anglaise. Nous nous sommes promenés. Nous avons rencontré un tas de monde : des recteurs d’université, ceux qui s’occupent des artistes, la société civile, et cetera. Avez-vous une idée du nombre de minutes de couverture de nos travaux sur le réseau français pour une semaine?

Ms. Pleszczynska: I do not have that detail.

Senator De Bané: I am going to tell you: not one second. Not one second! So in a country where the two solitudes constitute a problem, do you think it is normal for Radio-Canada to totally disregard the English-language community in Quebec? What do you think about that? We spent a week during which we met a host of witnesses from all categories. Not a minute of coverage on Radio-Canada.

Ms. Pleszczynska: I cannot judge the editorial decision that was made that week or what other —

Senator De Bané: I can judge it, and the committee members can judge it.

Why is it that, thanks to the Local Programming Development Fund — not Radio-Canada; the CRTC gives you that money, and you said you were having sessions on that in the coming days — you conclude that, because you give each of the regions, British Columbia, Alberta, Manitoba, Acadia, Ontario, news on what is going on there, we never see them on the national news? Why is that the case?

Ms. Pleszczynska: First I would say that the Local Programming Improvement Fund has made it possible for us to do marvellous things.

Senator De Bané: Very well, and I have heard very good things about that, but they are not on the national news.

The Chair: Can you let Ms. Pleszczynska answer?

Senator De Bané: Yes, but this is because I am talking to her about their absence from the national news and she is telling me that they are doing good things locally. That is definitely true, but Quebecers do not know what is going on in Acadia.

Ms. Pleszczynska: One of the programs that we have been able to broadcast thanks to the Local Programming Improvement Fund is *Tout le monde en parlait*, of which we have broadcast 34 editions. Those 34 editions were broadcast mainly on the network. Some were broadcast only in the regions, while others were broadcast first in the regions and then rebroadcast nationally, precisely to tell those stories that are important in our French-language minority communities and that deserve to be known across the country. That was the case for the people who were expropriated in Old Hull and for the story of the battle for the French language in Penetanguishene, and the same will be true this summer of the program concerning the group CANO, the program on the Batoche bell, and the program on the disappearance of the Winnipeg Jets and what that involved for the transformation of hockey. These are extraordinary stories, not only because they are deeply rooted in each of the regions, but because they offer a new look at what is going on today and what makes it possible, through a private screening, often with audiences from there, to provide a place where people who have experienced those important moments in the community can

Mme Pleszczynska : Je n'ai pas ce détail.

Le sénateur De Bané : Je vais vous le dire : même pas une seconde. Pas une seconde! Alors dans un pays où les deux solitudes constituent un problème, trouvez-vous normal que la Société Radio-Canada, en ce qui concerne le Québec, ignore totalement la communauté de langue anglaise? Qu'est-ce que vous en pensez? Nous avons passé une semaine où nous avons rencontré une pléthore de témoins de toutes les catégories. Pas une minute à la SRC.

Mme Pleszczynska : Je ne peux pas juger de la décision éditoriale qui a été prise pendant cette semaine et quels autres...

Le sénateur De Bané : Moi, je peux la juger, et les membres du comité peuvent la juger.

Pouquoi, grâce à ce Fonds pour l'amélioration de la programmation locale — non pas de Radio-Canada, c'est le CRTC qui vous donne cet argent, et vous avez dit que vous aviez des sessions là-dessus dans les jours qui viennent —, vous en déduisez que parce que vous donnez à chacune des régions, en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Acadie, en Ontario, ce qui se passe chez eux, qu'eux, on ne les voit jamais aux nouvelles nationales? Pourquoi en est-il ainsi?

Mme Pleszczynska : Je vous dirais d'abord que le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale nous a permis de faire des choses merveilleuses.

Le sénateur De Bané : Très bien, et j'ai entendu de très belles choses là-dessus, mais ils sont absents des nouvelles nationales.

La présidente : Pouvez-vous laisser madame répondre?

Le sénateur De Bané : Oui, mais c'est parce que je lui parle de l'absence sur le plan national et elle dit qu'ils font de belles choses sur le plan local. C'est sûr, cela, mais les Québécois ne savent pas ce qui se passe en Acadie.

Mme Pleszczynska : Une des émissions que nous avons pu diffuser grâce au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale, c'est la diffusion de 34 éditions de *Tout le monde en parlait*. Ces 34 éditions ont été diffusées principalement au réseau. Quelques-unes ont été diffusées seulement en région, d'autres ont été diffusées d'abord en région puis reprises sur l'antenne nationale, justement pour raconter ces histoires qui sont d'importance dans nos communautés minoritaires de langue française et qui méritent d'être connues à travers le pays. Il en a été ainsi pour l'histoire des expropriés du Vieux-Hull, pour l'histoire de la bataille pour la langue française à Penetanguishene, il en sera ainsi cet été pour l'émission concernant le groupe CANO, l'émission concernant la cloche de Batoche, l'émission touchant la disparition des Jets à Winnipeg et ce que cela a impliqué dans la transformation du hockey. Ces histoires sont extraordinaires, non seulement parce qu'elles ont un ancrage profond dans chacune des régions, mais parce qu'elles nous apportent un regard nouveau sur ce qui se passe aujourd'hui et qui permet, à travers un visionnement privé souvent avec des auditeurs de la place, de donner un endroit pour que les citoyens qui ont vécu ces moments importants dans la communauté

gather and add to the content, which we can subsequently broadcast on our newscasts. These programs are seen on the network.

Senator De Bané: Madam, if you want to tell me that what Radio-Canada is currently doing satisfies the population living outside Quebec and raises their profile on the national network, and that Quebecers are aware of what is going on at Radio-Canada, that is an illusion. Earlier I cited an example of the solitude in Quebec where Radio-Canada will say anything except talk about Quebec's English community.

Here is how I am going to tell you that. First, do you think you have an obligation to reflect the country as a whole to your audience outside Quebec or just their region or local community? Second, do you think that your audience outside Quebec is interested in news from Quebec, even the most minor, most local news? If that is not the case, why do you present so much Quebec news to your audience outside Quebec and so little about the rest of Canada? Those are my questions. If you do not want to answer them, do not answer them, but please give me true answers.

Ms. Pleszczynska: Thank you, senator. Francophones outside Quebec are obviously interested in learning and receiving information about their local community, but also on what is going on in the majority community and on what is happening across the country.

Every one of our news broadcasts offers its audience and viewers local, national and international content, which is made available precisely through content-sharing across the country. Our regional audiences have that service and receive content that reflects the country as well as their local community.

Senator De Bané: Ms. Pleszczynska, Program Director, and Ms. Laflamme, Chief of Planning, what you say has nothing to do with reality. I am going to use an English expression to sum up my perception and that of so many people: it is a Quebec view of the world.

The most striking illustration of that came when Céline Galipeau went to Winnipeg for the 50th anniversary of Radio-Canada's establishment in Manitoba. What question did she come up with to put to young francophones who are fighting for their language? She told them: Come on! What is this about learning French and speaking French? Come on, you are in Manitoba.

That is what I heard. It is a Quebec view of the world.

What I experienced with the committee when we visited Quebec, when people wanted to completely disregard the committee because it was interested in the anglophone community, is another example. Or consider what Ms. Galipeau did in Manitoba by insulting them, and what she did in Acadia when she told them that Radio-Canada does not talk about the

puissent se retrouver et ajouter au contenu que nous pouvons diffuser par la suite sur nos téléjournaux. Ce sont des émissions qui sont vues au réseau.

Le sénateur De Bané : Madame, si vous voulez me dire que ce que fait Radio-Canada actuellement satisfait la population qui vit hors du Québec, leur visibilité sur le réseau national, et que les Québécois, eux, sont au courant de ce qui se passe à Radio-Canada, vous faites illusion, madame. Je vous ai donné plus tôt un exemple sur la solitude au Québec où Radio-Canada va raconter n'importe quoi sauf parler de la communauté anglaise du Québec.

Je vais vous le dire de cette façon. Premièrement, en ce qui concerne votre auditoire hors Québec, estimez-vous avoir l'obligation de lui refléter l'ensemble du pays ou seulement ce qui concerne la région et la localité des intéressés? Deuxièmement, pensez-vous que les nouvelles du Québec intéressent beaucoup votre auditoire hors Québec? Même les nouvelles les plus mineures, les plus franchement locales? Si ce n'est pas le cas, pourquoi présentez-vous à votre auditoire hors Québec tant d'informations sur le Québec et si peu au sujet du reste du Canada? Voilà mes questions. Si vous ne voulez pas répondre, ne répondez pas, mais s'il vous plaît, donnez-moi des vraies réponses.

Mme Pleszczynska : Merci, monsieur le sénateur. Il est certain que pour les francophones hors Québec, leur intérêt est d'apprendre et de recevoir de l'information sur leur localité, mais aussi sur ce qui se passe dans la communauté majoritaire, ainsi que sur ce qui se passe partout au pays.

Chacun de nos téléjournaux offre à ses auditeurs et téléspectateurs du contenu local, national et international, qui est rendu disponible justement par un partage de contenu à travers le pays. Nos auditoires en région ont ce service et reçoivent le contenu qui reflète le pays ainsi que leur localité.

Le sénateur De Bané : Madame la directrice de la programmation et madame Laflamme, chef de la planification, ce que vous dites n'a rien à voir avec la réalité. Pour résumer ma perception et celle de tant de gens, je vais employer l'expression anglaise *it's a Quebec view of the world*.

L'illustration la plus frappante est lorsque Mme Céline Galipeau s'est rendue à Winnipeg, pour le 50^e anniversaire de l'implantation de la Société Radio-Canada au Manitoba. Ce qu'elle a trouvé comme question à des jeunes francophones, qui luttent pour leur langue, elle leur a dit : Voyons donc! Quessé ça, apprendre le français et parler français? Mais voyons donc! Vous êtes au Manitoba.

Voilà ce que j'ai entendu. *It's a Quebec view of the world*.

Ce que j'ai vécu avec le comité, lorsqu'on a visité le Québec, alors qu'on a voulu ignorer complètement ce comité parce qu'il s'intéressait à la communauté anglophone est un autre exemple. Ou pensons à ce que madame a fait au Manitoba en les insultant, ce qu'elle a fait en Acadie lorsqu'elle leur a dit qu'on ne parle pas des autres provinces — parce qu'eux, évidemment, se plaignaient

other provinces — because they obviously complained that the CBC talks more about Acadian society than Radio-Canada does. Ms. Galipeau told them in Moncton: Come on, Quebecers are not interested in you.

That is amusing, because she views matters differently for other communities.

At one point, she was interviewed on Radio-Canada's coverage of what was going on in Haiti. She said, "Well, yes, Haiti is extremely important, and we are looking at it; we are doing features based on the viewpoint of the Haitian community in Montreal."

Look at the situation in Manitoba from the viewpoint of Manitobans from Saint-Boniface. She told them, as part of her question: I am asking you this the way Quebecers ask it, why are you learning French? Do not waste your time with that.

That is what I wanted to tell you, madam.

Senator Tardif: In your presentation today, you repeated several times that you are committed to better serving the regional communities and, in particular, the francophone minority communities. You submitted a five-year strategic plan last year. That plan is divided into three parts: national programming, regional programming and digital programming. For each of those three parts, can you say how CBC/Radio-Canada is integrating the development of the official language minority communities? How will you meet their expectations? Could you also tell us whether they were consulted when the strategic plan was developed?

Ms. Pleszczynska: First, I will tell you about what regional development means for us.

Thanks in large part to the LPIF, the priority for us was to ensure that television service was provided seven days a week. Our communities were experiencing this lack of service across the country. Some communities had no local or regional news on weekends. Our first priority was therefore to ensure that each of our editions of *Le Téléjournal* was available seven days a week, or, if it was not in the form of a 30-minute newscast, that television news was available for each of our communities across the country, seven days a week.

We also gave priority to providing access to a digital Internet service in each of our communities by changing our website, which you may have noticed, and which is now geolocalised. This means that, wherever you are, you can watch an edition of the newscast or listen to our radio station, either the one where you are or a station in another region that you choose to tune in. If you are in Ottawa, you may choose to watch or listen to programming from Manitoba, Gaspé or Acadia. Each of our sites also provides specific programming from that region and makes it available to viewers, listeners and Internet users.

que CBC parle plus de la société acadienne que la Société Radio-Canada. Mme Galipeau leur a dit, à Moncton : « Voyons donc! Les Québécois ne s'intéressent pas à vous. »

C'est drôle, car pour d'autres communautés, là elle voit les choses autrement.

À un moment donné, elle était interviewée sur la couverture par la Société Radio-Canada de ce qui se passe en Haïti. Elle a dit : « Mais oui, Haïti, c'est extrêmement important et nous l'examinons, nous faisons des reportages à partir du point de vue de la communauté haïtienne à Montréal. »

Regardez la situation au Manitoba, du point de vue des Manitobains de Saint-Boniface. Elle leur a dit, dans sa question : je vous la pose comme les Québécois la posent, pourquoi vous apprenez le français? Ne perdez pas votre temps avec ça.

Voilà, madame, ce que je voulais vous dire.

Le sénateur Tardif : Dans votre présentation d'aujourd'hui, vous avez réitéré à plusieurs reprises votre engagement à mieux desservir les communautés régionales, et en particulier les communautés francophones en milieu minoritaire. Vous avez déposé l'an dernier un plan stratégique quinquennal. Ce plan a trois axes : la programmation nationale, la programmation régionale et la programmation numérique. Pour chacun de ces trois axes, pouvez-vous indiquer de quelle façon CBC/Radio-Canada intègre le développement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire? Comment vous répondez à leurs attentes? Pourriez-vous nous dire également si elles ont été consultées lors du développement de ce plan stratégique?

Mme Pleszczynska : Je vais d'abord vous parler de ce que veut dire pour nous le développement en région.

En grande partie grâce au FAPL, la priorité pour nous a été de nous assurer que le service en télévision se fasse sept jours sur sept. Ce manque existait dans nos communautés à travers le pays. Certaines communautés n'avaient pas de nouvelles locales ou régionales la fin de semaine. Notre première priorité fut donc de nous assurer que chacune de nos éditions du téléjournal était disponible sept jours sur sept; ou, si ce n'était pas sous forme d'un téléjournal de 30 minutes, qu'il y avait de l'information télévisuelle disponible pour chacune de nos communautés à travers le pays et ce, sept jours sur sept.

Nous avons aussi mis la priorité sur l'accessibilité à un service Internet numérique dans chacune de nos communautés, par une transformation de notre site Internet, que vous avez peut-être remarquée, qui est maintenant géolocalisé. Ce qui veut dire que, où qu'on soit, on peut regarder une édition du téléjournal ou écouter notre station de radio, soit celle où on se trouve ou celle d'une région autre et que l'on choisit de syntoniser. Si vous êtes à Ottawa, vous pouvez choisir de regarder et écouter la programmation du Manitoba, de la Gaspésie ou de l'Acadie. Chacun de nos sites contient aussi une programmation spécifique de cette région et la rend disponible aux téléspectateurs, aux auditeurs ou aux internautes.

For us, the emphasis in regional development has been to offer news service seven days a week on all our platforms: radio, television and the Internet. This process is continuing through our five-year plan, as the plan progresses, for the next five years.

In each of our regions, we have also identified programming that can serve the audience there and offer a diversity of content in addition to the information provided on newscasts. That programming includes historical documentaries that are also relevant today, such as *Tout le monde en parlait*. It also includes an increased presence, during the summer, at all festivals, all cultural gatherings and events across the region. This need or desire is being met through weekly programs that are broadcast not only in the region where those programs are produced, but also in other regions. Most are rebroadcast on RDI for a national audience so that it can see that content on the network.

We have also developed a strategy with our independent producers to ensure that each of our independent production activities is rooted in the region and reflects regional realities. These productions are broadcast during prime time in the regions, but also across the country, on television, on Première Chaîne, at various times or during various periods. For example, I can cite the series *Pour un soir seulement*, which we are producing in cooperation with ARTV. Footage by artists is produced with an independent producer in Manitoba every winter and broadcast on ARTV and Première Chaîne, along with other series.

These are strategies for broadcasting and expanding our presence in the regions, but also for the growth of, and the investment we are making in, our sites and digital platforms.

Other strategies concern the digital field. I would mention last week's launch of the Explora channel, which is part of our strategy to broadcast on all platforms and to provide content to francophones across the country. Ideally, we want to be available on all channels and to be distributed across the country.

These initiatives are thus part of our 2015 strategies.

Senator Tardif: The Local Programming Improvement Fund was introduced by the CRTC, was it not?

Ms. Pleszczynska: Yes.

Senator Tardif: It is slated for how many years?

Ms. Pleszczynska: It was put in place three years ago with a plan to be reviewed three years later. We are therefore approaching the time for review.

Senator Tardif: What amount did you receive?

L'emphase pour nous, en développement régional, a été d'offrir un service d'information sept jours sur toutes nos plateformes : radio, télévision et Web. Ce processus continue dans notre plan quinquennal, au fil du progrès de ce plan, pour les cinq prochaines années.

Nous avons aussi, dans chacune de nos régions, identifié une programmation qui puisse servir l'auditoire et offrir une diversité de contenu au-delà de l'information pure et simple des bulletins de nouvelles. Cette programmation se traduit par certains documentaires historiques, mais aussi pertinents aujourd'hui, comme *Tout le monde en parlait*. Elle se traduit aussi par une présence accrue pendant les étés, à tous les festivals, à tous les regroupements et rencontres culturelles partout en région. Ce besoin ou ce désir se traduit par des émissions hebdomadaires qui sont diffusées non seulement dans la région où ces émissions sont produites, mais dans d'autres régions également. La plupart sont reproduites pour un auditoire national à RDI afin qu'ils puissent voir ce contenu à l'antenne.

Nous avons aussi élaboré une stratégie avec nos producteurs indépendants pour nous assurer que chacune de nos actions avec la production indépendante soit ancrée dans la région et qu'elle reflète les réalités régionales. Ces productions sont diffusées en heures de grande écoute dans les régions, mais aussi à travers le pays, sur l'antenne de la Première chaîne de la télévision, à différentes heures ou différents moments. Je cite par exemple la série *Pour un soir seulement*, que nous produisons en collaboration avec ARTV. Des captations d'artistes sont produites avec un producteur indépendant au Manitoba chaque hiver et diffusées sur les antennes d'ARTV et de la Première chaîne de la télévision, de même que plusieurs autres séries.

Ce sont des stratégies pour la diffusion et l'élaboration de notre présence en région, mais aussi pour la croissance et l'investissement que nous faisons sur nos sites et plateformes numériques.

Par ailleurs, d'autres stratégies touchent le numérique. Je vous mentionnerais le lancement, la semaine dernière, de la chaîne Explora, qui fait partie de notre stratégie justement de rayonner sur toutes les plateformes et d'apporter du contenu aux francophones de tout le pays. Idéalement, nous voulons être disponibles sur toutes les antennes et distribués à travers le pays.

Ces initiatives font donc partie de nos stratégies 2015.

Le sénateur Tardif : Le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale fut mis sur pied par le CRTC, n'est-ce pas?

Mme Pleszczynska : Oui.

Le sénateur Tardif : Il est prévu pour combien d'années?

Mme Pleszczynska : Il a été mis en place il y a trois ans avec un plan de révision trois ans plus tard. Nous arrivons donc à ce moment de révision.

Le sénateur Tardif : Quel montant avez-vous reçu?

Ms. Pleszczynska: I could not tell you the total amount of available funding. I could tell you that it represents 1.5 per cent of the cable companies' profits. That amount changes from one year to the next.

Senator Tardif: If the money were not there, how would that affect your regional and national digital programming, national perhaps less so, but definitely regional?

Ms. Pleszczynska: We are preparing our presentation to the CRTC, which will be made in two weeks, and it will definitely have a major impact.

Senator Tardif: You are relying on that to try to do a better job of reflecting the regions, are you not?

Ms. Pleszczynska: For both the quantity and quality of our news and the diversity of our programming. The improvements to our programming have definitely resulted from and involved funding from the LPIF.

Senator Tardif: You mentioned the place of independent productions and producers. Do you also rely on regional producers?

Ms. Pleszczynska: Absolutely. Independent producers are partners in our regional programming. Earlier I mentioned Les productions Rivard in Manitoba. We also encourage emerging producers. We are working with a new team of independent producers, the Clément brothers, who are being mentored by Les productions Rivard because they are new to the market and are preparing a series for us on the Métis.

We work with producers outside Quebec who have access to a fund for producers outside Quebec and we encourage them to submit projects to us. We have projects from British Columbia, all the western provinces, Ontario, Quebec and Acadia, as well as for independent producers from Quebec. Independent production outside Quebec is definitely an investment and a need for us.

Senator Tardif: You mentioned the entire digital issue and initiatives that you are taking in that area. Do you think that new social media, the Internet, and I also believe you referred to web TV, offer minority francophones more opportunities? Do they have more access? Is it possible to use new media and to reach minority communities more easily?

Ms. Pleszczynska: It is an advantage for members of the minority and majority communities to have access to Radio-Canada programming and content on all platforms. It is also definitely an advantage for all minority citizens to have access to and to be able to reach issues that can be developed and broadcast in other regions, that can reach them as well and that can interest them. For us, the ability to broadcast regional programs on Tou.tv as well definitely increases the outreach of certain solely regional

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas vous dire le montant total du fonds disponible. Je pourrais vous dire qu'il représente 1,5 p. 100 des profits des câblodiffuseurs. Ce montant change d'une année à l'autre.

Le sénateur Tardif : Si l'argent n'y était pas, comment cela affecterait-il votre programmation régionale numérique et nationale? Nationale moins peut-être, mais régionale certainement.

Mme Pleszczynska : Nous sommes à préparer notre présentation au CRTC qui aura lieu dans deux semaines et il est certain que les impacts seraient majeurs.

Le sénateur Tardif : Vous vous fiez sur cela pour essayer d'assurer un meilleur reflet régional, n'est-ce pas?

Mme Pleszczynska : Tant pour la quantité que pour la qualité de notre information et de la diversité de notre programmation. Il est certain que les améliorations de notre programmation ont bénéficié et utilisent les fonds du FAPL.

Le sénateur Tardif : Vous avez parlé de la place des productions indépendantes et des producteurs. Faites-vous aussi appel à des producteurs régionaux?

Mme Pleszczynska : Tout à fait. Les producteurs indépendants sont des partenaires dans notre programmation en région. J'ai mentionné tout à l'heure Les productions Rivard, au Manitoba. Nous encourageons aussi la relève. Nous sommes en train de travailler avec une nouvelle équipe de producteurs indépendants, les frères Clément, qui ont pour mentor Les productions Rivard parce qu'ils sont nouveaux sur le marché et qu'ils préparent pour nous une série sur les Métis.

Nous travaillons avec les producteurs hors Québec qui ont accès à un fonds pour les producteurs hors Québec et nous les encourageons à nous présenter des projets. Nous avons des projets de la Colombie-Britannique jusqu'en Acadie en passant par toutes les provinces de l'ouest de l'Ontario et du Québec aussi pour les producteurs indépendants du Québec. Il est certain que pour nous, la production indépendante hors Québec est un investissement et un besoin.

Le sénateur Tardif : Vous avez parlé de toute cette question numérique et des initiatives que vous entreprenez en ce sens. Pensez-vous que les nouveaux médias sociaux, l'Internet, vous avez aussi fait référence, je crois, à la webtélé, offrent davantage de chances aux francophones en milieu minoritaire? Est-ce qu'ils ont plus accès? Est-ce que c'est une possibilité d'utiliser ces nouveaux médias et de rejoindre davantage de communautés en situation minoritaire?

Mme Pleszczynska : Il est certain que l'accès à la programmation et au contenu de Radio-Canada sur toutes les plateformes est un avantage pour les citoyens en milieu minoritaire comme en milieu majoritaire. Il est certain aussi que la possibilité pour tous les citoyens en milieu minoritaire d'avoir accès et de pouvoir rejoindre des enjeux qui peuvent être élaborés ou qui peuvent être diffusés dans d'autres régions, qui peuvent les rejoindre aussi, qui peuvent les intéresser, est un avantage. Il est certain pour nous que la

programs that have been produced for a regional audience and that are now available not only for a national audience, but, beyond that, to all potential subscribers.

Senator Robichaud: I am going to direct your attention to an utterly local scene, Saint-Louis-de-Kent.

A committee took various measures that had been announced to replace a nursing home, and they came to nothing. In response to a press release issued by the member of Parliament, the CBC and Radio-Canada came and did a news feature that appeared on their news broadcasts and that, I have to tell you, had quite an influence. The matter was resolved, not only because the CBC and Radio-Canada took action, but also because a number of people looked into the matter.

You realize that you have an influence at the local level and that, in certain cases, communities may depend on services that you can provide them. I say thanks to you. I say thanks to Radio-Canada and the CBC.

Also, recently, we were pleased about the appointment of Michel Cormier to the regional level, to Moncton, but we have heard that there was a transfer to Montreal.

Ms. Pleszczynska: Absolutely.

Senator Robichaud: We were a little uncomfortable as to whether Moncton was losing ground because someone who was entirely right for the Moncton position was being transferred. I hope that will not have any impact on the services received from Moncton. That is a comment and I understand that you probably cannot comment on the subject.

Since we are interested in the use of the Internet and new media, you say that CBC/Radio-Canada is the only news medium present in all regions of the country on the radio, television, Internet and mobile platforms. Who accesses those services, particularly the Internet and mobile service? I am interested in that. Do you have a large audience?

Ms. Pleszczynska: As regards the figures that I have for the CBC/Radio-Canada corporate site, I can tell you that there were 90,000 single hits last month and that one-third of visitors are francophones. For social media, one-third of visitors are francophone and two-thirds anglophone.

Senator Robichaud: Do you have an idea of the age of the people who use those sites? People my age hesitate a little more about using social networks, do they not?

Ms. Pleszczynska: Perhaps, but I would say that we are surprised to see the extent of Internet use across all age groups and all regions. And a number of the towns and villages furthest removed from the major centres now have access to high-speed

capacité aussi de diffuser des émissions régionales sur Tou.tv augmente le rayonnement de certaines émissions uniquement régionales qui ont été produites pour un auditoire régional et qui sont maintenant disponibles non seulement pour un auditoire national, mais au-delà, à tous ceux qui peuvent s'abonner.

Le sénateur Robichaud : Je vais vous amener sur une scène tout à fait locale, à Saint-Louis-de-Kent.

Un comité avait entrepris différentes démarches, qui avait été annoncées, pour remplacer un foyer de nursing et qui, n'aboutissaient pas. Suite à un communiqué émis par le député, Radio-Canada et CBC sont venus sur les lieux et ont fait un reportage qui a été diffusé aux bulletins de nouvelles et qui, je dois vous dire, a eu toute une influence. Le dossier s'est réglé, non seulement parce que Radio-Canada et CBC avaient agi, mais parce que plusieurs personnes avaient pris connaissance du dossier.

Vous réalisez qu'au niveau local, vous avez toute une influence et que les communautés, dans certains cas, peuvent dépendre des services que vous pouvez leur procurer. Je vous dis merci. Je dis merci à Radio-Canada et à CBC.

Aussi, dernièrement, on s'est réjoui de la nomination de Michel Cormier au niveau régional, à Moncton, mais là, on a entendu dire qu'il y avait un transfert à Montréal.

Mme Pleszczynska : Tout à fait.

Le sénateur Robichaud : Cela nous a causé un certain malaise à savoir si Moncton perdait de la place parce qu'on transférerait une personne qui était tout à fait bien pour le poste de Moncton. J'espère que ça n'aura pas de conséquence pour les services qu'on reçoit de Moncton. C'est un commentaire et je comprends que vous ne pouvez probablement pas commenter sur ce sujet.

Puisqu'on s'intéresse à l'utilisation d'Internet, et des nouveaux médias, vous dites que Radio-Canada est le seul média d'information présent dans toutes les régions du pays et sur les plateformes de radio, télévision, Internet et mobiles. Qui accède à ces services, surtout de l'Internet et du mobile? Cela m'intéresse. Est-ce que vous avez une grande fréquentation?

Mme Pleszczynska : Pour ce qui est des chiffres que j'ai présentement pour le site corporatif de CBC Radio-Canada, je pourrais vous dire qu'il y a eu 90 000 visites uniques le mois dernier et qu'un tiers des visiteurs sont francophones. Pour les médias sociaux, le tiers des utilisateurs sont francophones et les deux tiers sont anglophones.

Le sénateur Robichaud : Avez-vous une idée de l'âge des gens qui fréquentent ces sites? Lorsqu'on parle des réseaux sociaux, les gens de mon âge hésitent un peu plus à s'en servir, n'est-ce pas?

Mme Pleszczynska : Peut-être, mais je vous dirais que nous sommes surpris de voir à quel point l'utilisation de l'Internet traverse tous les âges et toutes les régions. Et plusieurs villes et villages les plus éloignés des grands centres ont maintenant accès à

broadband and use digital platforms to access content and take an active part in developing and sharing their opinions on topics of interest.

We have observed that this cuts across all ages, although young people probably acquire social media skills more quickly, but citizens of all ages definitely use our platforms.

Senator Robichaud: I ask the question because young people sometimes favour easy access — and not just young people; we should not single them out — and access is often easier for some in English. We are talking about MuchMusic. We are talking about all those programs. That is why I am interested in knowing how young people can access this. Back home, this can have an influence on the use of French, the proper use, if people can access those sites and if there are ways to encourage young people to migrate to those platforms.

Ms. Pleszczynska: We definitely have to be where the users are.

Most of our programs have a Facebook account and use Twitter and social media, not just to encourage conversation, debate, the exchange of opinions and a diversity of voices on all sorts of topics, but also to reach people who potentially would not know that Radio-Canada is there or that certain programs or certain types of content are available.

I have a brief anecdote as well. Two years ago, we broadcast a program by an independent producer from the Vancouver area. It was a documentary entitled *Ouest qu'on parle français?*, which focused precisely on the francophone community in British Columbia. Before the broadcast, we wanted to hold a pre-premiere event and to invite a francophone community that might not necessarily be the same as the one that appears at our doors every day and that we know through the francophone communities, organizations and institutions in the region.

We recruited the audience for our screening through Facebook. The invitation was sent out via Facebook. It was a great moment to have a house full, not with a lot of white faces, but with people of all colours, red, blue, green, all kinds of young people who came to watch us and to take part in that special program and in the debate that we held in public and recorded for broadcast on the place of French in British Columbia, and the transformation of the francophone reality in British Columbia, precisely the shift from a local francophone community, that of Mayarville, to one that increasingly consists of Africans, people from all continents who are settling in British Columbia and who speak French, and which is part of the rejuvenation and renewal of that population.

Senator Robichaud: Bravo!

The Chair: Thank you very much. Before going on to the second round, I perhaps have a few questions to ask you.

des bandes passantes de haute vitesse et se servent effectivement des plateformes numériques justement pour s'alimenter en contenu et pour participer de façon active à l'élaboration et au partage de leurs opinions sur des sujets d'intérêt.

Nous avons effectivement observé que ça traverse tous les âges, bien que l'agilité avec les médias sociaux est probablement acquise par les plus jeunes plus rapidement, mais certainement les citoyens de tous les âges se servent de nos plateformes.

Le sénateur Robichaud : Je pose la question parce que les jeunes des fois vont vers un accès facile — d'ailleurs pas seulement les jeunes, on ne devrait pas les pointer — et souvent l'accès est plus facile pour certains en anglais. On parle de MuchMusic. On parle de toutes ces émissions. C'est la raison pour laquelle je suis intéressé à savoir comment les jeunes peuvent y accéder? Chez nous, cela peut avoir une influence sur l'utilisation de la langue française, la bonne utilisation, si on peut accéder à ces sites et s'il y a des moyens d'encourager les jeunes à aller vers ces plateformes.

Mme Pleszczynska : Il est certain que nous devons être là où les usagers se trouvent.

La plupart de nos émissions ont un compte Facebook, utilisent Twitter, les médias sociaux, non seulement pour encourager la conversation, le débat, l'échange d'opinions, la diversité des voix sur toutes sortes de sujet, mais aussi pour rejoindre des gens qui potentiellement ne sauraient pas que Radio-Canada existe ou que certaines émissions ou certains contenus sont disponibles.

J'ai une petite anecdote moi aussi. Il y a deux ans, nous avons diffusé une émission d'une productrice indépendante de la région de Vancouver. C'était un documentaire qui avait pour titre *Ouest qu'on parle français?*, qui se penchait justement sur la francophonie de la Colombie-Britannique. Avant la diffusion, nous avons voulu tenir une avant-première et inviter une communauté francophone qui n'était peut-être pas nécessairement la même que celle qui se présente à nos portes tous les jours et que nous connaissons à travers les communautés, les organismes et les institutions francophones de la région.

Nous avons recruté l'auditoire pour notre visionnement par Facebook. L'invitation a été lancée par Facebook. Ce fut un grand moment d'avoir une salle comble avec pas beaucoup de têtes blanches, mais de toutes les couleurs, rouge, bleu, vert, toutes sortes de jeunes qui sont venus nous regarder et participer à cette émission spéciale, et à ce débat que nous avons tenu devant public et enregistré pour diffusion sur la place du français en Colombie-Britannique, et la transformation de la réalité francophone en Colombie-Britannique, justement le passage entre une francophonie locale, celle de Mayarville, et celle qui devient de plus en plus une francophonie composée d'Africains, de gens de tous les continents qui s'installent en Colombie-Britannique et qui parlent français, et qui fait partie du rajeunissement et du renouvellement de cette population.

Le sénateur Robichaud : Bravo!

La présidente : Merci beaucoup. Avant de passer au deuxième tour de table, j'aurais peut-être quelques questions à vous poser.

Canada has an act, the Official Languages Act. There are two official language minority communities in Canada, the francophone and Acadian community outside Quebec and the anglophone community in Quebec. In my opinion, the Canadian Broadcasting Corporation has obligations toward those communities under section 41 of Part VII of the Official Languages Act.

Now, you are doing great things. You have told us that today. That is obvious, and no one could say otherwise. However, so many concerns have been raised across Canada in recent years, not just unfounded ones, but concerns based on reports, studies and research that has been done, whether it be at the SNA in New Brunswick, by the Commissioner of Official Languages or even the reports of the CRTC, and it is always the same concerns that resurface.

Then there is CBC/Radio-Canada and its obligations with regard to its contribution to the development and vitality of our communities. And when we hear how CBC/Radio-Canada's five-year plan is developing, on what it is based, it is very hard to understand how CBC/Radio-Canada views its planning obligations. I find it very hard to see, first, how a five-year plan is being submitted because it is asking the CRTC to renew its licence. Second, in the official language minority communities, we have this tool, which is fundamental, which is so important, but which does not necessarily meet our needs and does not contribute enough to our development and vitality, and here we are at the mercy of a fund established by the CRTC, which draws on sources such as those you mentioned, and, if it is not renewed, we will have even less programming.

So how can we make sense of all that, when there are really two viewpoints, and I do not see how they can be reconciled. There are so many concerns, and they are so based on serious, in-depth studies and research, and they are not necessarily being taken into consideration.

Ms. Pleszczynska: Madam Chair, I have been at Radio-Canada for a number of years, and was first at the CBC before joining Radio-Canada. I have never seen a strategy where the place of the regions is so clear. There are three priorities: strong Canadian programming, roots in the regions and a future and investment in all digital platforms. This is quite a simple plan but one that says a great deal about Radio-Canada's priorities. I believe those priorities themselves, this five-year plan, are an indication of Radio-Canada's investment in, and the priority it attaches to, those communities and regions, including the minority regions as well as the majority regions, which sometimes also invest in themselves and want to ensure that they are present or that they reflect their needs on their own networks or the national networks.

The Chair: And would we be able to see a difference in this five-year plan that will extend into 2015?

Il y a une loi au Canada, la Loi sur les langues officielles. Il y a deux communautés de langue officielle en milieu minoritaire au Canada, la communauté francophone et acadienne hors Québec et la communauté anglophone au Québec. La Société Radio-Canada, par l'entremise de l'article 41, la partie VII de la Loi sur les langues officielles, a, à mon avis, des obligations à l'égard de ces communautés.

Maintenant, vous faites de belles choses. Vous nous l'avez dit aujourd'hui. C'est évident, et personne ne pourrait dire autrement. Toutefois, il y a tellement de préoccupations qui ont été énoncées dans les dernières années à travers le Canada, pas juste dans le vent, mais des préoccupations fondées sur des rapports, des études et des recherches qui ont été faites, que ce soit à la SNA, au Nouveau-Brunswick, par le commissaire aux langues officielles et même les rapports du CRTC, et ce sont toujours les mêmes préoccupations qui reviennent.

Puis il y a la Société Radio-Canada/CBC et ses obligations à l'égard de sa contribution au développement et à l'épanouissement de nos communautés. Et lorsqu'on entend comment se développe le plan quinquennal de la Société Radio-Canada, sur quoi il est basé, c'est très difficile à comprendre comment la Société Radio-Canada reconnaît ses obligations à l'égard de sa planification. Je trouve cela très difficile de voir que, dans un premier temps, il y a un plan quinquennal qui est présenté parce qu'on demande le renouvellement de la licence au CRTC; d'autre part, dans les communautés de langue officielle en milieu minoritaire, on a cet outil qui est primordial, qui est tellement important, mais qui ne répond pas nécessairement à nos besoins et qui ne contribue pas suffisamment à notre développement et à notre épanouissement, et là, on est à la merci d'un fonds mis sur pied par le CRTC, qui provient de sources telles que celles que vous nous avez mentionnées et s'il n'est pas renouvelé, on aura encore moins de programmation.

Alors comment peut-on se retrouver dans tout cela, lorsqu'il y a vraiment deux points de vue et que je ne vois pas comment ils peuvent se rejoindre. Il y a tellement de préoccupations et elles sont tellement basées sur des études et des recherches sérieuses et approfondies. Et ce n'est pas nécessairement pris en considération.

Mme Pleszczynska : Madame la présidente, je suis à Radio-Canada depuis plusieurs années, en passant par CBC avant de me joindre à Radio-Canada. Je n'ai jamais vu une stratégie où la place des régions est aussi claire. Il y a trois priorités : une programmation canadienne forte; un ancrage dans les régions; et un avenir et un investissement sur toutes les plateformes numériques. C'est un plan qui est assez simple mais qui en dit long sur les priorités de Radio-Canada. Je crois que ces priorités elles-mêmes, ce plan quinquennal, sont un gage de l'investissement et de la priorisation que fait Radio-Canada dans ces communautés et les régions, incluant les régions en milieu minoritaire comme les régions en milieu majoritaire, qui parfois aussi s'investissent ou veulent s'assurer de leur présence ou du reflet soit de leurs besoins à leurs propres antennes ou aux antennes nationales.

La présidente : Et on pourrait voir une différence dans ce nouveau plan quinquennal qui va jusqu'en 2015?

Ms. Pleszczynska: I believe the plan is very directional and that it gives us all momentum toward a prioritization that we will take into account in each of the major events we have to face.

Senator Tardif: Do you use a section 41 lens in the decisions you make with regard to the five-year plan? That may be what Madam Chair meant in asking her question. You have the five-year plan, but you also have your official language obligations and your obligations under Part VII of the Official Languages Act, the vitality of the minority communities. Do you use a section 41 lens in making your decisions under the five-year plan?

Ms. Pleszczynska: We definitely use the lens in addressing all our obligations, under both the Broadcasting Act and the Official Languages Act.

Senator Tardif: And who does that in the regions?

Ms. Pleszczynska: We all have that responsibility; each of the branches has a responsibility, but we at regional services definitely benefit somewhat from the result of those efforts and of that work done across Radio-Canada, and, for the CBC, responsibility naturally lies with the English network. In the regions, it lies with the branch, whether it be in Quebec or western Ontario.

Senator Fortin-Duplessis: We will soon know whether the Local Programming Improvement Fund is extended, altered or abolished by the CRTC.

Every year, people ask Radio-Canada to think about the francophones outside Quebec, or should I say outside Montreal, because there are also a lot of regions in Quebec that feel marginalized in the corporation's planning.

I very recently heard an Acadian complain that Radio-Canada barely managed to provide francophones outside Quebec with regional weather forecasts. According to that person, as far as Radio-Canada is concerned, Acadia seems to boil down to Moncton, St. John's or Halifax, whereas northern New Brunswick is mainly francophone, as well as the Gaspé Peninsula, Restigouche and Madawaska. So those people have to be content with an approximate weather forecast, which is that of the Lower St. Lawrence and Gaspé, because those regions are closest to them.

That person has often protested, sent letters and emails and has never had any success whatever. This is a little like what our colleague Senator De Bané was telling us about earlier.

My question is this: do you believe that financial self-sufficiency in the regions could be one way to renew Radio-Canada?

Mme Pleszczynska : Je crois que le plan est très directionnel et qu'il nous donne tous un élan vers une priorisation dont nous allons tenir compte à chacun des grands événements auxquels nous devons faire face.

Le sénateur Tardif : Utilisez-vous une lentille article 41 dans les décisions que vous prenez par rapport au plan quinquennal? C'est peut-être en ce sens que Mme la présidente posait sa question. Vous avez le plan quinquennal mais vous avez aussi vos obligations par rapport aux langues officielles et surtout à la partie VII de la Loi sur les langues officielles, l'épanouissement des communautés en situation minoritaire. Est-ce que vous utilisez, lors de vos décisions du plan quinquennale, une lentille article 41?

Mme Pleszczynska : Il est certain que nous utilisons la lentille du respect de toutes nos obligations, que ce soit en fonction de la Loi sur la radiodiffusion ou en fonction de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur Tardif : Et qui fait cela dans les régions?

Mme Pleszczynska : Nous avons tous la responsabilité, chacune des directions a une responsabilité mais il est certain qu'aux services régionaux, nous sommes un peu les bénéficiaires du résultat de ces efforts et de ce travail qui se fait à travers la Société Radio-Canada, et pour CBC, naturellement, la responsabilité réside au réseau anglais. Elle se manifeste dans les régions par la direction, soit au Québec ou dans l'ouest de l'Ontario.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Bientôt nous saurons si le Fonds de l'amélioration de la programmation locale sera maintenu ou modifié ou aboli par le CRTC.

Chaque année, les gens demandent à Radio-Canada de penser aux francophones hors Québec ou devrais-je dire hors Montréal parce qu'au Québec il y a aussi beaucoup de régions qui se sentent marginalisées par rapport à la programmation.

Tout récemment, j'entendais un Acadien se plaindre que Radio-Canada arrive à peine à donner la météo régionale aux francophones hors Québec. Selon cette personne, pour Radio-Canada, l'Acadie semble se résumer à Moncton, St-John's ou Halifax, alors que le nord du Nouveau-Brunswick est peuplé majoritairement de francophones, ainsi que la Péninsule, Restigouche, Madawaska. Ces gens doivent donc se contenter d'une météo approximative qui est celle du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie parce que c'est plus rapproché de leur terre.

Cette personne a souvent protesté. Elle a envoyé des lettres, des courriels, et elle n'a jamais obtenu quelque succès que ce soit. Cela ressemble un peu à ce dont notre collègue, le sénateur De Bané, vous parlait tantôt.

Ma question est la suivante : croyez-vous que l'autonomie financière en région pourrait être une façon de renouveler Radio-Canada?

Ms. Pleszczynska: Senator, I want to answer you by saying that the Radio-Canada organization is a little like the country in that, in each of our regions, in each of our provinces, we have a management, priorities, objectives and strategies that are grouped centrally to ensure that there is consistency across the country.

However, for the specific question you ask about the need for local news, I find it hard to understand why your colleague, your friend or the person you are dealing with is unable to find local information because, in the past two years, we have substantially increased all local information and local content on our local programs. Now there is local weather on every one of our regional news broadcasts, from Vancouver to Moncton, for Acadia, and each of our news broadcasts provides that information several times during the broadcast hour.

Senator Fortin-Duplessis: So inquire as to whether northern New Brunswick is covered as well.

Ms. Pleszczynska: It is there. The entire Acadian Peninsula and the Maritimes are there on the local newscast.

Senator De Bané: Madam, how many journalists work for Radio-Canada's regional services outside Quebec?

Ms. Pleszczynska: I could send you that information.

Senator De Bané: I would say that it is more than 200.

Ms. Pleszczynska: Absolutely.

Senator De Bané: Of that contingent of more than 200 journalists who work in the nine provinces outside Quebec, how many are talented young journalists who have completed their studies and who come from those nine provinces? And how many are Quebecers who have been sent to those provinces?

Ms. Pleszczynska: I would say that there is a balance between journalists and hosts because there is growth and development in a journalist's career.

Senator De Bané: How many Quebecers are in that contingent of 200 journalists?

Ms. Pleszczynska: I could not give you a percentage.

Senator De Bané: Now how many Radio-Canada journalists are there in Quebec?

Ms. Pleszczynska: I can send you those figures.

Senator De Bané: Would it surprise you if I told you there are more than the number of CBC journalists in Ontario, which obviously has a much larger population than Quebec?

Ms. Pleszczynska: I would not be able to make the comparison.

Senator De Bané: Madam, this has been an extremely profitable meeting. I have learned things, such as, for example, that the director of programming knows the exact number of

Mme Pleszczynska : Madame la sénatrice, j'ai envie de vous répondre en disant que l'organisation de Radio-Canada est un peu à l'image du pays, dans le sens où nous avons dans chacune de nos régions, dans chacune de nos provinces, une direction, des priorités, des objectifs, des stratégies qui sont regroupés au centre pour s'assurer qu'il y ait une cohérence à travers le pays.

Cependant, pour la question spécifique que vous posez sur le besoin en information locale, j'ai peine à comprendre pourquoi votre collègue, votre ami ou votre interlocuteur n'arrive pas à trouver l'information locale, parce que nous avons, dans les deux dernières années, augmenté de façon assez substantielle toute l'information locale, le contenu local à même nos émissions locales. Il y a maintenant de la météo locale dans chacun de nos téléjournaux en région, de Vancouver jusqu'à Moncton, pour l'Acadie; et chacun de nos téléjournaux présente cette information plusieurs fois dans le courant de l'heure du téléjournal.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Informez-vous donc pour savoir si le nord du Nouveau-Brunswick est couvert aussi.

Mme Pleszczynska : Il est là. Toute la péninsule acadienne et les maritimes sont présentes, au téléjournal local par ailleurs.

Le sénateur De Bané : Madame, combien de journalistes travaillent dans les services régionaux de la Société Radio-Canada hors Québec?

Mme Pleszczynska : Je pourrais vous envoyer l'information.

Le sénateur De Bané : Je vous dirais que c'est plus de 200.

Mme Pleszczynska : Absolument.

Le sénateur De Bané : Sur ce contingent de plus de 200 journalistes qui travaillent dans les neuf provinces hors Québec, combien sont des jeunes journalistes talentueux qui ont fait leurs études et qui viennent de ces neuf provinces? Et combien sont des Québécois qui ont été envoyés dans ces provinces?

Mme Pleszczynska : Je vous dirais qu'il y a un équilibre entre les journalistes et les animateurs, parce qu'il y a une croissance, une évolution dans la carrière d'un journaliste.

Le sénateur De Bané : Combien y a-t-il de Québécois parmi ce contingent de 200 journalistes?

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas vous donner un pourcentage.

Le sénateur De Bané : Maintenant, au sujet des journalistes de la Société Radio-Canada au Québec, combien sont-ils?

Mme Pleszczynska : Je peux vous envoyer ces chiffres.

Le sénateur De Bané : Est-ce que ça vous étonnerait si je vous disais qu'ils sont plus nombreux que les journalistes de la CBC dans la province de l'Ontario, qui est évidemment une population bien plus importante que celle du Québec?

Mme Pleszczynska : Je ne pourrais pas faire la comparaison.

Le sénateur De Bané : Madame, ce fut une rencontre extrêmement profitable. J'ai appris des choses, comme par exemple que madame la directrice de la programmation connaît

francophones outside Quebec whose mother tongue is French, but has no idea about French speakers from the Americas, Europe, the Middle East or Africa whose mother tongue is not French but who speak French.

My mother tongue, madam, is Arabic, but I identify myself as a francophone, and I am not part of the limited group of those whose mother tongue is French. And I respectfully submit to you that your potential clientele is all persons who speak French, who understand French, particularly the hundreds of thousands of anglophones, my fellow countrymen who have learned French at school or at other times, in immersion or otherwise. Among others, I am thinking of the Minister of Canadian Heritage, who is your spokesperson in Parliament.

We have also learned that the director of programming has no idea of the percentage of network news, over a one-year period, that concerns Quebec, or of international news, or news concerning Canada as a whole or the Canadian provinces.

Madam Chair, with your permission, as we have two very competent individuals from Regional Services with us, I have a series of questions that, with the committee's permission, I would like to send to senior management of the entire network, both Radio-Canada and the CBC, through you, Madam Chair, so that we can get written answers to those written questions. I have a number of questions that I would like to ask them. Do I have the committee's permission?

Senator Fortin-Duplessis: Why not?

Senator De Bané: Thank you. I will submit my list of questions to you.

The Chair: And we are going to send them. Is that correct?

Senator De Bané: Yes, through you, if you could have the kindness to send them to Radio-Canada's management. I want to thank the director of programming who will be sending us a list of journalists — I have it here, but it is not up-to-date — and obviously of Shared Services Centre Business Intelligence, from CBC/Radio-Canada.

If I could tell you more about it, which would surprise me, Madam Chair, I would say that the number of journalists at Radio-Canada is greater than the number of CBC journalists. The number of Radio-Canada journalists in Quebec is greater than the number of CBC journalists in Ontario.

The Chair: Thank you, Senator De Bané. Ladies, on behalf of the committee, I would like to thank you for coming to appear before us here as witnesses and for trying to answer the many questions that have been put to you. As you can see, we are very interested, and we very much believe in CBC/Radio-Canada and in the importance of the development and vitality of our official language minority communities. That is why we are conducting this study and why we have asked you so many questions. I hope

le nombre exacte des francophones hors Québec dont la langue maternelle est le français, mais n'a aucune idée des locuteurs francophones venant des Amériques, de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique, dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui parlent le français.

C'est ainsi que pour ma part, ma langue maternelle, madame la directrice de la programmation, c'est l'arabe. Mais je m'identifie comme francophone et je ne suis pas dans le groupe restreint de ceux dont la langue maternelle est le français. Et je vous soumetts respectueusement que votre clientèle potentielle ce sont tous les locuteurs francophones qui parlent le français, qui comprennent le français, particulièrement les centaines de milliers d'anglophones, mes compatriotes, qui, soit à l'école, soit à d'autres moments, en immersion ou autrement, ont appris le français. Je pense, entre autres, au ministre titulaire de Patrimoine canadien, qui est votre porte-parole au Parlement.

Nous avons également appris que madame la directrice de la programmation n'a aucune idée, sur une période d'un an, du pourcentage des nouvelles qui concernent le Québec sur le réseau, sur les nouvelles internationales, les nouvelles concernant le Canada tout entier ou les provinces canadiennes.

Madame la présidente, si vous me permettez, comme nous avons avec nous deux personnes très compétentes des services régionaux, j'aurais une série de questions que, avec la permission du comité, je voudrais envoyer à la haute direction de tout le réseau, tant de Radio-Canada que de CBC, à travers vous, madame la présidente, pour avoir des réponses écrites à ces questions écrites. J'ai plusieurs questions que je voudrais leur poser. Est-ce que j'ai la permission du comité?

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pourquoi pas?

Le sénateur De Bané : Je vous remercie, je vous soumettrai ma liste de questions.

La présidente : Et on va les faire parvenir, c'est bien cela?

Le sénateur De Bané : Oui, à travers vous, si vous aviez l'amabilité de les envoyer à la direction de Radio-Canada. Je remercie madame la directrice de la programmation qui va nous envoyer la liste des journalistes — moi je l'ai ici mais elle n'est pas à jour — et, évidemment de Shared Services Centre Business Intelligence, de la société CBC/Radio-Canada.

Si je pouvais vous en dire davantage, ce qui m'étonne, madame la présidente, c'est que le nombre de journalistes à la Société Radio-Canada, est supérieur à celui de la CBC. Le nombre de journalistes au Québec de la SRC est plus important que celui de la CBC en Ontario.

La présidente : Merci, sénateur De Bané. Mesdames, au nom du comité, j'aimerais très sincèrement vous remercier d'être venues vous présenter ici à titre de témoins et d'avoir tenté de répondre aux nombreuses questions qui vous ont été posées. Vous voyez que nous avons beaucoup d'intérêt, et nous croyons beaucoup à CBC/Radio-Canada et à l'importance du développement et de l'épanouissement de nos communautés de langues officielles en milieu minoritaire. C'est la raison pour

you will understand that our intention is precisely to understand a little more clearly how you develop programming and how you are meeting your obligations under the Official Languages Act, more specifically Part VII.

Ms. Pleszczynska: Absolutely, thank you, Madam Chair. Thank you senators, and good evening.

The Chair: Honourable senators, the meeting is adjourned.
(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, April 2, 2012

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:02 p.m. to examine the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I see we have a quorum. I call this meeting to order.

Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput from Manitoba, chair of the committee.

Before introducing the witnesses appearing today, I would like to invite committee members to introduce themselves. I will start on my left with the senator who is also a member of the subcommittee on agenda and procedure.

Senator Fortin-Duplessis: I live in Quebec City, but I am the senator for Rougemont, outside Montreal.

Senator Maltais: I am a senator from Quebec, representing Shawinigan; I am replacing Senator Poirier.

Senator Robichaud: I represent New Brunswick and I am from Saint-Louis-de-Kent.

The Chair: The committee is continuing its study of the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights. As part of the study, today it will hear from the Public Service Commission, followed by the Association of Manitoba Bilingual Municipalities.

We now welcome the President of the Public Service Commission, Anne-Marie Robinson, accompanied by Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch; and Mr. Gerry Thom, Vice-President, Staffing and Assessment Services.

I invite Ms. Robinson to take the floor, and the senators will follow with questions.

laquelle nous procédons à cette étude et pour laquelle nous vous avons posé tellement de questions. J'espère que vous comprendrez notre intention de, justement, comprendre un peu mieux de quelle façon vous développez la programmation et comment vous répondez à vos obligations à l'égard de la Loi sur les langues officielles, plus précisément la partie VII.

Mme Pleszczynska : Tout à fait, merci, madame la présidente, merci à tous les sénateurs, bonne soirée.

La présidente : Honorables sénateurs, la séance est levée.
(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 2 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, pour étudier l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je vois que nous avons le quorum. Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis la sénatrice Maria Chaput, du Manitoba, présidente du comité.

Avant de présenter les témoins qui comparaissent aujourd'hui, j'aimerais inviter les membres du comité à se présenter. Je commencerai à ma gauche avec la sénatrice qui est aussi membre du sous-comité du programme et de la procédure.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vis à Québec, mais je suis une sénatrice de Rougemont, en région de Montréal.

Le sénateur Maltais : Je suis un sénateur du Québec, de la division Chaouinigan; je remplace la sénatrice Poirier.

Le sénateur Robichaud : Je représente le Nouveau-Brunswick et je suis de Saint-Louis-de-Kent.

La présidente : Le comité poursuit son étude sur l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens. Dans le cadre de l'étude, il entendra aujourd'hui la Commission de la fonction publique, suivie de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

Nous accueillons maintenant la présidente de la Commission de la fonction publique, Mme Anne-Marie Robinson, accompagnée de Mme Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques; et de M. Gerry Thom, vice-président, Services de dotation et d'évaluation.

J'invite Mme Robinson à prendre la parole et les sénateurs suivront avec leurs questions.

Anne-Marie Robinson, President, Public Service Commission: Honourable senators, thank you for inviting me to your meeting. I am pleased to speak to you about the contribution of the Public Service Commission to bilingualism in the federal public service and the way we use the Internet and social media in our work.

I am accompanied this afternoon by H  l  ne Laurendeau and Gerry Thom. I would like to add that Mr. Thom is also the Official Languages Champion at the PSC.

The PSC is an independent agency reporting to Parliament, mandated to safeguard the integrity of the public service staffing system and the non-partisanship of the public service. Through its policies, services and oversight, the commission contributes to maintaining a bilingual public service that is able to serve Canadians in the language of their choice.

[English]

Let me begin with our responsibilities for overseeing public service staffing. First, our staffing policies clearly stipulate that all communications with candidates in appointment processes must be done in the language of their choice regardless of the language requirements of a particular position.

Second, as defined in the Public Service Employment Act, merit requires that people meet the official language requirements for public service jobs. Some positions require a bilingual proficiency and others require proficiency in either English or French. Our audits always include official languages as an essential element of the merit test and all audits are tabled in Parliament.

[Translation]

Third, the PSC is responsible for developing language tests to assess individuals' proficiency in their second official language against the standards set by Treasury Board.

These tests have been modernized and help ensure that second language requirements for bilingual positions are assessed fairly and consistently across all federal organizations that are subject to the Public Service Employment Act. In 2010-11, there were more than 80,000 tests administered. We pay close attention to the pass rates in our regular tracking.

[English]

As honourable senators may know, staffing of bilingual positions is largely done on an imperative basis, meaning that the language requirements must be met upon appointment. In its 2010-11 annual report, the PSC found that 94.8 per cent of all

Anne-Marie Robinson, pr  sidente, Commission de la fonction publique : Honorables s  nateurs, je vous remercie de m'avoir invit  e aujourd'hui    votre r  union. Je suis heureuse de vous parler du travail que nous effectuons    la Commission de la fonction publique relativement au bilinguisme dans la fonction publique, ainsi qu'   notre utilisation d'Internet et des m  dias sociaux.

Je suis accompagn  e cet apr  s-midi de Mme H  l  ne Laurendeau et de M. Gerry Thom. J'aimerais ajouter que M. Thom est   galement le champion des langues officielles    la commission.

La Commission de la fonction publique est un organisme ind  pendant qui rel  ve du Parlement. Elle a pour mandat de prot  ger l'int  grit   du syst  me de dotation et l'impartialit   politique de la fonction publique. Ses politiques, ses services et sa surveillance contribuent au maintien d'une fonction publique bilingue, pouvant offrir des services aux Canadiens dans la langue de leur choix.

[Traduction]

Laissez-moi d'abord vous parler de notre responsabilit      l'  gard de la surveillance de la dotation dans la fonction publique. Premièrement, nos lignes directrices pr  cisent clairement que toutes les communications avec les candidats, pendant les processus de nomination, doivent se faire dans la langue de leur choix, sans   gard aux exigences linguistiques d'un poste en question.

Deuxi  mement, comme le pr  voit la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, une personne doit r  pondre aux exigences relatives aux langues officielles pour obtenir un poste dans la fonction publique. Certains postes requi  rent du titulaire qu'il soit bilingue et d'autres, qu'il ma  trise le fran  ais ou l'anglais. Dans le cadre des v  rifications que nous menons, nous consid  rons toujours les langues officielles comme un   l  ment essentiel de l'  valuation du m  rite. Nous pr  sentons tous nos rapports de v  rification au Parlement.

[Fran  ais]

Troisi  mement, la commission est charg  e de concevoir des tests de langue. Ces tests permettent d'  valuer la comp  tence d'une personne dans sa deuxi  me langue officielle en fonction des normes fix  es par le Conseil du Tr  sor.

Ces tests ont   t   modernis  s et ils contribuent    l'  valuation juste et uniforme des exigences linguistiques pour la dotation des postes bilingues au sein de toutes les organisations f  d  rales assujetties    la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. En 2010-2011, plus de 80 000 tests ont   t   administr  s. Dans nos activit  s r  guli  res de suivi, nous portons une attention particuli  re aux taux de r  ussite.

[Traduction]

Comme vous le savez peut-  tre, honorables s  nateurs, la dotation de postes est surtout effectu  e sur une base imp  rative, ce qui veut dire que les exigences linguistiques doivent   tre rencontr  es au moment de la nomination. Dans son Rapport

staffing processes to bilingual positions were imperative. For the non-imperative processes we found that most of the successful candidates met the language requirements upon appointment.

A small proportion of appointments to bilingual non-imperative positions, or 0.8 per cent or 203 employees, did not meet the language requirements of their positions upon appointment. They are temporarily exempt for a two-year period on condition that they receive language training and meet the language requirements of their position.

I am also pleased to report that since March 31, 2005, there has been a steady decrease in the number of cases that do not comply with the Public Service Official Languages Exclusion Approval Order or its regulations. There were 22 such cases on March 31, 2011, significantly below the 320 cases that were reported by the PSC in 2006. This reduction is attributable to the PSC's monitoring and the proactive measures taken by deputy heads to ensure employees obtain the necessary language qualifications.

[*Translation*]

I would now like to speak about the work that PSC does as an organization with respect to the Official Languages Act. It is a privilege to work at the PSC where our official languages and bilingualism are well established.

In his 2009-10 report card on the PSC, the Commissioner of Official Languages gave our organization a high rating on participation of French-speaking and English-speaking Canadians, but he also identified some shortcomings. He noted that our official languages action plan needed to be updated.

[*English*]

The commissioner also called for better coordination in our activities to reach out to the official languages minority communities. His observations, along with the report of this committee, were instrumental in helping us develop a new three-year action plan. We are concerned about our activities involving official language minority communities and we are doing much more work in this area.

For instance, our Atlantic regional office is implementing a pilot project to see how we can work more effectively with the francophone minority community to raise awareness about how staffing works in the federal public service. Our champion, Mr. Thom, is leading our efforts.

Madam Chair, I would also like to acknowledge that the deficit reduction action plan will most likely result in less recruitment over the short term. However, I believe it is still important for us

annuel pour 2010-2011, la commission a constaté que 94,8 p. 100 des processus de dotation pour des postes bilingues étaient faits sur une base impérative. En ce qui a trait aux processus de dotation non impératifs, nous avons observé que la plupart des candidats nommés avaient rencontré les exigences linguistiques au moment de leur nomination.

Il n'y avait qu'une petite proportion des nominations à des postes bilingues non impératifs, à savoir 0,8 p. 100 ou 203 employés, qui n'avaient pas satisfait aux exigences linguistiques lors de leur nomination. Ils sont exemptés, de façon temporaire, pour une période de deux ans avec l'entente qu'ils suivront une formation linguistique et répondront aux exigences linguistiques de leurs postes.

Je suis aussi ravie de vous dire que depuis le 31 mars 2005, nous observons une diminution continue du nombre de personnes qui ne se conforment pas au Décret d'exemption concernant les langues officielles dans la fonction publique ou à son règlement d'application. En effet, il y avait en tout, 22 cas du genre au 31 mars 2011. Ce nombre est de beaucoup inférieur aux 320 cas dont la commission a fait rapport en 2006. La diminution est attribuable à la surveillance de la commission et aux mesures proactives prises par les administrateurs généraux visant à s'assurer que les employés puissent obtenir les compétences linguistiques requises.

[*Français*]

J'aimerais maintenant vous parler du travail de la commission en tant qu'organisme relativement à la Loi sur les langues officielles. C'est un privilège pour moi de travailler à la commission, où les langues officielles et le bilinguisme sont bien établis.

Dans sa fiche de rendement en 2009-2010 sur la commission, le commissaire aux langues officielles nous a accordé une note élevée pour la participation des anglophones et des francophones. Toutefois, il a fait ressortir quelques lacunes. Il a remarqué que notre plan d'action pour les langues officielles devrait être mis à jour.

[*Traduction*]

Le commissaire nous a aussi demandé de mieux coordonner nos activités de prise de contact avec les communautés minoritaires de langue officielle. Ses observations, ainsi que le rapport de votre comité, nous ont aidés à élaborer un nouveau plan d'action triennal. Nous sommes préoccupés par nos activités liées aux communautés de langue officielle et nous faisons beaucoup plus d'efforts dans ce domaine.

Par exemple, notre bureau de la région de l'Atlantique est en voie de mettre en œuvre un projet pilote visant à déterminer comment nous pouvons travailler de façon plus efficace avec la communauté francophone minoritaire afin de mieux les conscientiser au déroulement de la dotation à la fonction publique. M. Thom, notre champion, dirige nos activités en la matière.

Madame la présidente, j'aimerais reconnaître le fait qu'il y aura probablement, à court terme, moins de recrutement à la fonction publique en raison du plan d'action pour la réduction du déficit.

to prepare our systems and tools to both meet current and future recruitment needs. In the meantime, our number one priority at the Public Service Commission is to support departments and employees in implementing the deficit reduction action plan, which also includes that, as appropriate, official language requirements must be respected.

[Translation]

Let me now turn to another issue that is of interest to this committee: how the PSC is using the Internet and social media to communicate more effectively with Canadians and to improve the delivery of our services to them.

The PSC has taken a gradual approach to innovation, first using these new tools within the organization as a way to test their application and then taking advantage of those tools and experience to improve the way we do our work.

[English]

This brings me to our most recent innovation, which involves a pilot project to test and evaluate the use of Twitter to communicate externally with job seekers. We created two Twitter accounts, one in English and one in French. The two accounts now have a total of 944 followers. The PSAC tweets are posted simultaneously in both official languages. In addition, the English account is promoted on the French page and vice versa. Replies to any inquiries are done in the official language of origin.

[Translation]

Another initiative is the instructional video project to explain the test of oral proficiency. We produced two in-house videos, *How well do I speak French?* and *Est-ce que je parle bien l'anglais?*

Those videos are available on our website, and we have provided links on the jobs.gc.ca website. We also produced audio clips to clearly demonstrate linguistic performance at the A, B and C levels.

The Twitter and instructional video projects enhance the value of our website, which we recently redesigned in collaboration with departments and agencies. Those changes focused mainly on improvements for the job seeker, including easier access to career information through improved search functions.

There are also videos with employee testimonials and a Job-seeker Satisfaction Survey to solicit feedback about the site, its search tool and their experience with the staffing system.

Cependant, je pense qu'il est important de préparer nos systèmes et outils de façon à pouvoir satisfaire à nos besoins actuels et futurs de recrutement. Dans l'intervalle, la priorité à la Commission de la fonction publique est de soutenir les ministères et employés tout au long de la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction du déficit, ce qui comprend, au besoin, le respect des exigences en matière de langues officielles.

[Français]

J'aimerais maintenant discuter d'une autre question qui intéresse ce comité, c'est-à-dire comment la commission utilise les médias sociaux et Internet pour communiquer plus efficacement avec les Canadiens et améliorer la prestation des services à ceux-ci.

La commission a choisi une approche progressive à l'innovation. Nous avons premièrement utilisé les nouveaux outils à l'interne pour les mettre à l'épreuve. Ensuite, nous misons sur l'expérience acquise pour améliorer la façon dont nous effectuons notre travail.

[Traduction]

Cela m'amène à vous parler de notre innovation la plus récente. Il s'agit d'un projet pilote pour évaluer l'utilisation de Twitter pour communiquer avec les chercheurs d'emploi de l'externe. Nous avons créé deux comptes Twitter, l'un en français et l'autre en anglais. Il y a maintenant 944 personnes qui suivent les deux comptes. La commission publie ses *tweets* en même temps dans les deux langues officielles. De plus, nous faisons la promotion du compte français sur le compte anglais, et vice-versa. Nous répondons aux demandes de renseignements dans la langue officielle dans laquelle la demande a été formulée.

[Français]

Une autre initiative de la commission est le projet de vidéo éducative expliquant le test de compétence orale. Nous avons réalisé deux vidéos faites maison : *How well do I speak French?* et *Est-ce que je parle bien l'anglais?*

Ces vidéos peuvent être visionnées sur notre site web. De plus, nous avons inséré des liens sur le site web www.emplois.gc.ca pour se rendre à ces vidéos. Nous avons aussi créé des extraits audio afin de démontrer clairement la compétence linguistique correspondant aux niveaux A, B et C.

Les projets liés à Twitter et aux vidéos éducatifs rehaussent la valeur de notre site web que nous avons récemment restructuré en collaboration avec différents ministères et organismes. Nous avons principalement apporté des améliorations visant le chercheur d'emploi, notamment un accès plus facile à l'information sur les carrières au moyen des fonctions de recherche.

Il y a aussi des vidéos de témoignages d'employés et un sondage sur la satisfaction des chercheurs d'emplois. Le sondage avait pour objectif de recueillir des commentaires sur le site web, son outil de recherche et l'expérience des chercheurs d'emplois à utiliser le système de dotation.

[English]

This now brings me to the public service resourcing system, or PSRS, which is the national electronic recruitment system behind the federal government's primary job portal. This system is used by all organizations under the Public Service Employment Act for staffing purposes to post jobs open to the public, as well as those for students and post-secondary graduates. In 2010-11, this system handled more than 810,000 job applications in response to just over 3,100 advertisements. All of the information is in both official languages and communication throughout the hiring process is in the preferred language of the applicant.

Through our system, Canadians can now monitor job advertisements on our website and apply directly for jobs from their homes. We are moving forward with other initiatives, such as un-proctored or unsupervised Internet testing. Over the longer term, I believe that online testing will improve access and allow more people to be tested and to have greater opportunities to participate in the federal public service and our hiring processes.

[Translation]

Madam Chair, I also believe that our initiatives at the Public Service Commission will help promote Canada's linguistic duality. I am committed to making sure that linguistic duality is at the forefront of all our activities.

We look forward to continuing to work with parliamentarians, as well as our partners and our fellow Canadians, to ensure a non-partisan and representative public service that is able to serve Canadians in the official language of their choice.

Thank you and I would be very happy to respond to your questions.

The Chair: Thank you. The first question will be asked by Senator Fortin-Duplessis.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you very much. First of all, I am delighted that you agreed to appear before our committee. Thank you for the brief you presented to us.

I see that the public service of Canada has a corporate website where it publishes information on its mandate and its activities except for RSS feeds. The Public Service Commission of Canada does not use social media to publicize information available on its corporate website.

On page 4 of your presentation, you mentioned a pilot project to evaluate the use of Twitter. I would like to know if you are also going to use social media like Facebook and YouTube to reach more Canadians.

[Traduction]

C'est ce qui m'amène à vous parler du Système de ressourcement de la fonction publique, ou SRFP, soit le système de recrutement électronique national qui alimente le principal portail d'emploi du gouvernement fédéral. Toutes les organisations assujetties à la LEFP utilisent ce système aux fins de dotation pour afficher les postes ouverts au public ainsi que les postes destinés aux étudiants et aux diplômés postsecondaires. En 2010-2011, ce système a reçu plus de 810 000 demandes d'emploi en réponse à seulement qu'un peu plus de 3 100 annonces. Toute l'information est offerte dans les deux langues officielles. De plus, les communications, tout au long du processus d'embauche, sont offertes dans la langue préférée du postulant.

En utilisant notre système, les Canadiens peuvent maintenant surveiller les annonces d'emploi sur notre site web et postuler des emplois à partir de chez eux. Nous progressons bien dans d'autres initiatives également, notamment les tests par Internet non surveillés. À long terme, je pense que les tests en ligne amélioreront l'accessibilité et permettront à un plus grand nombre de personnes de les effectuer et ainsi d'avoir la possibilité de participer à l'embauche à la fonction publique fédérale.

[Français]

Madame la présidente, je pense également que nos initiatives à la Commission de la fonction publique aideront à promouvoir la dualité linguistique au Canada. Je suis déterminée à faire en sorte que cette dualité soit présente au cours de toutes nos activités.

Nous sommes heureux à l'idée de poursuivre le travail commencé avec les parlementaires, nos partenaires et nos concitoyens canadiens. Dans le cadre de ce travail, nous visons à nous assurer que la fonction publique continue d'être impartiale, représentative et continue de servir les Canadiens dans la langue officielle de leur choix.

Merci. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

La présidente : Merci madame. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Merci beaucoup. En tout premier lieu, je suis enchantée que vous ayez accepté de comparaître devant notre comité. Je vous remercie pour le mémoire que vous nous avez présenté.

Je vois que la Fonction publique du Canada possède un site web corporatif où elle publie l'information relative à son mandat et ses activités sauf pour ce qui est des fils RSS. La Commission de la fonction publique du Canada ne fait pas usage des médias sociaux pour publiciser l'information disponible sur son site web corporatif.

Je mentionne qu'en page 4 de votre présentation, vous avez mentionné un projet pilote pour évaluer l'utilisation de Twitter. J'aimerais savoir si vous allez utiliser aussi des médias sociaux comme Facebook et YouTube pour rejoindre plus de Canadiens?

Ms. Robinson: Thank you for the question. I can say to start that we are always looking for ways to be innovative and to modernize the manner in which we provide our services to Canadians and information to job seekers.

The Twitter pilot project had a number of goals aimed at communicating with students, new graduates and job seekers, providing information on job opportunities in the federal public service, and promoting our website www.jobs.gc.ca. It is a pilot project we are going to start.

We are now ready to have other types of pilot projects and we are thinking about using, for example, YouTube to show the video I discussed during my opening remarks, which shows, among other things, our second language test. We are currently obtaining the necessary approval to expand our use of social media.

Senator Fortin-Duplessis: Could you describe the main results you obtained in the case of recruitment programs for students and young graduates? I know you talked about that in your presentation, but I would like to know more. In addition, how do you promote these programs with young people?

Ms. Robinson: I can say that in general, we promote the website www.jobs.gc.ca in our recruitment campaigns, as well as in universities and on all the websites of the Government of Canada. There are also links and the websites of many departments.

The other part of your question concerns our recruitment campaign. I can ask Mr. Thom to discuss our approach and our campaign this year.

Gerry Thom, Vice-President, Staffing and Assessment Services, Public Service Commission: Thank you. Regarding recruitment campaigns for students, we have an annual campaign. Normally, it is in the fall. We send a letter to all educational institutions, universities, CEGEPs. It is open to students from CEGEPs, universities and high schools. We let them know when the campaign will start. Usually, institutions send a message to their students through their network. The campaign is open for a one-month period. People can apply for a position during that period. It is really through institutions, through universities, that it is done. To apply for a job at the federal level, whether or not you are a student, a Canadian or already a government employee, you have to go through our website www.jobs.gc.ca. Obviously, the information is all found on that site. There are icons leading users to a clear explanation of the program, dates and other useful information.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you to both of you.

Mme Robinson : Merci pour cette question. Je peux dire pour commencer que nous cherchons toujours le moyen d'innover et de moderniser la façon par laquelle nous pouvons offrir nos services aux Canadiens et aussi pour diffuser l'information pour les chercheurs d'emplois.

Le projet pilote de Twitter a eu plusieurs objectifs pour communiquer avec les étudiants, les niveaux diplômés et les chercheurs d'emplois, les occasions d'emploi à la fonction publique fédérale et aussi de promouvoir notre site web www.emplois.gc.ca. C'est un projet pilote que nous allons commencer.

Maintenant, nous sommes prêts à prendre d'autres types de projets pilotes et nous sommes en train de réfléchir pour savoir si nous pouvons utiliser, par exemple, YouTube pour montrer la vidéo dont j'ai discutée lors de mes remarques d'ouverture, qui fait une démonstration, entre autres, de notre test de langue seconde. Nous sommes en train d'obtenir l'approbation nécessaire pour élargir notre utilisation des médias sociaux.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pourriez-vous nous décrire les principaux résultats que vous avez obtenus dans le cas des programmes de recrutement destinés aux étudiants et aux jeunes diplômés? Je sais que vous en parlez dans votre présentation, mais j'aimerais en savoir plus. Aussi, comment faites-vous la promotion de ces programmes auprès des jeunes?

Mme Robinson : Je peux dire qu'en général, nous faisons la promotion du site d'emploi www.emplois.gc.ca à la fois pour nos campagnes de recrutement ainsi que les universités et tous les sites web pour le gouvernement du Canada. Il y a aussi les liens et les sites web de plusieurs ministères.

L'autre partie de votre question concerne notre campagne de recrutement. Je peux demander à M. Thom de discuter de notre approche et de notre campagne cette année.

Gerry Thom, vice-président, Services de dotation et d'évaluation, Commission de la fonction publique : Merci. Pour ce qui est des campagnes de recrutement pour les étudiants, nous avons une campagne annuelle. Normalement, cela se passe à l'automne. On envoie un communiqué à toutes les institutions éducatives, les universités, les cégeps. C'est ouvert aux étudiants des cégeps, des universités et des écoles secondaires. On les avise quand la campagne doit débiter. Habituellement, les institutions envoient un message à leurs étudiants à travers leur réseau. La campagne est ouverte pour une période d'un mois. Les gens peuvent postuler pour un poste durant cette période. C'est vraiment à travers les institutions, à travers les universités que cela se fait. Pour postuler un emploi au niveau fédéral, peu importe que l'on soit étudiant, Canadien ou déjà un employé du gouvernement, il faut passer à travers notre site web www.emplois.gc.ca. Évidemment, sur ce site, on retrouve toute l'information. Une icône explique clairement le programme, les dates ou autres informations utiles.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vous remercie tous les deux.

The Chair: I have a question further to Senator Fortin-Duplessis's. You say that you send a letter to students and to institutions. How many of these institutions do you contact across Canada, whether universities, institutions or others?

Mr. Thom: That is a good question. I could not tell you the numbers, but we have that information and I can certainly send it to you.

The Chair: Thank you. My other question was the following: Afterward, how many of these institutions send you candidates? What feedback do you receive?

Mr. Thom: We have to distinguish between different programs. For programs open to students or to post-secondary recruitment, we promote them with people who are in the various institutions, and interested students apply themselves. They are probably assisted with that by the institutions.

There is also the coop program. It is a program in which people do a period of paid work, and it is based on supply and demand. For coop programs, institutions across the country provide students in all fields, we promote these positions with available people and we try to match students' requests with opportunities offered in different departments.

The Chair: Can you tell us what the impact is of this campaign you conduct with press releases?

Mr. Thom: In the post-secondary recruitment program, despite lower staffing in recent years, we hire about 1,600 to 2,000 students per year. These are students recruited directly through the post-secondary recruitment program. There are many more students in the coop program.

The Chair: If you do not have the information now, you can send it to us later.

Mr. Thom: Okay. The coop programs are popular.

The Chair: It would be worthwhile to see who you reach.

Mr. Thom: The information is part of our annual report. Regarding post-secondary recruitment, people who have just graduated, about 2,000 students are placed in the federal public service.

Every year, through the summer or part-time job program for students, we place about 10,000 students.

Regarding the coop program, participation in the program is what allows people to earn credits — it is part of their training to obtain credits in their university program — and there are about 5,000 placements per year.

La présidente : J'ai une question complémentaire à celle du sénateur Fortin-Duplessis. Vous dites que vous envoyez un communiqué aux étudiants et aux institutions. Combien de ces institutions rejoignez-vous à travers le Canada, qu'il s'agisse d'universités, d'institutions ou autres?

M. Thom : C'est une bonne question. Je ne voudrais pas avancer de chiffres, mais nous avons cette information, je pourrai certainement vous la faire parvenir.

La présidente : Merci. Mon autre question était : par la suite, combien de ces institutions vous reviennent-elles avec des candidatures? Quel est la rétroaction que vous recevez?

M. Thom : Il faut faire une distinction entre les différents programmes. Pour les programmes ouverts aux étudiants ou au recrutement postsecondaire, nous faisons de la promotion auprès des gens qui sont dans les différentes institutions, et les étudiants intéressés vont postuler d'eux-mêmes. Ils sont probablement épaulés en cela par les institutions.

Il y a aussi le programme Coop. C'est un programme dans lequel les gens viennent faire une période de travail rémunéré, et c'est selon l'offre et la demande. Pour les programmes Coop, les institutions à travers le pays fournissent des étudiants qui étudient dans tous les domaines, nous faisons la promotion de ces postes auprès des gens disponibles et nous essayons de faire correspondre les demandes des étudiants avec les opportunités offertes dans les différents ministères.

La présidente : Pouvez-vous nous dire quel est l'impact de cette campagne que vous faites par l'entremise de communiqués de presse?

M. Thom : Dans le programme de recrutement postsecondaire, malgré la dotation qui a diminué ces dernières années, nous embauchons environ de 1600 à 2000 étudiants par année. Ce sont des étudiants recrutés directement dans le programme de recrutement postsecondaire. Pour le programme Coop, c'est beaucoup plus d'étudiants.

La présidente : Si vous n'avez pas l'information maintenant, vous pouvez nous la faire parvenir plus tard.

M. Thom : D'accord. Les programmes Coop sont populaires.

La présidente : Il serait intéressant de voir qui vous touchez.

M. Thom : L'information fait partie de notre rapport annuel. Pour ce qui est du recrutement postsecondaire, des gens qui sont nouvellement diplômés, c'est environ 2000 étudiants qui sont placés dans la fonction publique fédérale.

Chaque année, avec le programme d'emplois d'été ou à temps partiel pour étudiants, on place environ 10 000 étudiants par année.

Pour ce qui est du programme Coop, c'est le programme qui donne des crédits aux gens — cela fait partie de leur éducation d'avoir des crédits dans leur programme universitaire — c'est près de 5 000 placements par année.

The Chair: Does your annual report also provide information on where these students come from across Canada, whether more of them are from the Atlantic versus western provinces, from rural versus urban areas?

Mr. Thom: That would not be in the annual report, but I can try to see if I can obtain that information. In theory I should be able to, but we will check.

Senator Robichaud: Thank you for your presentation. You have created two Twitter accounts. You say that there are now 944 people who follow the two accounts. Can you explain to me what those 944 people do?

Ms. Robinson: I can give you an overview. Of the 886 people who use Twitter, 708 use the English site and 178 use the French site.

I can add that 99 tweets have been reposted (re-tweeted); 70 in English and 29 in French.

We have surpassed by far the goal we had when the project was launched. I can say, however, that we have not had much interaction with users. So it was more one-way communication; we have not had the opportunity to have many conversations.

Senator Robichaud: Could you repeat the numbers for francophones and anglophones for me?

Ms. Robinson: Yes: 886 people follow the commission's site; 708 use Twitter in English and 178 use our site in French.

I can add that we had 99 tweets that were reposted.

Senator Robichaud: How do you explain the difference between the numbers of francophones and anglophones? Do francophones communicate less with the Public Service Commission or is it harder for them to communicate with you?

Ms. Robinson: That is a good question. That is why we are going to launch our pilot project. We are currently conducting an evaluation to better understand why it is used differently. It is hard to say. Perhaps Gerry would like to add something.

Mr. Thom: First of all, it is important to note that the information on both Twitter accounts is exactly the same. What we did every day for this six-month pilot project was give the information at the same time in both languages. We have to be realistic — there are more anglophones than francophones in Canada and that will be reflected. The same thing happens on the commission's website; there are more anglophones who visit the site than francophones.

What has to be said is that the information is the same for everyone, and you answer in the language of your choice. That is one of the reasons why we created two Twitter accounts;

La présidente : Est-ce que votre rapport annuel nous donne aussi l'information de la provenance de ces étudiants à travers le Canada, à savoir s'ils viennent plus de l'Atlantique que de l'Ouest, de zones rurales qu'urbaines?

M. Thom : Cela ne serait pas dans le rapport annuel, mais je peux essayer de voir si je peux avoir cette information. En théorie je devrais, mais on va vérifier.

Le sénateur Robichaud : Merci pour votre présentation. Vous avez créé deux comptes Twitter. Vous dites qu'il y a maintenant 944 personnes qui suivent les deux comptes. Pouvez-vous m'expliquer ce que font ces 944 personnes?

Mme Robinson : Je peux vous donner un aperçu. Sur les 886 personnes qui utilisent Twitter, 708 utilisent le site anglais et 178 utilisent le site en français.

Je peux ajouter que 99 *tweets* ont été republiés (*re-tweetés*); 70 en anglais et 29 en français.

Nous avons largement dépassé notre objectif au moment où le projet devait être mis en vigueur. Je peux dire que, par contre, nous n'avons pas eu beaucoup d'interactions avec les abonnés. Donc, c'était plus une communication à sens unique, nous n'avons pas eu l'occasion d'avoir beaucoup de conversations.

Le sénateur Robichaud : Pouvez-vous me répéter les chiffres des francophones et des anglophones?

Mme Robinson : Oui : 886 personnes suivent notre site à la commission; 708 utilisent Twitter en anglais et 178 utilisent notre site en français.

Je peux dire aussi que nous avons eu 99 *tweets* qui ont été republiés.

Le sénateur Robichaud : Comment expliquez-vous la différence entre les nombres de francophones et d'anglophones? Est-ce que les francophones communiquent moins avec la Commission de la fonction publique ou est-ce que c'est plus difficile pour eux de communiquer avec vous?

Mme Robinson : C'est une bonne question. C'est la raison par laquelle nous allons lancer notre projet pilote. Nous sommes en train de faire une évaluation pour mieux comprendre la raison pour laquelle c'est utilisé de façon différente. C'est difficile à dire. Peut-être que Gerry voudrait rajouter quelque chose.

M. Thom : Premièrement, ce qu'il est important de mentionner c'est que l'information placée sur les deux comptes Twitter est exactement identique. La façon dont on a fonctionné quotidiennement pour ce projet pilote de six mois, c'est qu'on a donné l'information en même temps dans les deux langues. Il faut être réaliste, la répartition des Canadiens fait qu'il est certain qu'il y a plus d'anglophones que de francophones. Sur le site même de la commission on a le même phénomène; il y a plus d'anglophones qui visitent le site que de francophones.

Mais ce qu'il est important de dire c'est que l'information est la même pour tout le monde, et chacun répond dans sa langue. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons créé deux comptes

unilingual anglophones or francophones can feel at ease knowing they can read the tweet and respond, if they so choose, in either French or English.

And as we stated, there is not much interaction yet. We posted about 100 tweets over the pilot project period. Unfortunately, we do not have that many people coming back to us with questions. Mostly, we provide information. But it is good information. It is information on the various government programs, recruitment programs, job profiles. We describe job profiles no one would believe even exist within the federal government. The fact that 1,000 people, more or less, signed up and receive our tweets every day is what I would consider a good sign. As the president mentioned, our goal was 50 subscribers per month, for a total of approximately 300, and we have almost 1,000.

Senator Robichaud: Would it be possible to know, for instance for New Brunswick, how many replies you get in each language?

Mr. Thom: For the Twitter account? That would be impossible. When people write back, it can be from an address anywhere. We wanted to know if we could find out more detailed information about who accesses our account. We can check, but the information I have received so far is that it would be impossible to know those details.

Senator Robichaud: So what type of information do you receive?

Mr. Thom: No personal information, it is a discussion. If people write back, there would be a discussion on a given subject, but as to finding out where people are writing from, I do not believe we can access that information, but I will check.

Senator Robichaud: In some regions of Canada, Internet communications are not as accessible because of availability issues. Do you also take that into account?

Ms. Robinson: Yes, accessibility is a fundamental value at the commission. Information is posted in both official languages on our website, but as you said, even though most Canadians do have Internet access, there can be difficulties in some areas. That is the reason why Canadians are using Service Canada to access our website. At the commission, we still offer telephone services for job seekers who are interested in public service positions.

Senator Robichaud: The tables provided by our analyst provide results for those who pass the test, either for oral proficiency, written expression or reading comprehension. I see that in all

Twitter; les personnes unilingues, en anglais ou en français, peuvent se sentir à l'aise, peuvent lire le *tweet* et répondre, si elles le veulent, dans la langue de leur choix.

Et comme on l'a mentionné, il n'y a pas tellement d'interactions pour le moment. Nous avons placé une centaine de *tweets* durant la période du projet pilote. Malheureusement, nous n'avons pas tellement de gens qui nous renvoient des questions. C'est surtout de l'information que nous donnons. Mais c'est de la bonne information. C'est de l'information sur les différents programmes du gouvernement, les programmes de recrutement, les profils des emplois. Nous décrivons des profils d'emplois dont personne ne croirait qu'ils existent au sein du gouvernement fédéral. Le fait que 1 000 personnes, plus ou moins, soient abonnées et reçoivent nos *tweets* tous les jours, je pense que c'est un bon signe. Comme la présidente l'a mentionné, nous avons un objectif de 50 abonnés par mois, ce qui aurait donné environ un total de 300, et nous en avons presque 1 000.

Le sénateur Robichaud : Est-ce qu'il serait possible de savoir, par exemple pour le Nouveau-Brunswick, la proportion des retours d'appel que vous recevez selon la langue?

M. Thom : Pour le compte Twitter? C'est impossible. Quand des gens réécrivent, c'est avec une adresse qui peut venir d'à peu près n'importe où. Nous avons demandé si on pouvait savoir qui va sur notre compte, avec un peu plus de détails. Nous pouvons vérifier, mais l'information que j'ai eu jusqu'à maintenant était qu'il est impossible de connaître ce détail.

Le sénateur Robichaud : Alors quel type d'information est-ce que vous recevez?

M. Thom : Il n'y a pas d'informations personnelles, c'est une discussion. Si les gens réécrivent, on aurait une discussion sur un sujet quelconque, mais savoir de quel endroit les gens nous écrivent, je ne pense pas qu'on puisse avoir l'information, mais je vais vérifier.

Le sénateur Robichaud : Pour certaines régions du Canada, les communications pour l'Internet ne sont pas aussi accessibles à cause de la disponibilité. Est-ce que vous tenez compte de cela aussi?

Mme Robinson : Oui, l'accessibilité est une valeur fondamentale de la commission. Nous transmettons nos informations dans les deux langues officielles dans notre site web, mais comme vous l'avez dit, même si la plupart des Canadiens ont accès au site Internet, il y a encore des difficultés dans certains endroits. C'est la raison pour laquelle les Canadiens utilisent Service Canada pour accéder au site web. À la commission, nous offrons encore un service téléphonique pour les chercheurs d'emploi qui sont intéressés aux postes disponibles à la fonction publique.

Le sénateur Robichaud : Les tableaux qui nous ont été fournis par notre chercheur donnent les résultats de ceux et celles qui réussissent les tests, soit pour l'oral, pour l'expression écrite ou

cases, the pass rate is higher for anglophones than for francophones. Is the test more difficult in one language than in the other?

Ms. Robinson: I noticed the same thing when I became the President of the Public Service Commission. I can say that, in general, there are six tests in total. One test of oral proficiency, one of written expression and another for reading comprehension. These tests are in both languages. In five out of six tests, we see that the results have improved over the last three years. That is the good news.

I can also add that, when it comes to written expression, as you mentioned, in all tests, there is a gap between the results in French and those in English, and the results of English tests are better. I also noted that, for written expression, there is a greater gap between the results in English and those in French. So we had a discussion. It is difficult to say why this is so. Nevertheless, I had a conversation with representatives from our psychology centre who prepared the exams. They assured me that they have a quality control system in place for each test to make sure that the level of difficulty for all six exams is the same. They also have a system to monitor results, from time to time, using statistical methods, to see whether the tests are equivalent in difficulty.

Senator Robichaud: You said that there has been improvement. I see the results here for 2009, 2010 and 2011, in both languages. The difference between anglophones and francophones remains considerable. This concerns me because at some point, if you do not pass the test, you do not make it to the final competition for the job. There is a problem.

Ms. Robinson: I mentioned that, in five out of six tests, we noted improvement, but I agree that there remains a gap between results for English tests and those for French tests. That is the reason why I checked to see that we do indeed have a quality control system in place for all of our tests.

Mr. Thom: According to the statistics, those who sit the exams in French are the ones who are not doing as well. It varies and can vary from one year to the next. Historically, there has always been a difference between test results in French and those in English. That has remained. It is not something that rises and falls on the French side or the English side. I think that what is important is to regularly monitor test results to see whether there is a change in this trend. People who draw up the tests and do the quality control are experts, linguists, psychologists and statisticians who design them and have advisory groups throughout the country involving employees and everyday Canadians. We try to reach out to everyone, the audience, the targeted client base and we have people sit tests to see whether results are similar. All this to say that we do not just administer tests; we do follow up and try to ensure that we are trending in the same way. I do not believe that

pour la compréhension de la lecture. Je remarque que dans tous les cas, le taux de réussite est plus haut pour les anglophones que pour les francophones. Est-ce que le test est plus difficile dans une langue que dans l'autre?

Mme Robinson : J'ai observé la même chose quand j'ai obtenu le poste de présidente à la commission. Je peux dire qu'en général, il y a six tests au total. Il y a un test pour la compréhension orale, un pour l'expression écrite et un autre pour la compétence en lecture et ce, dans les deux langues. Sur cinq des six examens, on peut voir que les résultats se sont améliorés depuis trois ans. C'est la bonne nouvelle.

Je peux dire aussi que pour l'expression écrite, comme vous l'avez mentionné, pour tous les tests, il y a un écart entre les résultats en anglais et en français, et les résultats des tests en anglais sont meilleurs. J'ai aussi observé qu'à l'expression écrite, il y a une lacune plus grande entre les résultats des tests en anglais et en français. Donc nous avons eu une discussion. Il est difficile de dire pour quelle raison c'est ainsi. Cependant, j'ai eu une conversation avec des représentants de notre centre de psychologie qui ont préparé les examens. On m'a assurée qu'il y a en place un système de contrôle de la qualité pour chaque examen afin de s'assurer que les difficultés sont équivalentes entre les six examens. Ils ont aussi un système pour vérifier de temps en temps les résultats, en utilisant les méthodes de statistiques, afin de voir si les tests ont un niveau de difficulté équivalent.

Le sénateur Robichaud : Vous avez dit qu'il y a eu une amélioration. Je vois les résultats ici en 2009, 2010 et 2011, dans les deux langues. La différence entre les anglophones et les francophones reste quand même considérable. Cela m'inquiète parce qu'à un moment donné, si on ne passe pas le test, on ne se rend pas à la compétition finale pour un emploi. Il y a un problème quelque part, là.

Mme Robinson : J'ai mentionné que pour cinq des six tests, nous avons observé une amélioration, mais je suis d'accord qu'il y a encore un écart entre les résultats pour les tests en anglais et les tests en français. C'est la raison pour laquelle j'ai vérifié si nous avions en place un système pour le contrôle de la qualité de tous nos examens.

M. Thom : Ce sont ceux qui passent les examens en français qui réussissent un peu moins bien, selon les statistiques. Cela varie et cela peut varier d'année en année. Si on retourne en arrière, il y a toujours eu une différence entre le résultat des tests en français et les tests en anglais. Cela s'est maintenu ainsi. Ce n'est pas quelque chose qui monte et qui descend du côté français ou anglais. Je pense que ce qui est important, c'est qu'on fasse régulièrement de la surveillance sur les résultats des tests afin de voir si les tendances changent. Les gens qui développent les examens et qui font le contrôle de la qualité, ce sont des experts, des linguistes, des psychologues et des statisticiens qui développent et qui font des groupes de consultation à travers le pays avec des employés et aussi avec des Canadiens. On essaie de rejoindre tout le monde, l'audience, la clientèle potentielle ciblée, et on leur fait passer les examens pour voir si les résultats sont

at any one point these two exams will be identical. There is the issue of volume also. There are far more anglophones sitting this exam than there are francophones.

Senator Robichaud: The percentage is based on 100 candidates writing the test in either one language or the other?

Mr. Thom: What I want to say is that there are fewer francophones in language training. When students receive training, they generally try the exam several times before they pass it. If a student fails once, twice, or three times before passing, that has an impact on the success rate. That is just a fact, whether we like it or not.

Senator Robichaud: So, if I am asked to sit a test and I am a francophone, but I also speak the other language, will I have to sit it in both languages?

Mr. Thom: We will ask you what your mother tongue is.

Senator Robichaud: So you will have me sit the test in French?

Mr. Thom: We would have you sit the test in your second language.

Senator Robichaud: The second language?

Mr. Thom: Yes.

Senator Robichaud: That would mean anglophones sit the test in French.

Mr. Thom: Exactly.

Senator Robichaud: And francophones in English.

Mr. Thom: Exactly.

Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch, Public Service Commission: Not for an assessment of their general proficiency, simply to assess their language skills.

Senator Robichaud: Yes, I understand.

Ms. Laurendeau: And the results that you are seeing reflect the fact that the anglophones sitting the test to show their French-language proficiency have a slight tendency to be less successful than francophones sitting the English test. So the results of tests we call “English” in our statistics would be for francophones who sat the test in their second language, English. The success rate is higher.

Senator Robichaud: That was my point.

Ms. Laurendeau: I was unsure whether or not that was clear to the committee. Indeed, the results indicate that English tests are sat by francophones and that their success rate in their second language, English, is higher than that of anglophones sitting the tests in their second language, French. And there are far more

semblables. Tout cela pour dire qu'on ne fait pas juste administrer les examens, on fait un suivi et on essaie de s'assurer que la tendance, s'il y en a une, demeure la même. Je ne pense pas qu'à un moment donné, on va voir les deux examens ex aequo. Il ne faut pas oublier la question de volume. On a beaucoup plus d'anglophones qui essaient l'examen.

Le sénateur Robichaud : Le pourcentage, c'est sur 100 candidats qui écrivent l'examen, soit dans une langue ou dans l'autre?

M. Thom : Ce que je veux dire, c'est qu'on retrouve moins de francophones en formation linguistique. Quand les étudiants se retrouvent en formation, ils essaient normalement l'examen à plusieurs reprises avant de pouvoir le réussir. Si l'étudiant échoue une fois, deux fois, trois fois l'examen avant de le réussir, cela a un impact sur le taux de réussite. C'est un phénomène qui existe, qu'on le veuille ou non.

Le sénateur Robichaud : Alors, si on me demande de passer un test et que je suis francophone, mais que je parle aussi l'autre langue, est-ce que vous allez me qualifier dans les deux langues?

M. Thom : On va vous demander quelle est votre langue maternelle.

Le sénateur Robichaud : Alors vous allez me faire passer le test en français?

M. Thom : On va vous faire passer le test dans la langue seconde.

Le sénateur Robichaud : Dans la langue seconde?

M. Thom : Oui.

Le sénateur Robichaud : Cela veut dire que les anglophones passent le test en français.

M. Thom : Exactement.

Le sénateur Robichaud : Et les francophones en anglais.

M. Thom : Exactement.

Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques, Commission de la fonction publique : Pas pour l'évaluation de leurs compétences générales, strictement pour l'évaluation de leurs compétences de langues.

Le sénateur Robichaud : Oui, je comprends.

Mme Laurendeau : Et les résultats que vous voyez, c'est que les anglophones passent le test pour démontrer leurs compétences en français ont une légère propension à réussir un peu moins bien que l'inverse. Alors le résultat des tests qu'on appelle « anglais » dans nos statistiques sont des francophones qui sont testés dans leur langue seconde qui est l'anglais. Le taux de réussite est plus élevé.

Le sénateur Robichaud : C'est là où je voulais en venir.

Mme Laurendeau : Je n'étais pas certaine que c'était clair pour le comité. Effectivement, les résultats, ce qu'ils veulent dire, c'est que les tests en anglais sont faits par des francophones et le taux de réussite dans la langue seconde anglaise est plus élevé que les tests faits par des anglophones pour des tests de langue seconde en

people sitting the second language test in French, in other words, anglophones, and we think that statistics might factor into the results. We have received assurances from our experts that the tests are comparable in difficulty, if not identical.

Senator Fortin-Duplessis: You are sure that these tests are equivalent in quality? The tests prepared by anglophones for francophones are equivalent to those prepared by francophones for anglophones?

Mr. Thom: It takes some time, several months in fact, to prepare tests. Preparation is important but there is a great deal that also needs to be done to see whether the questions really meet the purpose. Advisory groups are formed throughout the country, in all regions of Canada. These groups include allophones, in other words, people whose mother tongue is neither French nor English. That is a way in which we can make sure that the results meet expectations. As a result of these focus groups, exams are adjusted. Once specialists are satisfied, we use those new exams.

Ms. Robinson: I can send you a description of the quality control system used by our psychologists. I read the description in preparing for my appearance, and it is very technical. It will provide the committee with further information.

Senator Losier-Cool: My students used to say: I hate tests!

Our committee is considering the use of the Internet and social media within the public service. My first question has to do with the legislative framework. Would you say that the guidelines you receive from Treasury Board on social media are clear enough? Does Treasury Board use your guidelines or do you have to follow guidelines issued by Treasury Board? Are they clear or too binding?

Ms. Robinson: Recently, a policy framework was sent out by Treasury Board. Our department complies with these guidelines to provide information to our employees and advice on the use of social media.

Points of service among Canadian government agencies must respect the basic principle whereby public servants must be able to communicate in the official language of their choice. Several aspects have to be taken into consideration: accessibility, standardization of web 2.0 sites, the Treasury Board Secretariat standard on web usability and practices relating to privacy and information management. Our department must therefore consider several things in its approach, which makes sense if we want to communicate with Canadian citizens.

Mr. Thom was involved from the start, when we launched our pilot project on Twitter. He can certainly tell you a little bit more based on his experience with the guidelines.

français. Et le volume de gens qui passent le test de langue seconde en français, qui sont donc des anglophones, est beaucoup plus grand, et on pense qu'il y a peut-être un élément statistique sur les résultats. On a l'assurance de nos experts que les tests sont de difficulté comparable, pour ne pas dire identique.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Vous êtes certain que les tests sont de qualité égale? Les tests préparés par les anglophones pour les francophones correspondaient à ceux préparés par les francophones pour les anglophones?

M. Thom : Il faut un certain temps, soit plusieurs mois, pour préparer les tests. La préparation est importante, mais également tout ce qui est fait pour voir si les questions rencontrent bien les objectifs. Des groupes de consultation sont formés à travers le pays, dans toutes les régions du Canada. Ces groupes sont constitués de d'allophones, soit de personnes dont la langue maternelle n'est le français ni l'anglais. On cherche ainsi à s'assurer que les résultats répondent bien aux attentes. Suite à ces groupes de discussion, les examens sont ajustés en conséquence. Une fois que les spécialistes sont satisfaits, on se sert de ces examens.

Mme Robinson : Je peux vous envoyer une description du système de contrôle de qualité utilisé par nos psychologues. J'ai lu la description, lors de ma préparation à comparaître, et elle était très technique. Cela donnera au comité plus d'informations.

Le sénateur Losier-Cool : Mes élèves disaient : je déteste des tests!

Notre comité étudie l'utilisation d'Internet et des médias sociaux au sein de la fonction publique. Ma première question touche le cadre législatif. Les lignes directrices que vous recevez du Conseil du Trésor pour tous les médias sociaux sont-elles assez claires? Le Conseil du Trésor se sert-il de vos lignes directrices, ou vous devez suivre les lignes directrices du Conseil du Trésor? Sont-elles claires ou trop contraignantes?

Mme Robinson : Récemment, un cadre de politique fut lancé par le Conseil du Trésor. Notre ministère respecte ces lignes directrices pour donner de l'information à nos employés et aussi des conseils pour l'utilisation des médias sociaux.

Les points de service entre organismes gouvernementaux canadiens doivent respecter le principe de base qui veut que les gens qui y travaillent doivent pouvoir communiquer dans la langue officielle de leur choix. Plusieurs éléments doivent être pris en considération : l'accessibilité, la normalisation des sites Internet 2.0, la norme de facilité d'emploi du Secrétariat du Conseil du Trésor ainsi que la pratique relative à la protection de la vie privée et la politique de la gestion de l'information. Notre ministère doit donc considérer plusieurs choses dans son approche, ce qui est normal si nous voulons communiquer avec les citoyens canadiens.

M. Thom a été impliqué dès le début du lancement de notre projet pilote sur Twitter. Il peut sans doute vous exposer plus en détail son expérience avec les lignes directrices.

Mr. Thom: It is not always easy. We have many guidelines and policies to comply with. They are there for good reason, to create a framework and ensure that we do things in the right way. We must therefore follow the guidelines and Treasury Board policies.

We work with the other departments. There are working groups within government. Departments share information whenever possible and people from Treasury Board are also there. Social media is still new to us. At least that is the case at the commission. Twitter is the first social media initiative we have taken. So we are being cautious and will continue to be. We have met all requirements and follow all Treasury Board guidelines with respect to accessibility and so forth.

The experience has been positive. We are currently in an assessment phase. The Twitter pilot project ended on March 31, a couple of days ago. We will be making recommendations to the commission's executive committee in the coming weeks.

As the president mentioned, it is important to have a strategy. We need to ask ourselves why it is important to use social media. Given our recruitment mandate, it is important to reach out to as many people as possible and as many Canadians as possible. We want to make sure that people understand the workings of government and the various programs offered. Although at this point there is not much staffing, we must encourage those who want to have a career or apply for jobs within the federal government.

Once we know our objective, we have to develop a social media strategy, determine what we want to do and identify our target clientele. We are looking into options for YouTube and Facebook. We are not simply going to get on Facebook. We want to make sure that we do it for the right reasons and in the right way.

We were asked why Twitter and not Facebook? We wanted to reach out to recent graduates and people who are at the midway point in their careers and may be wanting to change jobs. We wanted to reach out to people between the ages of 25 and 44. The information we receive from specialists in the field indicates that Twitter is really the tool required to reach out to this segment of the population. That is why we chose Twitter.

Senator Losier-Cool: My second question has to do with the budget. How much of your budget goes to social media? You referred to Twitter. You have also talked about resources and communications sharing. The budget seems to be a timely word this week. How much of your budget goes to social media?

Ms. Robinson: It is not much. When I asked my team the same question, I was surprised by the answer. In terms of our pilot project on Twitter, the ongoing use of Twitter costs \$15,000 per

M. Thom : Ce n'est pas toujours facile. On a beaucoup de lignes directrices et de politiques à suivre. Elles sont là pour les bonnes raisons, soit nous encadrer et s'assurer que nous faisons les choses de la bonne façon. Nous devons donc suivre les lignes directrices et les politiques du Conseil du Trésor.

Nous travaillons avec les autres ministères. Il existe des groupes de travail au sein du gouvernement. On partage l'information le plus possible entre ministères, et les gens du Conseil du Trésor sont là également. Les médias sociaux sont encore nouveaux pour nous. C'est le cas du moins à la commission. Twitter est le premier média social que nous mettons en place. Nous sommes donc prudents et nous continuerons de l'être. Nous avons rencontré toutes les exigences et suivons toutes les directives du Conseil du Trésor, que ce soit du point de vue de l'accessibilité ou autres.

L'expérience fut positive. Nous en faisons présentement l'évaluation. Le projet pilote de Twitter se terminait le 31 mars, soit il y a quelques jours. Nous ferons des recommandations au comité exécutif de la commission dans les prochaines semaines.

Comme la présidente l'a mentionné, il est important d'avoir une stratégie. Il faut se poser la question à savoir pourquoi avoir des médias sociaux. Avec notre mandat de recrutement, il est important de rejoindre le plus de gens possible et le plus de Canadiens. Nous voulons nous assurer que ces gens connaissent l'appareil gouvernemental et les différents programmes qui existent. Bien qu'en ce moment on ne fasse pas beaucoup de dotation, il faut encourager ceux et celles qui désirent faire carrière ou postuler à des emplois au sein du gouvernement fédéral.

Une fois que nous connaissons notre objectif, il s'agit de développer une stratégie pour les médias sociaux, déterminer ce qu'on veut faire et la clientèle cible que nous voulons rejoindre. On examine les possibilités pour YouTube et Facebook. On ne s'aventurera pas sur Facebook tout simplement. Nous voulons nous assurer de le faire pour les bonnes raisons et de la bonne façon.

On nous a demandé pourquoi Twitter et pourquoi pas Facebook? Nous voulions rejoindre les nouveaux gradués et les gens qui sont en milieu de carrière et qui désirent peut-être changer de travail. Nous voulions rejoindre les personnes âgées entre 25 et 44 ans. L'information que nous recevons des spécialistes dans le domaine est à l'effet que Twitter est vraiment l'outil qui rejoint ce segment de la population. C'est pourquoi nous avons choisi Twitter.

Le sénateur Losier-Cool : Ma deuxième question touche le budget. Quel pourcentage de votre budget est accordé aux médias sociaux? Vous avez parlé de Twitter. Vous parlez aussi de ressources et de partage des communications. Le thème du budget est à la mode cette semaine. Quel pourcentage de votre budget est consacré aux médias sociaux?

Mme Robinson : Ce n'est pas beaucoup. Lorsque j'ai posé cette même question à mon équipe, j'ai été surprise de la réponse. Dans le cadre de notre projet pilote sur Twitter, l'utilisation de Twitter sur

year. We have six people who work full time not only on social media, but also on everything related to our website. These six people cost about \$700,000 per year.

Senator Losier-Cool: Within your overall budget is an envelope for social media, such as the Twitter pilot project. So this would be a special envelope for social media?

Ms. Robinson: No. I would say that it is more so a part of our communications budget. The use of social media and the Internet is increasingly integrated with our daily activities. I do not have the budget information, but I can look into it and provide you with more specific information, if you like.

Ms. Laurendeau: In other words, what Ms. Robinson is saying is that our social media strategy is fully integrated into our website management strategy. It is an additional forum we use to send out our messages.

In terms of investment, \$15,000 per year is not a huge amount. We already operate in both official languages. Our messages are already fully integrated in both official languages. It is an extension of our strategy to reach out to Canadians. The process, of course, is not marginal. It is fully integrated and we intend to keep it that way in our strategy to reach out to Canadians. It is the way our website strategy has evolved.

Senator Losier-Cool: Would you like to have a larger envelope? Do you have enough for what you wish to accomplish?

Ms. Laurendeau: For now, we have everything we need to do what we need to do.

Senator Losier-Cool: In terms of financial and human resources?

Senator Robichaud: For now, yes, but what about in six months.

Mr. Thom: What is happening is that the six person-years we have are already working on various websites. A little earlier, we were talking about the www.jobs.gc.ca portal, which requires an awful lot of work. These same people already have the computer skills and they are already familiar with the organization, the mandate, and so on. These are the people we are asking to work on the special Twitter project for a certain period of time, namely six months. They already have the skills, they already know the commission, so it is much easier. For now, it works well.

The Chair: And these people can operate in both official languages.

Mr. Thom: Absolutely.

The Chair: Does a large percentage of your staff operate in both official languages?

Mr. Thom: That is a very good question.

The Chair: Can you answer that question?

une base continue coûte chaque année 15 000 \$. Nous avons six personnes qui travaillent à temps plein non seulement sur les médias sociaux mais aussi en ce qui concerne toutes nos activités sur le site web. Ces six personnes représentent environ 700 000 \$ par année.

Le sénateur Losier-Cool : À l'intérieur de votre budget global se trouve une enveloppe pour les médias sociaux, comme des projets pilotes avec Twitter. On parle donc d'une enveloppe spéciale pour les médias sociaux?

Mme Robinson : Non. Je dirais plutôt que c'est une partie de notre budget de communications. L'utilisation des médias sociaux et d'Internet est de plus en plus intégrée à nos activités quotidiennes. Je n'ai pas les données sur le budget, mais je peux faire une étude pour vous fournir de l'information plus précise, si vous le désirez.

Mme Laurendeau : Ce que Mme Robinson dit, en d'autres mots, c'est que la stratégie des médias sociaux est pleinement intégrée à notre stratégie de gestion du site web. C'est une fenêtre supplémentaire pour publiciser nos messages.

En termes d'investissement, 15 000 \$ dollars par année n'est pas un montant énorme. Nous fonctionnons déjà dans les deux langues officielles. Nos messages sont déjà pleinement intégrés dans les deux langues officielles. C'est une extension de notre stratégie pour rejoindre les Canadiens. La démarche n'est bien sûr pas marginale. Elle est pleinement intégrée et nous avons l'intention de la conserver pleinement intégrée dans notre stratégie pour rejoindre les citoyens canadiens. C'est comme une évolution de notre stratégie Web.

Le sénateur Losier-Cool : Vous voudriez une plus grosse enveloppe? Est-ce que cela suffit pour faire ce que voulez?

Mme Laurendeau : Pour l'instant, on a tout ce dont on a besoin pour faire ce qu'on a besoin de faire.

Le sénateur Losier-Cool : Les ressources humaines et financières?

Le sénateur Robichaud : Maintenant, mais attendez dans six mois.

M. Thom : Ce qui arrive, c'est que les six années-personnes que nous avons travaillé déjà sur les différents sites web. On parlait tantôt du portail www.emplois.gc.ca, qui demande beaucoup de travail. Ce sont les mêmes personnes qui ont déjà des compétences en informatique et qui connaissent déjà l'organisation, le mandat, et cetera. Ce sont à ces mêmes personnes qu'on demande de travailler pour une période de temps, dans ce cas-ci c'était six mois, sur le projet spécial de Twitter. Ils ont déjà les compétences, les connaissances de la commission, donc c'est plus facile. En ce moment, cela fonctionne bien.

La présidente : Et ces personnes peuvent fonctionner dans les deux langues officielles.

M. Thom : Tout à fait.

La présidente : Est-ce un grand pourcentage de vos employés qui fonctionnent dans les deux langues officielles?

M. Thom : C'est une très bonne question.

La présidente : Êtes-vous en mesure de nous donner la réponse?

Mr. Thom: We asked ourselves that question before meeting you to have the exact numbers.

Ms. Robinson: I do not have the number with me today, but I will send it to you. Based on my experience as a public servant, the Public Service Commission is a very bilingual institution. French and English are spoken each day at our meetings. Perhaps I can refer to the recently published survey that included five questions on the use of both languages in our workplace. Generally speaking, I can say that we had good results. There was improvement in three categories. I could also send the results of the survey to the committee.

I can also say that our report, which was recently submitted by the Commissioner of Official Languages, states that we have a weakness. This has to do with the fact that our employees would like to have more opportunity to work in the language of their choice when it comes to written communication. This is why it was included in our action plan for official languages.

The Chair: Ms. Laurendeau, it appears that you have developed the Twitter account; you have messages in both official language at the same time. However, in terms of accessibility, what percentage of Canadians are able to receive the information and messages that you send throughout Canada?

Ms. Laurendeau: I think Mr. Thom could answer this question.

Mr. Thom: I do not have the number. I should have obtained more numbers. At one point, we wondered whether people in northern Canada had access to the Internet, and we were surprised to find out that yes, many people do have access to the Internet as well as high-speed Internet. There are many public sites where people can go for Internet access.

The Chair: Excuse me sir, we have a limited amount of time. Would you be able to provide us with the information?

Mr. Thom: Yes.

Senator Maltais: It seems the complicated questions are addressed to Mr. Thom. We hear a great deal about social media and you would like to be up to date this year. Good for you! But I am talking about the future.

What clientele could we reach in high schools with Twitter, Facebook, and so forth? We get the sense that both francophone and anglophone youth cannot see the opportunities that bilingualism offers when it comes time to learn a second language. This reflects what many teachers' associations, both francophone and anglophone, have said to me in the past, in a former life. I am talking about the Association canadienne de l'éducation de langue française across Canada. Young people are not being informed of the employment opportunities with the federal government if you are bilingual. I had occasion to see this

M. Thom : On s'est posé la question avant de venir vous rencontrer pour avoir les chiffres exacts.

Mme Robinson : Je n'ai pas le chiffre avec moi aujourd'hui, mais je vais vous envoyer l'information. Selon mon expérience en tant que fonctionnaire, la Commission de la fonction publique est une institution très bilingue. Le français et l'anglais sont utilisés chaque jour lors des réunions. Je peux peut-être faire référence au sondage qui a été publié récemment et qui contient cinq questions concernant l'utilisation des deux langues à notre lieu de travail. Je peux dire que, en général, nous avons eu de bons résultats. Nous avons vu de l'amélioration dans trois catégories. Je pourrai l'envoyer également à votre comité.

Je peux aussi dire qu'il est noté dans notre rapport, qui a été déposé récemment par le commissaire aux langues officielles, que nous avons une faiblesse. Cela concerne le fait que nos employés aimeraient avoir plus d'occasions de travailler par écrit dans la langue de leur choix. C'est la raison pour laquelle cela a été inclus dans notre plan d'action concernant les langues officielles.

La présidente : Mme Laurendeau, il semblerait que vous ayez développé le compte Twitter; vous avez les messages dans les deux langues officielles simultanément. Toutefois, en termes d'accessibilité, quel est le pourcentage de Canadiens qui sont en mesure de recevoir les informations et les messages que vous envoyez à travers le Canada?

Mme Laurendeau : Je crois que M. Thom pourrait répondre à la question.

M. Thom : Je n'ai pas le chiffre. J'aurais dû aller chercher plus de chiffres. À un moment donné, on s'est demandé si les gens dans le Nord canadien avaient accès à Internet et on a été surpris de constater que, oui, beaucoup de gens ont accès à Internet et à Internet haute vitesse aussi. Il y a quand même beaucoup de sites publics où les gens peuvent aller.

La présidente : Excusez-moi monsieur, le temps passe. Seriez-vous en mesure de nous faire parvenir l'information?

M. Thom : Oui.

Le sénateur Maltais : Il semble que les questions compliquées soient adressées à M. Thom. On parle beaucoup des médias sociaux et vous voulez vous mettre à la page cette année. Bravo! Mais moi, je parle de demain.

Quelle clientèle peut-on joindre dans les écoles secondaires avec Twitter, Facebook, et cetera? On sent que les jeunes autant francophones qu'anglophones ne voient pas les possibilités du bilinguisme lorsque c'est le temps d'apprendre une langue seconde. C'est un reflet de ce que beaucoup d'associations de professeurs, autant francophones qu'anglophones, m'ont dit dans autres occasions, dans une autre vie. Je parle de l'Association canadienne de l'éducation de langue française à la grandeur du Canada. Les jeunes ne sont pas informés des possibilités d'emplois au gouvernement fédéral en étant bilingues. J'ai eu l'occasion de

with my grandson in a McDonald's restaurant in Vancouver. When it was my turn to be served, the young woman said to me: You speak French! Sir, speak French to us!

When it was time for their coffee break, I sat down with them and they were very happy. I asked them why they wanted to learn French in Vancouver, where there are more Chinese people than people of any other nationality. The reason, they answered, was that they wanted to work in the public service. I asked them who had told them that and they said they had read it in the newspaper. The Public Service Commission must have been on holidays at the time?

Mr. Thom: No. We could discuss this subject at great length to find out more. However, I would like to come back to Part VII of the act. Earlier, we were discussing a pilot project in the Atlantic region. To some extent, this is what came out of it. We ran the pilot project and received feedback from different communities.

We decided to work with different minority communities, but also with the school system by going directly to the schools. That worked very well. The feedback told us that people were unfamiliar with the federal government and how it works. People were not aware of the opportunities and various programs and, along the same lines, did not necessarily understand the benefit of being bilingual for some positions.

The various communities told us that our visits and information sessions influenced certain students and encouraged them to continue either learning a second language or maintaining their language skills. That is part of our evaluation and it is in our action plan, which we update every year. This is what we will continue to do in the other regions of Canada with the resources that we have. We are quite aware and your point is well taken.

Senator Maltais: Thank you very much, that is very kind of you.

The Chair: You have a very brief supplementary question, Senator Robichaud?

Senator Robichaud: The question would be too long.

The Chair: I would like to thank you for appearing before our committee. Several of the questions you were asked will require a subsequent response from you. You seem to be doing good work and I thank you very much.

The Chair: Honourable senators, our meeting continues with the Association of Manitoba Bilingual Municipalities.

We welcome Louis Tétrault, Executive Director of the Association of Manitoba Bilingual Municipalities, who will speak to us about the use of the Internet and social media in Manitoba's communities. Mr. Tétrault, I would like to extend a

vérifier avec mon petit-fils dans un restaurant McDonald à Vancouver. Lorsque mon tour est arrivé pour me faire servir, la jeune fille m'a dit : « Vous parlez français! Monsieur, parlez-nous français! »

Lorsque le temps de la pause-café est arrivé, je me suis assis avec eux et ils en étaient très heureux. Je leur ai demandé pourquoi ils voulaient apprendre le français à Vancouver alors qu'il y a plus de Chinois que de gens d'autres nationalités. Ils m'ont dit que c'était parce qu'ils voulaient postuler pour un emploi à la Fonction publique. J'ai demandé qui leur avait dit cela et ils m'ont dit avoir vu cela dans les journaux. La Commission de la fonction publique devait être en vacance à l'époque?

M. Thom : Non. On pourrait avoir une longue discussion sur le sujet pour savoir pourquoi. Par contre, je reviens à la partie VII de la loi. On parlait tantôt d'un projet-pilote dans la région de l'Atlantique. C'est un peu ce qui en est ressorti. On a fait le projet-pilote et nous avons reçu de la rétroaction des différentes communautés.

On a décidé de travailler avec les différentes communautés minoritaires, mais aussi avec le système scolaire et d'aller directement dans les écoles. Cela a très bien fonctionné. Les rétroactions disaient que les gens ne connaissent pas l'appareil gouvernemental fédéral. Les gens ne connaissent pas les opportunités et les différents programmes et, exactement dans la même ligne de pensée, ne réalisent pas nécessairement l'opportunité d'être bilingue pour des postes.

Les différentes communautés nous disent que nos visites, les sessions d'information que nous avons données ont influencé certains étudiants à continuer soit à apprendre une deuxième langue et de garder leurs compétences linguistiques. Cela fait partie de notre évaluation et c'est dans notre plan d'action que l'on met à jour chaque année. C'est ce qu'on va continuer de faire dans les autres régions du Canada avec les ressources que nous avons. On en est très conscient et votre point est très bien compris.

Le sénateur Maltais : Merci beaucoup, c'est très gentil de votre part.

La présidente : Vous aviez une question complémentaire très brève, sénateur Robichaud?

Le sénateur Robichaud : La question serait trop longue.

La présidente : Je vous remercie beaucoup d'avoir comparu devant notre comité. Plusieurs questions vous ont été posées pour lesquelles vous allez nous envoyer des réponses. Vous semblez faire un bon travail et je vous remercie beaucoup.

La présidente : Honorables sénateurs, nous poursuivons la réunion avec l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

Nous accueillons M. Louis Tétrault, directeur général de l'association, qui parlera de l'utilisation de l'Internet et des médias sociaux en milieu communautaire au Manitoba. Monsieur Tétrault, je vous souhaite tout particulièrement la bienvenue

special welcome to you since we come from the same province. Please go ahead and the senators will have some questions for you afterwards.

Louis Tétrault, Executive Director, Association of Manitoba Bilingual Municipalities: Thank you Madam Chair. We do come from the same province, perhaps even the same area. My name is Louis Tétrault and I am the Executive Director of the Association of Manitoba Bilingual Municipalities.

My remarks may be somewhat different from the others. I am going to try to give you a sense of our reality and to show you how our organization, which does business in French in an anglophone majority community, uses the Internet and social media.

The association was created in 1995 with the following mandate: bringing together Manitoba's bilingual municipalities, helping the municipalities adopt policies that support bilingualism in order to offer municipal services in French, developing resources that facilitate the offering of municipal services in French, promoting and developing bilingual municipalities, and improving access to the resources required to ensure bilingual municipal services are in place.

There are five founding municipalities. There are nearly 200 municipalities in all in Manitoba, 5 of which, have a majority of francophone citizens, who in 1995, decided to form an association and who are incorporated with 9 member municipalities. Since 2010, that number has grown to 17 member municipalities.

Our association has an operating budget of \$110,000 per year granted by Heritage Canada, the same budget we have received for the past 15 years. We also have a translation budget. That budget is the result of a Canada-Manitoba agreement and allows us to translate minutes as well as all the publications we produce for the citizens of our municipalities.

We have other economic development projects, as well, that are a priority for our members. This money is transferred every year to municipalities to foster economic development, to promote bilingual municipalities and to organize sports and recreational activities in French in our municipalities.

These sums are transferred to municipalities who themselves contribute at least the same amount which we transfer to them. I would say that generally the municipalities contribute four times the amount we transfer to them. We also undertake other projects from time to time, and I will come back to those later.

At the Association of Manitoba Bilingual Municipalities, we have human resources and other services are offered as a package or in partnership with other francophone organizations in Manitoba, which offer secretarial services amongst others.

What you see on the screen is a breakdown of Manitoba's southernmost region. Out of the 17 municipalities, 16 are rural, including Winnipeg, which includes the Riel, Saint-Boniface,

puisque vous et moi venons de la même province. Je vous invite donc à prendre la parole et par la suite, les sénateurs suivront avec des questions.

Louis Tétrault, directeur général, Association des municipalités bilingues du Manitoba : Merci beaucoup, madame la présidente. Nous sommes originaires de la même province, peut-être même du même coin. Mon nom est Louis Tétrault et je suis directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

Mon témoignage sera peut-être différent des autres. En fait, je vais tenter de vous brosser un portrait de la réalité et de vous montrer comment notre organisme, qui transige en français dans un milieu majoritaire anglophone, opère avec l'Internet et les médias sociaux.

Le mandat de l'association, qui a été créée en 1995, est de regrouper les municipalités bilingues du Manitoba, les aider à adopter une politique en faveur du bilinguisme dans le but d'offrir des services municipaux en français, développer des ressources qui facilitent l'offre de services municipaux en français, assurer la promotion et le développement des municipalités bilingues, et faciliter l'accès aux ressources requises pour assurer la mise en place de services municipaux bilingues.

Cinq municipalités ont été les municipalités fondatrices. Le Manitoba compte tout près de 200 municipalités, dont cinq qui majoritairement sont composées de citoyennes et de citoyens francophones qui, en 1995, ont choisi de se regrouper en association et qui se sont incorporées avec neuf municipalités membres. Depuis 2010, nous avons 17 municipalités membres.

Notre association bénéficie d'un budget opérationnel de 110 000 \$ par année octroyé par Patrimoine canadien, budget qui est demeuré stable depuis les 15 dernières années. Nous avons aussi un budget consacré à un projet de traduction. Ce budget est issu d'une entente Canada-Manitoba et nous permet de traduire les procès-verbaux ainsi que toutes les publications dirigées vers les citoyennes et citoyens des municipalités.

Nous avons d'autres projets de développement économique qui sont prioritaires pour nos municipalités membres. Ces sommes sont transférées annuellement aux municipalités pour faire du développement économique, pour promouvoir les municipalités bilingues et aussi pour organiser des activités de sports et loisirs en français dans nos municipalités.

Ces sommes sont transférées aux municipalités qui contribuent à leur tour au minimum du montant que nous transférons. Je dirais qu'habituellement les municipalités multiplient par quatre le montant transféré. Nous réalisons parfois d'autres projets ponctuels sur lesquels nous allons nous attarder plus tard.

À l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, nous avons une ressource humaine et d'autres services sont offerts à forfait ou en partenariat avec d'autres organismes francophones au Manitoba, qui offrent des services de secrétariat et autres.

Vous voyez à l'écran le portrait de la partie extrême-sud du Manitoba. Sur les 17 municipalités, il y a 16 municipalités rurales, dont une qui est Winnipeg et qui comprend le quartier Riel, Saint-

Saint-Vital and Saint-Norbert neighbourhoods. The 16 other municipalities are approximately one hour away from the urban centre of Winnipeg, except for Saint-Lazare Ellice, which is located on the Saskatchewan-Manitoba border, approximately a four-hour drive from our headquarters.

If you take Winnipeg out of the data, the average population is approximately 2,000 inhabitants per rural municipality. The smallest municipality, Saint-Léon, has approximately 160 inhabitants whereas the largest, which is probably Taché, has approximately 5,000 inhabitants. As you will note, these are not very dense populations.

The 17 member municipalities make up the organizational structure of our association and each municipality appoints an elected member to the board. Our association is the proprietor of the economic development council for Manitoba's bilingual municipalities or CDEM.

The CDEM is an important partner for the purposes of advancing our projects dealing with the subject on your agenda today, the Internet and social media.

The idea of creating this association was born out of a study conducted by Richard Rounds and a Deloitte & Touche study showing that the population in our francophone or bilingual municipalities in Manitoba was declining and would disappear if a concerted effort was not made to ensure its economic development.

One of the recommendations in these studies was to create regional champions. Bilingualism is important, especially in the part of the service sector that deals with services in French and English, such as in the area of tourism; we knew that there was potential there to underscore the value of bilingualism within our municipalities and our population.

These studies also showed us that provincial or federal government services were practically nonexistent within our municipalities. It appeared that federal and provincial services were all available in communities with an anglophone majority, but not within our member municipalities.

We therefore tried to see how we could increase service sector offerings in French and English in our municipalities. That is when we saw that our municipalities were not being served by the Internet service providers' action plan. I am referring to the years between 1995 and 1998; Industry Canada had mandated certain service providers to make the services available within the communities. However, when we examined their action plan, we saw that our communities were not even included in a five-year action plan.

We therefore decided to put together applications and projects in order to make sure that our communities were included in the action plan. Our organization's priorities dealt with rural development, tourism, youth involvement and the knowledge economy.

Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert. Les 16 autres municipalités sont à environ une heure du centre urbain qui est Winnipeg, sauf pour Saint-Lazare Ellice, qui se situe à la frontière de la Saskatchewan et du Manitoba, soit à environ quatre heures de route de notre siège social.

Si on exclut Winnipeg des données, la moyenne de population est d'environ 2 000 habitants par municipalité rurale. La plus petite municipalité, Saint-Léon, compte environ 160 habitants tandis que la plus grosse, qui serait probablement Taché, compte environ 5 000 habitants. Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas des populations très denses.

Les 17 municipalités membres forment la structure organisationnelle de notre association et chaque municipalité nomme un élu au conseil d'administration. Notre association est propriétaire du Conseil de développement économique des municipalités bilingues.

Le CDEM est un partenaire important pour l'avancement de nos projets par rapport au sujet à l'ordre du jour aujourd'hui concernant Internet et les médias sociaux.

L'idée de la création de cette association fait suite à une étude du Dr Richard Rounds et une étude de la firme Deloitte & Touche, qui démontraient que la population dans nos municipalités francophones ou bilingues au Manitoba est en déclin et qu'elle était vouée à disparaître s'il n'y avait pas un effort de concertation pour son développement économique.

Une des recommandations de ces études était de tenter de créer des champions régionaux. Le bilinguisme est important, surtout dans le domaine tertiaire au niveau des services en français et en anglais comme dans le secteur du tourisme; on savait qu'il y avait là du potentiel afin de valoriser le bilinguisme au sein de nos municipalités et de nos populations.

On avait constaté aussi, suite à ces études, que les services gouvernementaux provinciaux ou fédéraux étaient presque non existants au niveau dans nos municipalités. Il semblait que les services fédéraux et provinciaux étaient tous disponibles dans des communautés à majorité anglophone, mais pas dans nos municipalités membres.

On a donc essayé de voir comment on pourrait augmenter les services tertiaires en français et en anglais dans nos municipalités. À ce moment-là, on a pu constater que d'après le plan d'action des pourvoyeurs de services Internet, nos municipalités n'étaient pas desservies. On parle alors des années 1995 à 1998; Industrie Canada avait mandaté certains pourvoyeurs de services afin de rendre les services disponibles dans les communautés. Mais quand on regardait leur plan d'action, nos communautés n'étaient même pas incluses pour un plan d'action sur cinq ans.

On a alors choisi de développer des demandes et des projets pour assurer que nos communautés soient comprises dans le plan d'action. Les priorités de notre organisme comprenaient le développement rural, le tourisme, l'intégration de la jeunesse et l'économie du savoir.

Today I will speak to you in particular about the initiatives we attempted undertake in the knowledge economy sector. I referred briefly to the initiative to connect our communities. We wanted to develop these projects and applications so that our member municipalities would have access to high-speed Internet.

There are companies located in some of our communities. For example, in La Broquerie, there is a company called HyLife, which is the second-largest hog operation in Canada. There are two other companies: Roy Legumex in Saint-Jean-Baptiste and Parent Seed in Saint-Joseph. If those companies did not obtain access to the Internet soon, they had already warned us that they would have to consider moving to a community that did give them access to high-speed Internet in order to be able to grow their industry.

Our association wanted to make things easier, so we developed Internet tools and databases for tourism. We tried to get municipal councillors to show an interest in supporting Internet initiatives and companies.

We also wanted to be sure that if our initiatives did go ahead, they would give rise to projects that would be accessible to all our member municipalities. We wanted to demonstrate that our association could be a pioneer and show leadership with regard to the Internet and technological tools.

It should be noted that the majority of these initiatives were developed not to meet linguistic objectives, but rather to create jobs, wealth, businesses and so forth.

The important part for our association was to develop these tools and our communities to preserve the culture and linguistic identity of our communities.

We sought the involvement of francophone leaders in these communities and encouraged them to serve as decision makers in the process to ensure that bilingualism, French and English, had an important place in the development process.

In Manitoba, approximately 4.4 per cent of the population self identifies its mother tongue as French and approximately 10 per cent of the population self identifies as bilingual. For the vast majority of our member municipalities, the percentage exceeds 30 per cent. With respect to population growth, it is important to ensure that, at the very least, the percentage of francophones and the vitality of the francophone community remain constant and do not decrease as a result of progress.

Industry Canada had a policy to connect all communities across Canada to the Internet. Around 2003-04, we submitted applications for community access: Accès Sainte-Anne, Accès Montcalm, depending on the municipality. Ultimately — our communities were extremely small as you can imagine — Industry Canada did not grant any of our applications.

Aujourd'hui, je vais vous parler en particulier des initiatives que nous avons tentées de réaliser dans le domaine de l'économie du savoir. J'ai parlé brièvement de l'initiative pour essayer de brancher nos communautés. On voulait développer des projets et des demandes pour que les municipalités membres aient accès à Internet à haute vitesse.

Dans certaines communautés, par exemple à La Broquerie, il y a une compagnie qui s'appelle HyLife qui est la deuxième firme de production porcine la plus importante au Canada et il y a deux autres compagnies : Roy Legumex à Saint-Jean-Baptiste et Parent Seed à Saint-Joseph. Si ces compagnies n'avaient pas bientôt accès à Internet, ils avaient déjà averti qu'ils devraient considérer déménager dans une communauté qui leur permettrait un accès haute vitesse pour l'accroissement de leur industrie.

Notre association avait la motivation de faciliter les choses et nous avons alors développé des outils Internet et des bases de données pour le tourisme. On a tenté de sensibiliser les élus municipaux à manifester une volonté d'appuyer les entreprises et des initiatives pour Internet.

Également, on voulait être certain que si nos initiatives allaient de l'avant, ce soit pour des projets qui permettraient à toutes nos municipalités membres d'y accéder. On voulait démontrer que notre association pouvait être un chef de file et démontrer un leadership concernant Internet et les outils technologiques.

Il est à noter que la majorité de ces initiatives n'ont pas été développées sur une base linguistique, mais sur une base de création d'emplois, de création de richesses, de création d'entreprises, et cetera.

Pour notre association, l'important était le développement de ces outils et de nos communautés afin d'assurer que la culture et l'identité linguistique de nos communautés se maintiennent.

On a cherché à susciter l'engagement des leaders francophones dans ces communautés et à les amener à jouer un rôle de décideur dans le processus pour assurer que le bilinguisme, français et anglais, soit valorisé dans le processus de développement.

Au Manitoba, environ 4,4 p. 100 de la population se dit de langue maternelle francophone et environ 10 p. 100 de la population se dit bilingue. Pour la majorité de nos municipalités membres, c'est au-delà de 30 p. 100. En regard de la croissance de la population, il est important pour nous de s'assurer qu'au moins le pourcentage et la vitalité francophone demeurent et ne soient pas diminués par le progrès.

Industrie Canada avait une politique visant à brancher à Internet toutes les communautés au Canada. Autour de 2003-2004, nous avons fait des demandes d'accès communautaire : Accès Sainte-Anne, Accès Montcalm, selon la municipalité. En bout de ligne — on peut imaginer que nos communautés étaient trop petites —, Industrie Canada n'a retenu aucune de nos demandes.

So we went back to work, and we turned to a Canada-Manitoba agreement program. We received a grant to support some high-speed connection projects for small communities, a problem I referred to earlier, and we assisted some small Internet service companies and coops, such as Illico Manitoba, Rat River Communications Co-op and the Montcalm project. This helped in the immediate term to provide various rural communities with high-speed Internet service.

The Chair: I am going to ask you to summarize your brief because questions are to follow. In any event, your document is great.

Mr. Tétrault: All right. We then used our network to carry out an index study on technology use, infrastructure, know-how and cost so we could determine where our communities stood and what we needed to focus on.

We also took part in a study on infrastructure access, the condition of web facilities within our municipalities and the adoption rate by people living in our municipalities. In 2009, our municipalities decided that they needed an electronic portal, so we submitted various applications to that end.

In 2010, we created a portal for all of our member municipalities called *DirectionManitoba.com*. Each of our municipalities has a link and has received support to create a website, providing residents with products and services in both languages.

I am going quite quickly, but if you have my presentation, you will find the links that will take you to the various initiatives that we have developed.

I would like to give you an idea of the tools we use, as an association, with regard to the Internet and social media. We have a portal; we hold board of director meetings that are paperless and via Skype, which allows individuals to attend our meetings without having to travel eight hours in both directions to come see us. We have a full translation service available via the Internet and email. We have also developed multimedia tools to promote initiatives that our municipalities and elected officials carry out in partnership with *La Liberté*, a weekly publication in Manitoba.

Over the next few years, we are planning to create promotional videos for our municipalities. We also have a rather interesting project in 3D, which will allow people to visit our communities on the Internet in 3D. Currently, the link exists for Saint-Boniface, which has been completed, and we are trying to create one for each of our municipalities.

Nous sommes ensuite retournés au front et nous sommes tournés vers un programme d'entente Canada-Manitoba. Nous avons reçu une subvention pour appuyer certains projets de connectivité haute vitesse pour les petites communautés dont j'ai mentionné la problématique un peu plus tôt et nous avons appuyé certaines petites compagnies et des coopératives de services Internet, comme Illico Manitoba, Rat River Communications Co-op et enfin le projet Montcalm. Cela a servi de façon immédiate à doter certaines communautés rurales de services de connexion haute vitesse.

La présidente : Je vais vous demander de résumer votre mémoire parce que des questions vont suivre. Votre document est très bon, de toute façon.

M. Tétrault : D'accord. Nous avons ensuite procédé à la recherche Index à partir de notre réseau en ce qui concerne l'utilisation, l'infrastructure, le savoir-faire et la question des coûts afin d'examiner où nos communautés se situaient et sur quoi nous devons nous concentrer.

Nous avons aussi participé à une recherche sur l'accès des infrastructures, l'état des lieux Web dans nos municipalités et le facteur d'adoption pour nos citoyens et citoyennes de ces municipalités. En 2009, nos municipalités ont décidé qu'elles avaient besoin d'un portail électronique et nous avons alors fait des demandes à ce sujet.

En 2010, nous avons créé un portail pour l'ensemble de nos municipalités membres, qui s'appelle *Direction Manitoba.com*. Chacune de nos municipalités a un lien et a reçu un appui pour créer un site web, qui offre à ses citoyens des produits et services dans les deux langues.

Je passe assez rapidement, mais si vous avez ma présentation, vous y trouverez des liens qui vont vous mener à différentes initiatives que nous avons développées.

Je vais vous brosser un portrait des outils que nous utilisons, à titre d'association, par rapport à Internet et aux médias sociaux. Nous avons le portail; nous avons des rencontres du conseil d'administration sans papier et via Skype, ce qui permet à des personnes de participer à nos rencontres sans avoir à voyager huit heures, aller et retour, pour venir nous voir. Nous avons un service de traduction complet via Internet, via courriel. Nous développons aussi des outils multimédias pour faire la promotion des initiatives que nos municipalités et nos élus mènent par le biais d'un partenariat avec *La Liberté*, qui est un hebdomadaire au Manitoba.

Dans les prochaines années, nous prévoyons de monter des vidéos promotionnelles pour nos municipalités. Nous avons également un projet assez intéressant qui est le 3D, qui permettrait via Internet de visiter nos communautés dans une perspective en trois dimensions. Présentement, le lien existe pour Saint-Boniface, qui a été complété, et nous essayons de le réaliser pour chacune de nos municipalités.

I will speak about the challenges we are facing in order to carry out all of these projects, starting of course with core funding and the necessary human resources to provide maintenance, because once a tool is created, it has to be maintained.

Developing these products in both languages is always a challenge. We are accustomed to developing them in French, but we also want to develop them in both languages, for the majority of citizens.

There is also the promotion of the use of French among citizens. To date, the data shows us that approximately 36 per cent of the people using our portal are francophones. That is important to us.

On the last page, you will see links to the various projects, annual reports, promotional videos that we have developed and other things.

I could carry on for a long time, but I will stop there.

Senator Mockler: First of all, I want to congratulate you, and your co-workers, for the wonderful work that you are doing.

My first question is one that I will ask you because I know that at home, in New Brunswick, it is something that would certainly be questioned, without wanting to get into a debate. When we talk about a bilingual association, are we not putting the francophones at risk? Is there not the risk of promoting assimilation in your communities?

Mr. Tétrault: That is a good question. When we opted to call ourselves an association of “bilingual” municipalities rather than an association of “francophone” municipalities, it had to do with the fact that, historically, in our neck of the woods, the term “bilingual” was much less frightening for the majority than the term “francophone.” I will tell you that the goal of our association is to create, develop, increase and standardize French-language services for our citizens.

Our operating language is French but all of our external communications are in both languages, which, in addition to having chosen the term “bilingual”, reassures our municipal politicians who are anglophones. I do not know if that answers your question.

Senator Mockler: No doubt, but I think we will have the opportunity to delve deeper. I think what you are doing is interesting. We would have difficulty at home because of the degree of assimilation. But having said that, I understand. I am talking about New Brunswick and you about Manitoba. They are different.

Recently, I was speaking to someone from Manitoba, Canada’s ambassador to the United States, and I was somewhat involved when I was the minister responsible for the francophonie. We had agreements with Saint-Boniface, and between New Brunswick and Manitoba — the then-premiers were Mr. Lord and Mr. Doer.

Je vais parler des défis que nous rencontrons pour réaliser tout ces projets, à commencer, évidemment, par le financement de base et les ressources humaines nécessaires pour assurer le maintien, car une fois que l’outil est créé, il faut le maintenir.

Développer ces produits dans les deux langues est toujours un défi. Nous avons l’habitude de les développer en français, mais nous voulons également, à l’intention de la majorité des citoyens et citoyennes, les développer dans les deux langues.

Il y a aussi la promotion auprès de nos citoyens et citoyennes de l’utilisation en français. À ce jour, les données nous montrent qu’environ 36 p. 100 des gens qui utilisent notre portail sont des francophones. Nous trouvons cela important.

En dernière page, vous trouvez des liens vers différents projets, vers des rapports annuels, des vidéos promotionnelles que nous avons développées et autres.

Je pourrais continuer longtemps, mais je vais m’arrêter là.

Le sénateur Mockler : Premièrement, je veux vous féliciter, vous et vos collaborateurs, pour le beau travail que vous faites.

Ma première question est une question que je vous pose parce que je sais que, chez nous, au Nouveau-Brunswick, c’est quelque chose qui serait certainement mis en question, sans pour autant aller dans un débat. Quand on parle d’association bilingue, est-ce qu’on ne met pas en danger les francophones? Est-ce qu’il n’y a pas un danger de favoriser l’assimilation vis-à-vis de vos communautés?

M. Tétrault : C’est une bonne question. Quand nous avons opté pour un nom comme « Association de municipalités bilingues » plutôt que « Association de municipalités francophones » c’est parce que, historiquement, chez nous, le terme « bilingue », était beaucoup moins effrayant pour la majorité que le terme « francophone ». Je vais vous dire que l’objectif de notre association est de créer, de développer, augmenter et normaliser les services en français pour nos citoyens et citoyennes.

Notre langue d’opération est en français mais toutes nos communications à l’externe sont dans les deux langues; cela, ajouté au choix du terme « bilingue », rassure les élus de nos municipalités qui sont anglophones. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Mockler : Sans doute, mais je pense que nous aurons l’occasion d’aller plus loin. Je pense que c’est intéressant, ce que vous faites. Chez nous, on aurait de la difficulté à cause du degré d’assimilation. Mais cela dit, je comprends. Je vous parle du Nouveau-Brunswick et vous du Manitoba. C’est différent.

Je parlais récemment à quelqu’un du Manitoba, l’ambassadeur du Canada aux États-Unis, et j’ai été un peu impliqué lorsque j’étais ministre responsable de la francophonie; nous avons eu des ententes avec Saint-Boniface, et entre le Nouveau-Brunswick et le Manitoba — les deux premiers ministres d’alors, M. Lord et M. Doer.

With the current program for immigration to Manitoba, do you see any attempts or is it marginal to do any marketing with immigrants who want to come to francophone Canada, to encourage them to move to Manitoba?

Mr. Tétrault: I believe that Manitoba has a very innovative and positive program for francophone immigrants. The Government of Manitoba's current immigration targets call for a 10 per cent francophone minimum. This has been the case for four or five years already, it being an issue of moving progressively from 3 per cent to 10 per cent. They have reached or even exceeded their objective. We are certainly seeing an impact of this policy at home.

Senator Mockler: I want to congratulate you. Are these people settling in our so-called francophone communities, on top of that?

Mr. Tétrault: According to the data we are being given, we are surprised to find that approximately 40 per cent of new francophone immigrants — and this is according to what I have been told, I am not absolutely certain — will settle in rural areas. We were expecting a much lower percentage than that. I am in fact surprised at the data.

Senator Mockler: Congratulations.

The Chair: Mr. Tétrault, access to the Internet — and all of the programs that you have set up — is still not available throughout Manitoba, is it?

Mr. Tétrault: That is right.

The Chair: What will have to be done to make it available, what do we need? What applies to Manitoba could apply across the country if we are talking about accessibility.

Mr. Tétrault: As I mentioned briefly, initially, we submitted applications to Industry Canada. In my opinion, Industry Canada does not necessarily have great confidence in the ability of small rural communities to take matters in hand and survive. I think we are sometimes disadvantaged when they compare our applications with those of other communities that have a bigger population and are more prominent.

It would seem that the decision-makers believe the best chances for success lie with the larger populations and the bigger projects. Often, that has worked against us. Recently, less than a year ago, we prepared some applications. The people in Saint-Lazare do not yet have high-speed Internet, and in other areas high-speed Internet is only available on the main street. We believe we have to go beyond the main street. When we put together our projects, the business plan is not necessarily equal to that of other projects, and we are sometimes disadvantaged by our low density of population served.

The Chair: You heard the first witnesses. You were here when they spoke about the programs that they set up. I asked them whether it was accessible and what percentage of Canadians could

Dans le programme qu'on a présentement sur l'immigration au Manitoba, est-ce qu'on voit des tentatives ou est-ce marginal que de faire la promotion auprès des immigrants qui veulent venir au Canada francophone, pour les inciter à s'installer au Manitoba?

M. Tétrault : Je pense que le Manitoba a un programme d'immigration au niveau de la francophonie très innovateur et intéressant. Le gouvernement du Manitoba actuel vise un minimum de 10 p. 100 par année d'immigrants francophones au Manitoba. Cela fait quatre ou cinq ans déjà, c'était une question de progression pour passer de 3 p. 100 jusqu'à 10 p. 100. Ils atteignent et même dépassent leur objectif. Chez nous, on voit certainement un impact de cette politique.

Le sénateur Mockler : Je veux vous en féliciter. Est-ce que, en plus, ces gens vont s'installer dans nos communautés dites francophones?

M. Tétrault : Les données qu'on nous donne nous montrent qu'on est surpris de constater que, environ, plus de 40 p. 100 des nouveaux immigrants francophones — d'après ce qu'on m'a cité, je n'en suis pas absolument certain — vont s'installer dans des centres ruraux. Nous nous attendions à beaucoup moins que cela. Je suis, en fait, surpris des données.

Le sénateur Mockler : Félicitations.

La présidente : Monsieur Tétrault, l'accès à Internet — et à tous ces programmes que vous avez mis sur pied — n'est toujours pas disponible partout au Manitoba, n'est-ce pas?

M. Tétrault : Exact.

La présidente : Que faudrait-il faire pour que ce soit disponible, de quoi a-t-on besoin? Ce qui s'applique au Manitoba pourrait s'appliquer à travers le Canada, quand on parle d'accessibilité.

M. Tétrault : Comme je l'ai mentionné brièvement, au début avec Industrie Canada, nous avons fait des demandes. De mon avis, Industrie Canada n'a pas nécessairement une grande confiance dans les capacités des petites communautés rurales de se prendre en main et de survivre. Je pense que nous sommes parfois défavorisés quand on compare les demandes avec d'autres communautés qui ont une plus grande population et plus d'envergure.

Il semble que les décideurs croient que les meilleures chances se trouvent avec les plus grosses populations et les plus gros projets. Souvent, cela a joué en notre défaveur. Dernièrement, il y a moins de douze mois, nous avons monté des dossiers de demande. Les gens de Saint-Lazare n'ont pas encore Internet haute vitesse et, dans d'autres endroits, Internet haute vitesse est accessible seulement sur la rue principale. Pour nous, il faut aller plus loin que la rue principale. Quand nous montons nos projets, le plan d'affaire n'est pas nécessairement à la hauteur de certains autres projets et nous sommes défavorisés du fait de la faible densité de population desservie.

La présidente : Vous avez entendu les premiers témoins. Vous étiez ici quand ils ont parlé des programmes qu'ils ont mis sur pied. Je leur ai posé la question à savoir si c'est accessible et quel

receive what was sent. If we take the example of Manitoba, could a large percentage of our people not receive communications from the department?

Mr. Tétrault: A rather high percentage of Manitoba's population does not necessarily have access to high-speed Internet. In some regions, for example, a 15-minute drive from where I live, they do not have access to cell phone service.

The Chair: In my municipality, I do not have access to high-speed Internet. The city of Sainte-Anne has access, but not the municipality. That is a concrete example.

Senator Robichaud: You briefly mentioned three cooperatives that took steps to deliver services.

Mr. Tétrault: Yes. All three are not necessarily cooperatives. They are not-for-profit organizations, that is one cooperative and two other community organizations. The big telecommunication companies did not see any reason to provide service to these people. The cooperatives and other organizations filed applications with Heritage Canadian and Industry Canada. The Province of Manitoba strongly supported these projects and contributed to the start-up of small business service providers. These small businesses still exist but they are trying to survive. I am on one of the boards and I can tell you that it is quite difficult. Once these small companies started offering people the service, the big companies showed interest.

Indeed, these companies have the ability and the resources to contact each individual and ask them if they would like to switch providers. But our small companies do not have the capacity to encourage customer loyalty in that way. We were very much relying on the fact that these were small community businesses offering a service before anyone else. To a certain extent, that remains the situation.

Senator Robichaud: Have you lost any of your business?

Mr. Tétrault: Yes, we have lost a high percentage of what we call "main street". As an example, in Sainte-Anne, or La Broquerie where I live, the big companies offer the service one kilometre from the main street. The community service provider, which today is called Voyageur-Communications-Coop, has a 15-kilometre radius with its equipment and investment — which is still quite high.

Senator Robichaud: Are you talking about wireless?

Mr. Tétrault: Yes, I am talking about wireless. That is the only way. We do not have any infrastructure. These companies have maintained some clientele thanks to the fact that they can go beyond that one-kilometre radius, which is the core of the small urban centre.

Senator Robichaud: Have these organizations received offers of purchase from the big companies?

pourcentage des Canadiens et Canadiennes reçoivent ce que vous envoyez. Si on prend l'exemple du Manitoba, un grand pourcentage de nos gens ne peut pas recevoir les communications du ministère?

M. Tétrault : Un pourcentage de population assez élevé au Manitoba n'a pas nécessairement accès à Internet haute vitesse. Dans certaines régions, par exemple à 15 minutes de chez moi, on n'a pas accès au signal du téléphone cellulaire.

La présidente : Dans ma municipalité, je n'ai pas accès à Internet haute vitesse. La ville de Sainte-Anne y a accès, mais pas la municipalité. Voilà donc un exemple concret.

Le sénateur Robichaud : Vous avez parlé brièvement de trois coopératives qui s'étaient arrangées pour livrer des services.

M. Tétrault : Oui. Elles ne sont pas nécessairement toutes trois des coopératives. Il s'agit d'organismes à but non lucratif, soit une coopérative et deux autres organismes communautaires. Les grosses compagnies de télécommunication ne voyaient pas l'utilité de fournir un service à ces citoyens. Les coopératives et d'autres organismes ont déposé des demandes auprès de Patrimoine canadien et Industrie Canada. La province du Manitoba a beaucoup appuyé ces projets et a contribué au démarrage de petites entreprises fournisseurs de services. Ces petites entreprises existent toujours mais elles tentent de survivre. Je siège sur un des conseils d'administration et je puis vous dire que c'est assez difficile. Une fois que ces petites compagnies ont commencé à offrir le service aux citoyens et citoyennes, les grosses compagnies se sont montrées intéressées.

Effectivement, ces compagnies ont la capacité et les ressources pour contacter chaque individu et leur demander s'ils désirent changer de fournisseur. Or, nos petites compagnies n'ont pas la capacité d'encourager la loyauté de ses clients de la sorte. On comptait beaucoup sur le fait qu'il s'agissait d'entreprises communautaires qui offraient un service avant les autres. Dans une certaine mesure, les choses demeurent ainsi.

Le sénateur Robichaud : Avez-vous perdu de votre clientèle?

M. Tétrault : Oui, nous avons perdu un pourcentage assez élevé de ce qu'on appelle « la rue principale ». À titre d'exemple, à Sainte-Anne ou à La Broquerie où je demeure, les grandes compagnies offrent le service à un kilomètre de la rue principale. Or, le fournisseur communautaire, qui se nomme aujourd'hui Voyageur-Communications-Coop, a un rayon qui s'étend à 15 kilomètres, avec son équipement et l'investissement — ce qui est tout de même assez élevé.

Le sénateur Robichaud : Vous parlez du sans-fil?

M. Tétrault : Oui, je parle du sans-fil. C'est la seule manière. Nous n'avons pas d'infrastructure. Ces compagnies ont maintenu un degré de clientèle grâce au fait qu'ils peuvent aller au-delà du rayon d'un kilomètre, noyau de ce petit centre urbain.

Le sénateur Robichaud : Ces organisations ont-elles reçu des offres d'achat des grosses compagnies?

Mr. Tétrault: Yes, some have changed hands. I sit on the board of directors of the Voyageur-Communications-Coop company. We are in talks with a bigger service provider, not however one of the giants. We are trying to maintain the community level, while increasing the number of clients served.

Senator Robichaud: I had, at one point in time, been approached in New Brunswick, because people wanted to offer television service by cable whereas the signal was only available over the air. We had asked a group to support the application to get a broadcast licence. Once everything was set up, they no longer needed us and they simply told us to go on our way. The system was set up a bit earlier perhaps than if we had waited for the big companies to do it. Today, the big companies own the entire system. I am wondering if that is going to happen where you are.

Mr. Tétrault: I am almost convinced that that is what will happen, but we are not there yet.

Senator Robichaud: Still, you established the core and offered the services. Without you, people would still be waiting.

Mr. Tétrault: We hastened the offer of service. I do not believe they would still be waiting, but we moved it up by at least two years.

The Hylife company now has 1,500 employees, scattered around China and the United States. It has a manufacturing plant three hours from its headquarters. It was an important partner. It was a necessity for them. They helped to set up this cooperative. If we had not been able to offer this service, we could have lost 200 or 300 direct jobs in the community, which would have moved to Winnipeg. The result of this was to fill our schools and increase our services. Postal services, for example, are affected when the population decreases. The spinoff benefits are difficult to assess but, in my opinion, they are enormous.

Senator Robichaud: You said that you have a community that is still not being served?

Mr. Tétrault: In fact, there is more than one. The municipalities of Saint-Lazare and Ellis are quite remote. The only service they have is what we call dial-up. They still do not have cell phone service. Apparently that service is coming; however that is what they have been told for four years.

Senator Robichaud: The service is very important for small businesses. We realized in New Brunswick that all business people need to be connected to the system, if not, they lose out.

Mr. Tétrault: It is very important. We could perhaps discuss the small community of Saint-Léon. This village acquired one of the biggest wind farm projects in Manitoba. At the time of its construction, it was the biggest in Canada. One of the criteria for building this wind farm was having Internet service. They

M. Tétrault : Oui, certaines ont changé de main. Je siège sur le conseil d'administration de la compagnie Voyageur-Communications-Coop. Nous sommes en pourparlers avec un plus grand fournisseur, qui n'est toutefois pas un géant. On essaie de maintenir le niveau communautaire tout en augmentant le nombre de clients desservis.

Le sénateur Robichaud : J'avais, à un moment donné, été approché, au Nouveau-Brunswick, parce qu'on voulait offrir le service de télévision par câble alors que le signal n'était diffusé que par antenne. On avait demandé à un groupe d'appuyer la demande pour obtenir le permis de diffusion. Une fois le tout installé, on n'a plus eu besoin de nous et on nous a tout simplement dit de nous en aller. Le système a été installé peut-être un peu plus tôt que si on avait attendu que les grosses compagnies le fassent. Aujourd'hui, ce sont les grandes compagnies qui possèdent tout le système. Je me demande si c'est ce qui va se passer chez vous.

M. Tétrault : Je suis presque convaincu que c'est ce qui se passera, mais nous n'en sommes pas encore là.

Le sénateur Robichaud : Vous avez tout de même établi le noyau et offert des services. Sans vous, les gens attendraient encore.

M. Tétrault : On a précipité l'offre de services. Je ne pense pas qu'ils attendraient encore, mais on les a devancés d'au moins deux ans.

La compagnie Hylife a maintenant 1 500 employés, éparpillés en Chine et aux États-Unis. Elle possède une usine de fabrication à trois heures du siège social. Elle fut un partenaire important. C'était pour elle une nécessité. Elle a aidé à mettre sur pied cette coopérative. Si on n'avait pas pu offrir ce service, on aurait peut-être perdu 200 ou 300 emplois directs dans la communauté, qui se serait déplacée vers Winnipeg. Cela a eu pour effet de remplir nos écoles et augmenter les services. Les services postaux sont, par exemple, affectés lorsque la population diminue. Les retombées sont difficiles à évaluer, mais à mon avis elles sont énormes.

Le sénateur Robichaud : Vous dites que vous avez une communauté qui n'est pas encore desservie?

M. Tétrault : En effet, et il en existe plus qu'une. Les municipalités de Saint-Lazare et d'Ellis sont pas mal éloignées. Leur seul service est celui que l'on appelle *dial-up*. Ils n'ont toujours pas de service de téléphone cellulaire. Il semblerait que le service s'en vient, toutefois c'est ce qu'on leur dit depuis quatre ans.

Le sénateur Robichaud : Ce service est très important pour les petites entreprises. On a réalisé au Nouveau-Brunswick que tous les gens d'affaires ont besoin d'être branchés au système, sinon ils perdent.

M. Tétrault : C'est très important. On pourrait peut-être parler de la petite communauté de Saint-Léon. Ce village a accueilli un des plus gros projets d'éoliennes du Manitoba. À l'époque de sa construction, il s'agissait du plus grand projet d'éoliennes au Canada. Un des critères à la réalisation de ce parc d'éoliennes

obtained it in partnership with another business, which was not a very big provider. The economic impact for this community was enormous. It is really difficult to quantify it.

The operator of this farm controls all of its wind mills remotely through the Internet. Without high-speed Internet, the project would not exist. The project represents an investment of several hundred million dollars for this small community.

Senator Robichaud: Have you seen any change in the population of your minority francophone communities? Are these communities more apt to communicate in French with their government?

Mr. Tétrault: I believe the answer is yes. There are statistics. I do not have them at hand.

I refer to it in my presentation but I did not talk about it. There was an initiative between the province and the federal government called the bilingual service centres. Six centres were created in Manitoba. This allowed people to come to the counter with the full knowledge that the language of work in these offices was French, but that they could be served in both languages. These are initiatives that have truly enhanced the value, standardized the demand of service in French.

Through the Internet with the province of Manitoba, we created BizPal, for permits, licensing and business registrations and that is in both languages. People can go and get all the permits and licences they need to set up a business. We really contributed to streamlining service. It is no longer necessarily an issue of applying or not.

The Chair: Is accessibility still a problem? Because what you just mentioned is not accessible everywhere.

Mr. Tétrault: It is not accessible everywhere. We have a permit and licence website in partnership with the province of Manitoba. We facilitated the development for each of our municipalities. Now, do people have reasonable access to that? That is another question, but the tool is in place.

The Chair: We must ensure we have a way for all Canadians to have access to these services, that we are developing across the country in French and in English, is that right?

Mr. Tétrault: Yes.

Senator Robichaud: I would like to come back to the question asked by Senator Mockler. You use the term “bilingual” often.

Mr. Tétrault: Yes.

Senator Robichaud: In New Brunswick, we went through a period during which we often discussed bilingualism. When you say you can apply in both languages, does that mean that you can apply entirely in French or entirely in English?

était le service Internet. Ils l'ont obtenu en partenariat avec une autre entreprise, qui n'était pas un très grand fournisseur. L'impact économique pour cette communauté a été énorme. Il est difficile de vraiment le quantifier.

L'opérateur de ce parc contrôle toutes ses éoliennes à distance par Internet. Sans Internet haute vitesse le projet n'existerait pas. Le projet représentait un investissement de plusieurs centaines de millions de dollars pour cette petite communauté.

Le sénateur Robichaud : Pour vos communautés minoritaires francophones, avez-vous constaté un changement chez la population. Celle-ci est-elle plus apte à communiquer en français avec son gouvernement?

M. Tétrault : Je crois que oui. Les statistiques existent. Je ne les ai pas en main.

Dans ma présentation, on y fait référence, mais je n'en ai pas parlé. On a eu une initiative avec la province et le gouvernement fédéral qui s'appelle Les centres de services bilingues. Six centres ont été créés au Manitoba. Cela permet aux citoyens de se présenter au comptoir tout en sachant que la langue de travail dans ces bureaux est le français, mais qu'ils peuvent se faire servir dans les deux langues. Ce sont des initiatives qui ont vraiment rehaussé la valeur, normaliser la demande de service en français.

Via Internet avec la province du Manitoba, on a créé le PerLE les permis et licences et enregistrements d'entreprises et c'est dans les deux langues. Les gens peuvent aller chercher tous les permis et toutes les licences dont ils ont besoin pour créer leur entreprise. On a vraiment contribué à normaliser la demande de service. Ce n'est plus nécessairement une question d'en faire la demande ou non.

La présidente : Est-ce l'accessibilité qui cause encore problème? Parce que ce que vous venez de mentionner n'est pas accessible partout.

M. Tétrault : Ce n'est pas accessible partout. Nous avons le site web des permis et des licences en partenariat avec la province du Manitoba. On a facilité le développement à chacune de nos municipalités. Maintenant, est-ce que les citoyens ont accès à cela raisonnablement? C'est une autre question, mais l'outil est en place.

La présidente : Il s'agit de s'assurer que l'on trouve une façon que tous les Canadiens et les Canadiennes aient accès à ces services, que l'on développe un peu partout, en français et en anglais, n'est-ce pas?

M. Tétrault : Oui.

Le sénateur Robichaud : J'aimerais revenir sur la question posée par le sénateur Mockler. Vous utilisez beaucoup le terme « bilingue ».

M. Tétrault : Oui.

Le sénateur Robichaud : Au Nouveau-Brunswick, on a traversé une période où on a beaucoup discuté du bilinguisme. Lorsque vous dites que vous pouvez postuler de façon « bilingue », est-ce que cela veut dire que vous pouvez postuler tout en français ou tout en anglais?

Mr. Tétrault: That is correct.

Senator Robichaud: It is not one form with both languages.

Mr. Tétrault: No, most of the time the form is either in French or in English. Some are in both languages. What we produce for the public will be either in English or in French, whereas before, it was only produced in English. We say “bilingual”, but our goal and our mandate is to increase products and services offered in French.

Senator Robichaud: Congratulations! Thank you.

Senator Losier-Cool: Are all of your press releases bilingual, throughout the entire structure or organization, whether it be for the board of directors or the municipalities?

Mr. Tétrault: The association of bilingual municipalities functions in French. Our board meetings, all of our internal communications, and our communications with the municipalities are in French. That is the language of work.

Senator Losier-Cool: Does your funding come from the Canada-Manitoba agreements?

Mr. Tétrault: The operating agreement is with Canadian Heritage. We then have agreements for translation, economic development and other projects. It is not an operation, they are projects. Therefore for the projects, it would be the Canada-Manitoba agreements for official languages.

Senator Losier-Cool: You said that many municipalities in Manitoba do not have access to the Internet. Are there others across the country? Are there many? It is not an issue of francophone municipalities more than others.

Mr. Tétrault: No. That is not the case for us either. There is no disadvantage for bilingual municipalities. I think it is a question of rurality, of remote communities and population density.

Senator Losier-Cool: That is why I asked the question. In your experience, should we concentrate our efforts on Internet access now? There are so many other social media developing at lightning speed and by the time we get the Internet, it will be like the telephone in Africa.

Mr. Tétrault: I have been on two missions to Africa on an international development project and I can say that the Africans are more fortunate than Canadians as far as cell phone service goes. I cannot speak to the Internet.

Senator Losier-Cool: They never got the old phones.

Mr. Tétrault: Every person I met in Africa had at least two cell phones and their rates were lower. I could not allow myself to use my cell phone in Africa because it was too expensive.

Senator Robichaud: Mali is where things are expensive. Things are going very badly in Mali.

M. Tétrault : C'est cela.

Le sénateur Robichaud : Ce n'est pas un formulaire avec les deux langues.

M. Tétrault : Non, la grande majorité du temps, le formulaire est soit en français ou en anglais. Certains sont dans les deux langues. Les choses que nous produisons pour le public seront faites soit en français ou en anglais, alors qu'auparavant, c'était produit seulement en anglais. On dit « bilingue », mais notre objectif et notre mandat sont d'augmenter les produits et les services en français.

Le sénateur Robichaud : Bravo ! Merci.

Le sénateur Losier-Cool : Est-ce que dans toute la structure, l'organisation, que ce soit le conseil d'administration, les municipalités, tous vos communiqués sont bilingues?

M. Tétrault : L'Association des municipalités bilingues fonctionne en français. Nos rencontres de conseil d'administration, toutes nos communications internes, nos communications avec les municipalités sont en français. C'est la langue de travail.

Le sénateur Losier-Cool : Votre financement provient d'ententes Canada-Manitoba?

M. Tétrault : L'entente pour notre fonctionnement est avec Patrimoine canadien. Ensuite, on a des ententes pour la traduction, le développement économique et autres projets. Ce n'est pas un fonctionnement, ce sont des projets. Alors pour les projets, ce sont des ententes avec Canada-Manitoba pour les langues officielles.

Le sénateur Losier-Cool : Vous nous dites qu'il y a bien des municipalités au Manitoba qui n'ont pas accès à Internet. Est-ce qu'il y en a d'autres à travers le Canada? Beaucoup? Ce n'est pas une question de municipalités francophones plus que d'autres.

M. Tétrault : Non. Chez nous non plus. Il n'y a pas une défaveur au niveau des municipalités bilingues. Je pense que c'est une question de ruralité, des communautés éloignées et de densité de population.

Le sénateur Losier-Cool : C'est la raison pour laquelle je pose la question. Selon votre expérience, est-ce que l'on doit concentrer nos efforts sur l'accès à Internet maintenant? Il y a tellement d'autres médias sociaux qui se développent à une vitesse folle et par le temps qu'on va avoir Internet, c'est comme le téléphone en Afrique.

M. Tétrault : J'ai mené deux missions en Afrique sur un projet de développement international et je peux vous dire que les Africains sont plus choyés que les Canadiens pour le service cellulaire. Je ne peux pas parler d'Internet.

Le sénateur Losier-Cool : Ils n'ont pas eu l'autre téléphone.

M. Tétrault : Chaque personne que j'ai rencontrée en Afrique ont au moins deux téléphones cellulaires et les frais sont moindres. Je ne pouvais pas me permettre de me servir de mon cellulaire en Afrique, c'était trop dispendieux.

Le sénateur Robichaud : C'est au Mali où c'est dispendieux. Ça va mal au Mali.

Mr. Tétrault: I am not an expert, but I sincerely believe that the Internet is an indispensable tool for the sustainability of our communities.

The Chair: The sustainability and the economy.

Senator Mockler: You may not be an expert, but you know of what you speak. If I may, Madam Chair, I would like to send my questions in writing.

The Chair: Yes.

Senator Mockler: I now understand what motivates you to do what you do, maintaining and promoting the francophonie of Manitoba and the bilingual concept that you have presented. What would you recommend our committee do to further promote French in Manitoba from within big government?

Senator Losier-Cool: Access to the Internet.

Mr. Tétrault: I am thinking along those lines. When I looked at your committee's question, I told myself that for me, for our association and for our purpose, Internet access in both languages has never really been a problem. I never really had a problem at the federal level, over the Internet, as far as bilingualism is concerned. For the province, it is a different story. If my computer is registered as a French computer, I do not have to go and choose "French" because the software will recognize that I visit French sites. When I get to a federal government site, it takes me to the French side. So that is normal. I think that the secret is that it be as easy to access on one side as the other.

The Chair: You say that it is not necessarily the French and English content, it seems to already be there, but rather the accessibility to the content.

Mr. Tétrault: Yes. Also, sometimes the terminology can pose a problem. I have been working in French for almost 20 years, but my spouse is perfectly bilingual and it is sometimes more difficult for her to fill in a form in French rather than in English because of the terminology. It is the popular rise of Internet tools. Sometimes we are lost in the Internet terminology because of the translation and we believe we are not where we should be.

The Chair: We understand very well what you are saying.

Mr. Tétrault, if the committee members have any additional questions in the meantime, we will send them to you. Will you be able to answer?

Mr. Tétrault: I would be pleased to.

Senator Mockler: If there is enough time, I would like to ask a question. What company does the most cell phone business in Manitoba?

Mr. Tétrault: It would be Manitoba Telecom System.

Senator Mockler: Are they partners with Bell?

M. Tétrault : Je ne suis pas expert, mais je crois sincèrement qu'Internet est un outil indispensable pour la viabilité de nos communautés.

La présidente : La viabilité et l'économie.

Le sénateur Mockler : Vous n'êtes peut-être pas un expert, mais vous êtes un spécial, comme on dirait chez nous. Si on pouvait, madame la présidente, j'aimerais pouvoir envoyer mes questions par écrit.

La présidente : Oui.

Le sénateur Mockler : Maintenir et faire avancer la francophonie manitobaine et le concept bilingue que vous avez présentement, je comprends maintenant les raisons qui vous poussent à faire ce que vous faites. Que recommanderiez-vous à notre comité pour faire avancer davantage le fait français manitobain dans la grosse machine gouvernementale?

Le sénateur Losier-Cool : L'accès à Internet.

M. Tétrault : J'ai pensé un peu dans ces termes. Lorsque je regardais la question de votre comité, je me disais, pour moi, pour notre association et notre utilisation, l'accès à Internet dans les deux langues n'a jamais vraiment été une problématique. Je n'ai jamais eu de problème au niveau du fédéral, via Internet, pour ce qui est du bilinguisme. Pour la province, c'est une histoire différente. Si mon ordinateur est inscrit comme un ordinateur francophone, je n'ai pas besoin d'aller choisir « français » parce que le logiciel reconnaît que je me promène sur des sites francophones. Quand j'arrive sur un site du gouvernement fédéral, cela m'amène sur le côté francophone. Alors, c'est normal. Je pense que c'est le secret, que l'un soit aussi facile d'accès que l'autre.

La présidente : Vous dites que ce n'est pas nécessairement le contenu français et anglais, ils semblent déjà être là, mais c'est l'accessibilité à ce contenu.

M. Tétrault : Oui. Aussi, il arrive que ce soit la terminologie qui pose problème. Je travaille en français depuis presque 20 ans, mais mon épouse est parfaitement bilingue et il arrive parfois que ce soit plus difficile pour elle de remplir un formulaire en français plutôt qu'en anglais à cause de la terminologie. C'est la vulgarisation des outils Internet. Il arrive qu'on se perde dans la terminologie d'Internet à cause de la traduction et on croit ne plus être où on devrait être.

La présidente : Nous comprenons très bien ce que vous voulez dire.

Monsieur Tétrault, si entre-temps les membres du comité ont des questions additionnelles, nous vous les ferons parvenir. Vous pourriez y répondre?

M. Tétrault : Ça me fera plaisir.

Le sénateur Mockler : Si le temps me le permet, j'aimerais poser une question. Quelle compagnie dispense le plus dans la province du Manitoba la téléphonie mobile?

M. Tétrault : Ce serait Manitoba Telecom System.

Le sénateur Mockler : Est-ce qu'ils sont en partenariat avec Bell?

Mr. Tétrault: My impression is that they are associated with Bell, but in fact, they are a completely independent corporation. Ten years ago, it was a provincial company but it has since been privatized.

Senator Mockler: Under the Canada-Manitoba agreement, do your communities receive all of the funds allocated in the roadmap?

Mr. Tétrault: I do not know how to answer that question. I will just give you an example.

The Chair: It is the killer question! Give us a very brief answer, Mr. Tétrault.

Mr. Tétrault: Allow me to give you an example. Under the Canada-Manitoba agreement that we have for translation, the amount coming from the federal government is supposed to be matched by the province. The province says that the municipality is matching the funding, so they do not contribute. It is really just a transfer of funds.

In my opinion, to give you the short answer, it is no.

The Chair: Honourable senators, there are still many questions to be asked, but because of what is currently going on we will have to end the meeting.

Mr. Tétrault, on behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, I thank you very much for having taken the time to come and tell us about your association. If the committee members have any supplementary questions, we will send them to you. Once again, thank you very much and congratulations.

(The committee adjourned.)

M. Tétrault : Ma perception, c'est qu'ils sont associés avec Bell, mais vraiment, c'est une corporation complètement indépendante. Il y a dix ans, c'était une compagnie de la province mais elle a été privatisée depuis.

Le sénateur Mockler : Selon l'entente Canada-Manitoba, est-ce que vos communautés reçoivent toutes les sommes prévues dans la feuille de route?

M. Tétrault : Je ne sais pas comment répondre à cette question. Je vais juste vous donner un exemple.

La présidente : C'est la question qui tue! Donnez-nous une réponse très brève, monsieur Tétrault.

M. Tétrault : Laissez-moi vous donner un exemple. Selon l'entente Canada-Manitoba que nous avons conclue pour la traduction, la somme qui provient du gouvernement fédéral est censée être jumelée par la province. La province dit que la municipalité la jumèle, donc nous on ne contribue pas. C'est vraiment juste un transfert d'argent.

À mon avis, pour vous donner une réponse plus rapide, c'est non.

La présidente : Honorables sénateurs, il y aurait encore beaucoup de questions à poser, mais en raison de ce qui se passe présentement, nous devons mettre un terme à la réunion.

Monsieur Tétrault, au nom du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de venir nous présenter ce que fait votre association. Si les membres du comité ont des questions supplémentaires, nous vous les ferons parvenir. Encore une fois, merci beaucoup et félicitations.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, March 26, 2012

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission:

Scott Hutton, Executive Director of Broadcasting;
Paulette Leclair, Director, Public Affairs;
Véronique Lehoux, Legal Counsel;
Paul Comeau, Senior Communications Officer.

CBC/Radio-Canada:

Patricia Pleszczynska, General Manager and Program Director,
Regional Services;
Diane Laflamme, Chief of Planning, Regional Services, French
Services.

Monday, April 2, 2012

Public Service Commission:

Anne-Marie Robinson, President;
Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch;

Gerry Thom, Vice-President, Staffing and Assessment Services.

Association of Manitoba Bilingual Municipalities:

Louis Tétrault, Executive Director.

TÉMOINS

Le lundi 26 mars 2012

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes :

Scott Hutton, directeur exécutif de la radiodiffusion;
Paulette Leclair, directrice, Affaires publiques;
Véronique Lehoux, conseillère juridique;
Paul Comeau, agent principal des communications.

CBC/Radio-Canada :

Patricia Pleszczynska, directrice générale et directrice de la
programmation, Services régionaux;
Diane Laflamme, chef de la planification, Services régionaux,
Services français.

Le lundi 2 avril 2012

Commission de la fonction publique :

Anne-Marie Robinson, présidente;
Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale
des politiques;
Gerry Thom, vice-président, Services de dotation et d'évaluation.

Association des municipalités bilingues du Manitoba :

Louis Tétrault, directeur général.